

faut montrer son omnipotence, il lui faut transformer les élucubrations d'esprits timorés en une *présomption officielle* pour pouvoir menacer de s'opposer avec *sérieux* à des troubles *sérieux*.

De quelle manière surprenante le grand homme unit-il le sérieux et la bonhomie ! Sous la protection de cette *providence* sérieuse et pleine de bonhomie, les *meilleurs* peuvent dormir tranquillement à Trèves.

(N° 19, 19 juin)

Friedrich ENGELS

LA SÉANCE ENTENTISTE DU 17 JUIN

Cologne, 19 juin

« Rien appris et rien oublié¹ » — voilà qui vaut aussi bien pour le ministère Camphausen que pour les Bourbons.

Le 14 juin le peuple, indigné de voir désavouer la révolution par les ententistes, marche sur l'arsenal. Il veut avoir une garantie contre l'Assemblée, et il sait que les armes sont la meilleure garantie. L'arsenal est pris d'assaut, le peuple s'arme lui-même.

La prise de l'arsenal, événement sans résultat immédiat, révolution restée à mi-chemin, n'en eut pas moins l'effet suivant :

1. L'Assemblée tremblante retira sa résolution de la veille et déclara se mettre sous la protection de la population de Berlin.

2. Elle désavoua le ministère dans une question où l'existence de celui-ci était en jeu et elle repoussa le projet de Constitution² de Camphausen à une majorité de 46 voix.

3. Le ministère tomba aussitôt en complète décomposition, les ministres Kanitz, Schwerin et Auerswald démissionnèrent — seul des trois, Kanitz a été définitivement remplacé par Schreckenstein — et le 17 juin, M. Camphausen implora avec succès de l'Assemblée un délai de trois jours pour compléter son cabinet disloqué.

1. « Ils n'ont rien appris et rien oublié », mot de Talleyrand après la restauration des Bourbons en 1815.

2. Projet d'une loi constitutionnelle pour l'Etat prussien, du 20 mai 1848.

Tout cela avait été obtenu grâce à la prise de l'arsenal.

Et au moment précis où se manifestent de façon aussi frappante les *effets* de cette action du peuple s'armant lui-même, le gouvernement ose s'attaquer à l'action elle-même. Au moment précis où l'Assemblée et le ministère reconnaissent l'insurrection, ceux qui y ont participé sont soumis à une enquête, traités selon les lois de la vieille Prusse, diffamés à l'Assemblée, et présentés comme de vulgaires voleurs.

Le jour précis où l'Assemblée tremblante se met sous la protection des assaillants de l'arsenal, des ordonnances de MM. Griesheim, attaché au ministère de la Guerre, et Temme, procureur, traitent ces assaillants de « brigands » et de « voleurs par effraction ». Le « libéral » M. Temme que la révolution ramena d'exil, ouvre une enquête sévère contre les continuateurs de la révolution. Korn, Löwinsohn et Urban sont arrêtés. Perquisitions sur perquisitions sont effectuées dans tout Berlin. Le capitaine Natzmer a vu assez clair pour comprendre immédiatement qu'il fallait se retirer de l'arsenal; cet homme qui, en partant sans coup férir, a préservé la Prusse d'une nouvelle révolution et les ministres des plus grands dangers — cet homme passe en conseil de guerre et il est jugé selon la loi martiale qui le condamne à mort.

Les ententistes se remettent eux aussi de leur frayeur. A leur séance du 17, ils désavouent les assaillants de l'arsenal, de même que le 9, ils avaient désavoué les combattants des barricades. Voilà comment s'est déroulée la séance du 17 :

M. Camphausen déclare à l'Assemblée qu'il va exposer toute l'affaire afin qu'elle décide si le ministère doit être mis en état d'accusation pour la prise de l'arsenal.

Certes il y avait lieu d'accuser les ministres, non parce qu'ils avaient toléré l'assaut de l'arsenal, mais parce qu'ils l'avaient *provoqué*, en escamotant une des conséquences les plus importantes de la révolution : l'armement du peuple.

M. Griesheim, attaché au ministère de la Guerre, monte ensuite à la tribune. Il donne une description détaillée des armes qui se trouvaient à l'arsenal, notamment des fusils, « une toute nouvelle invention, secret exclusif de la Prusse », des armes « d'importance historique » et autres splendeurs. Il décrit la garde de l'arsenal : en haut 250 soldats, en bas la milice civique. Il invoque le fait que la révolution de mars n'a presque pas

géné les entrées et les sorties d'armes à l'arsenal, dépôt principal pour tout l'Etat prussien.

Après toutes ces remarques préliminaires pour essayer de gagner la sympathie des ententistes à la très intéressante institution qu'est l'arsenal, il en vient enfin aux événements du 14 juin.

On avait, dit-il, continuellement attiré l'attention du peuple sur l'arsenal et les expéditions d'armes, on lui avait dit que les armes lui appartenaient.

Certes les armes appartenaient au peuple; premièrement comme propriété nationale et deuxièmement comme éléments de l'armement du peuple, armement qui était sa conquête et qui lui avait été garanti.

M. Griesheim « pouvait assurer avec certitude que les premiers coups avaient été tirés par le peuple contre la milice civique ».

Cette affirmation fait pendant aux « dix-sept militaires morts » de mars.

M. Griesheim raconte alors comment le peuple pénétra dans l'arsenal, comment la milice civique se retira et comment alors « 1.000 fusils du dernier modèle furent *volés*, perte irréparable » (!). On persuada le capitaine Natzmer de se retirer, de « *manquer à son devoir* »; la troupe s'était retirée.

Mais maintenant M. l'Attaché au ministère de la Guerre en vient à un passage de son rapport qui fait saigner son cœur de vieux Prussien; le peuple a profané le sanctuaire de la vieille Prusse. Ecoutez-le plutôt :

« Mais maintenant des *atrocités caractérisées* ont commencé dans les pièces du haut. On a *volé, pillé, saccagé*. Des armes neuves ont été jetées par les fenêtres et brisées, des *antiquités*, d'une valeur irremplaçable, des fusils sertis d'argent et d'ivoire, des maquettes d'artillerie, difficiles à remplacer, ont été *saccagées, les trophées et les drapeaux, conquis avec le sang du peuple, auxquels est attaché l'honneur de la nation, ont été déchirés et souillés!* (*Indignation générale. Cris de toutes parts: Hou! Hou!*).

Cette indignation du vieux sabreur devant la légèreté du peuple produit un effet vraiment comique. Le peuple a commis des « atrocités caractérisées » à l'égard des vieux casques à pointe, des schakos de la milice civique et autres bric-à-brac « d'une valeur irremplaçable » ! Il a jeté par les fenêtres « des

armes neuves » ! Quelle « atrocité » aux yeux d'un lieutenant-colonel, blanchi sous le harnois, qui ne pouvait admirer avec respect « les armes neuves » qu'à l'arsenal, tandis que son régiment faisait l'exercice avec les fusils les plus démodés ! Le peuple a saccagé les maquettes d'artillerie ! M. Griesheim exige-t-il peut-être que, pour faire une révolution, le peuple mette des gants de peau ? Mais voici maintenant le plus terrible — les trophées de la vieille Prusse ont été souillés et déchirés !

M. Griesheim nous rapporte ici un fait d'où il découle que le 14 juin, le peuple de Berlin a montré un sens révolutionnaire très sûr. Le peuple de Berlin a renié les guerres de libération en piétinant les drapeaux conquis à Leipzig¹ et à Waterloo². Le premier acte qui s'impose aux Allemands en révolution est de rompre avec leur déshonorant passé tout entier³.

Mais l'Assemblée des ententistes, très vieille Prusse, ne pouvait naturellement qu'accueillir par des huées un acte par lequel, pour la première fois, le peuple agit en révolutionnaire, non seulement contre ses oppresseurs, mais aussi contre les brillantes illusions de son propre passé.

Malgré l'indignation qui lui hérissé la moustache quand il rapporte un tel sacrilège, Griesheim n'oublie pas de remarquer que toute l'histoire « coûte à l'Etat 50.000 thalers et des armes pour plusieurs bataillons ».

Il poursuit : « Ce n'est pas le désir d'armer le peuple qui a provoqué l'attaque. Les armes ont été vendues pour quelques liards ».

D'après M. Griesheim, l'assaut de l'arsenal est uniquement le fait de quelques voleurs qui ont dérobé les fusils afin de les

1. A la bataille de Leipzig (16-19 octobre 1813), l'armée de Napoléon fut battue par les armées coalisées de Russie, de Prusse, d'Autriche et de Suède.

2. A la bataille de Waterloo, le 18 juin 1815, Napoléon fut battu par les troupes prussiennes et anglaises, commandées par Blücher et Wellington.

3. Marx et Engels soulignent ici le caractère ambigu des guerres de libération de 1813-1815, au cours desquelles la lutte du peuple pour sa libération et contre la politique de conquête de Napoléon fut utilisée par les princes et les hobereaux pour rétablir ou maintenir le régime féodal dans toute la mesure du possible. Ils en indiquent les aspects réactionnaires (haine contre la Révolution française, absence d'initiative dans la lutte contre les oppresseurs nationaux, glorification excessive de l'Allemagne, etc...) et s'attaquent aux historiens prussiens réactionnaires qui ont falsifié systématiquement le contenu et le sens des guerres de libération au profit du chauvinisme prussien.

revendre pour boire un coup. Pourquoi les « brigands » ont-ils justement pillé l'arsenal et non pas au contraire les riches boutiques des orfèvres et des changeurs, c'est un point sur lequel l'attaché du ministère nous doit une explication.

« On a manifesté une très vive sympathie pour le malheureux (!) capitaine, parce qu'il avait manqué à son devoir pour, comme on dit, ne pas verser le sang des citoyens; on est allé jusqu'à présenter son acte comme digne d'éloge et de gratitude; aujourd'hui une délégation réclamant que son acte soit reconnu comme méritant la gratitude de la patrie entière, s'est même rendue auprès de lui (*Indignation*). C'était des délégués des différents clubs sous la présidence de l'assesseur Schramm (*Indignation à droite et « Hou »*). Un fait est certain : le capitaine a violé la loi première, la loi la plus noble du soldat — il a abandonné son poste malgré les instructions formelles qu'il avait reçues de ne pas le faire sans un ordre exprès. On lui a fait accroire qu'en se retirant, il sauvait le trône, que toutes les troupes avaient quitté la ville et que le roi s'était enfui de Potsdam. *Il a agi tout comme ce commandant de forteresse en 1806*¹ qui, lui aussi, sans plus de façons, livra à l'ennemi, au lieu de la défendre, la place qui lui avait été confiée. D'ailleurs l'objection suivant laquelle il avait empêché, par sa retraite, une effusion de sang, tombe d'elle-même; de toutes façons on ne lui aurait pas touché un cheveu puisqu'il capitula au moment où le reste du bataillon arrivait à son secours ». (*Bravos à droite, sifflets à gauche*).

M. Griesheim a naturellement encore oublié que l'attitude réservée du capitaine Natzmer a sauvé Berlin d'une nouvelle bataille, les ministres du pire des dangers, et la monarchie de la chute. M. Griesheim est de nouveau lieutenant-colonel jusqu'au bout des ongles à la manière de la vieille Prusse de 1806; il ne voit dans l'action de Natzmer qu'insubordination, lâche abandon de poste et trahison. L'homme à qui la monarchie doit de subsister, doit être condamné à mort. Bel exemple pour toute l'armée !

Et quelle fut l'attitude de l'Assemblée en écoutant le récit de

1. Après la défaite d'Iéna et d'Auerstaedt en 1806, la décomposition de l'armée prussienne d'alors apparut au grand jour. Presque partout les forteresses prussiennes se rendirent sans combat.

Capitulèrent successivement : le 25 octobre Spandau; le 30 octobre Stettin; le 31 octobre Kustrin; le 11 novembre Magdebourg; le 21 novembre Hameln; etc...

Griesheim ? Elle fit écho à son indignation. Finalement la gauche protesta par des sifflets. La gauche berlinoise a, en général, une attitude de plus en plus lâche, de plus en plus équivoque. Ces Messieurs qui, lors des élections, se sont servi du peuple, où étaient-ils dans la nuit du 14 juin lorsque le peuple, par simple perplexité, laissa très vite échapper les avantages conquis, alors qu'il manquait seulement un chef pour parfaire la victoire ? Où étaient MM. Berends, Jung, Elsner, Stein, Reichenbach ? Ils restèrent chez eux ou firent aux ministres d'anodines représentations. Et ce n'est pas tout. Ils n'osent même pas défendre le peuple contre les calomnies et les outrages de l'attaché gouvernemental. Aucun orateur ne monte à la tribune. Aucun d'eux ne veut être responsable de l'action du peuple qui leur a procuré la première victoire. Tout ce qu'ils osent, c'est *siffler* ! Quel héroïsme !

(N° 20, 20 juin 1848, p. 1)

L'AMENDEMENT STUPP

Cologne, 20 juin

M. Stupp, de Cologne, a déposé un amendement à la loi sur l'*immunité parlementaire*; cet amendement n'est pas venu en discussion à l'Assemblée ententiste, mais pourrait ne pas être sans intérêt pour les concitoyens colonais de M. Stupp. Nous ne voulons pas vous priver du plaisir sans mélange que procure cette œuvre d'art législative.

Amendement du député Stupp

§ 1. « Aucun membre de l'Assemblée ne peut être amené à rendre un compte quelconque de ses votes, ou des paroles et des opinions exprimées en sa qualité de député. »

Amendement : « Suppression du mot « paroles » à la troisième ligne. »

Motif : « Il suffit que le député puisse exprimer librement son *opinion*. L'expression « paroles » peut impliquer des outrages qui fonderaient l'offensé à déposer une *plainte civile*. Mettre les députés à l'abri de telles plaintes me paraît être en contradiction avec le prestige et l'honneur de l'Assemblée. »

Il suffit que le député n'exprime *absolument aucune opinion*, mais tambourine *en signe de désapprobation* et vote. Car pourquoi ne pas supprimer aussi « l'*opinion* » puisque les opinions doivent être exprimées avec des « paroles » et que ces paroles peuvent être « outrageantes », puisque l'expression « opinion » peut *impliquer* aussi des opinions outrageantes ?

§ 2. « Aucun membre de l'Assemblée ne peut, pendant la durée de celle-ci, et sans son assentiment, être rendu responsable ni être arrêté pour un acte passible de sanctions, à moins qu'il ne soit arrêté en flagrant délit dans les 24 heures qui suivent. Un tel assentiment est nécessaire lors d'une arrestation pour dettes. »

Amendement. « Suppression de la phrase de conclusion : Un tel assentiment est nécessaire lors d'une arrestation pour dettes. »

Motif : « Il s'agit ici d'une atteinte aux droits privés des citoyens dont la sanction me paraît contestable. Si grand que puisse être l'intérêt pour l'Assemblée de compter dans ses rangs tel ou tel député, j'estime cependant que le respect des droits privés doit prévaloir. »

« Il faut considérer en particulier que nous votons cette loi non pour l'avenir, c'est-à-dire non pour les membres d'une Chambre future, mais pour nous. À supposer qu'il y ait parmi nous des députés qui aient à redouter d'être arrêtés pour dettes, cela ferait certainement mauvaise impression sur nos électeurs, si nous voulions nous protéger contre les poursuites légales de nos créanciers par une loi que nous aurions nous-mêmes votée. »

Ou plutôt, inversement ! Cela fait mauvaise impression sur M. Stupp que les électeurs aient envoyé « parmi nous » des députés qui puissent être arrêtés pour dettes. Quelle chance pour Mirabeau et Fox qu'ils n'aient pas vécu sous la législation Stupp. Une seule difficulté arrête un instant M. Stupp, c'est « l'intérêt pour l'Assemblée de compter dans ses rangs tel ou tel député ». *L'intérêt du peuple* — qui donc en parlera ? Il s'agit ici de l'intérêt d'une « société fermée » qui veut garder dans ses rangs, celui qu'un créancier souhaite en prison. Heurt de deux intérêts importants ! M. Stupp pouvait donner à son amendement une rédaction plus pertinente. Pour être élus représentants du peuple, des individus grevés de dettes doivent avoir l'autorisation de leurs créanciers respectifs. Ils sont à tout moment révocables par leurs créanciers. Et en dernière instance, l'Assemblée et le gouvernement sont soumis à la décision suprême des créanciers de l'État.

Deuxième amendement au § 2 : « Aucun membre de l'Assemblée ne peut, sans l'assentiment de celle-ci, et pendant

la durée de ses séances, être poursuivi d'office ni arrêté pour un acte répréhensible, à moins d'un flagrant délit. »

Motif : « A la première ligne, le mot Assemblée est pris dans le sens de corps constitué, l'expression — durée de celle-ci — ne me paraît donc pas convenir, et je propose « durée des séances de celle-ci ».

A la place d'« acte passible d'une peine », « acte répréhensible » me semble mieux convenir.

Je suis d'avis que nous n'avons pas le droit d'exclure les plaintes civiles concernant des actes répréhensibles, car nous nous permettrions ainsi une atteinte aux droits privés. De là l'adjonction « d'office ».

Si l'adjonction : « ou dans les 24 heures qui suivent, etc... » subsiste, le juge peut arrêter un député durant les 24 heures qui suivent tout délit. »

Le projet de loi garantit l'immunité parlementaire pendant la durée de l'Assemblée, l'amendement de M. Stupp pendant « la durée des séances », c'est-à-dire pendant 6 heures par jour, 12 heures au maximum. Et quel sagace exposé des motifs. On peut parler de la durée d'une séance, mais la durée d'un Corps constitué ?

Sans l'assentiment de l'Assemblée M. Stupp ne veut exposer aucun député à une poursuite ou une arrestation d'office. Il se permet donc une atteinte au droit criminel. Mais au nom de la plainte civile ! Surtout pas d'atteinte au droit civil, vive le droit civil ! Ce qui n'est pas de la compétence de l'État, doit être de la compétence du citoyen privé ! La plainte civile au-dessus de tout ! La plainte civile est l'idée fixe de M. Stupp. Le droit civil c'est Moïse et les prophètes ! Jurez sur le droit civil, spécialement sur la plainte civile. Peuple, fais preuve de respect devant le Saint des Saints !

Le droit privé n'empiète pas sur le droit public, mais il y a de « graves » empiètements du droit public sur le droit privé. Pourquoi même avoir une Constitution puisque nous possédons le Code civil¹, des cours de justice et des avocats ?

1. Le Code civil fut introduit par la France dans les territoires d'Allemagne occidentale et méridionale qu'elle avait conquis. En Rhénanie, il resta valable même après la réunion de cette province à la Prusse. Il conservait pour l'essentiel les conquêtes de la Révolution française et représentait un progrès considérable sur le Code prussien.

§ 3. « Toute procédure criminelle contre un membre de l'Assemblée et toute détention est suspendue pour la durée de la séance si l'Assemblée le décide. »

Proposition de modification de la rédaction du § 3 :

« Toute procédure criminelle contre un membre de l'Assemblée et toute arrestation effectuée en conséquence de cette procédure, si elle n'a pas eu lieu en vertu d'un jugement en forme, doit être immédiatement suspendue si l'Assemblée le décide. »

Motif : « Il n'est sans doute pas dans l'esprit du texte de libérer de la maison d'arrêt des députés déjà condamnés par un jugement en forme à une peine de prison. »

« Si l'amendement passe, ceci vaut aussi pour ceux qui sont incarcérés pour dettes. »

L'Assemblée pourrait-elle nourrir le dessein, qui serait de haute trahison, d'amoindrir la « vertu d'un jugement en forme » ou même d'appeler en son sein un homme « incarcéré » pour dettes ? M. Stupp tremble à l'idée de cet attentat contre la plainte civile et la vertu d'un jugement en forme. Toutes les questions concernant la souveraineté du peuple sont maintenant réglées : M. Stupp a proclamé la *souveraineté de la plainte civile et du droit civil*. Quelle cruauté d'arracher un tel homme à la pratique du droit civil et de le précipiter dans la sphère *inférieure* du pouvoir législatif ? Le peuple souverain a commis ce « grave » empiètement sur le « droit privé ». M. Stupp intente donc une action civile contre la souveraineté du peuple et le droit public.

Mais le tsar Nicolas peut tranquillement rebrousser chemin. A la première violation de la frontière prussienne, le député Stupp l'affrontera, la « plainte civile » d'une main, et « le jugement en forme » de l'autre. Car, démontre-t-il avec la solennité de mise : La guerre, qu'est-ce que la guerre ? Un grave empiètement sur le droit privé ! Un grave empiètement sur le droit privé !

(N° 21, 21 juin 1848, pp. 1 et 2)

Friedrich ENGELS

NOUVELLE POLITIQUE EN POSNANIE

Cologne, 20 juin

Encore un nouveau tournant dans l'affaire de Posnanie ! Après la phase des promesses généreuses et des proclamations exaltantes, après la phase Willisen vint la phase Pfuel avec schrapnells, marques d'infamie et têtes rasées, la phase du bain de sang et de la barbarie russe. Après la phase Pfuel vient maintenant une nouvelle phase de réconciliation !

Le commandant Olberg, chef de l'état-major en Posnanie, principal responsable des massacres et des marques d'infamie, est brusquement muté d'office. Le général Colomb est lui aussi muté d'office de Posen à Königsberg. Le général Pfuel (von Höllestein¹) est convoqué à Berlin où le premier président Beurmann est déjà arrivé.

Ainsi la Posnanie est abandonnée des chevaliers qui portaient sur leur blason une pierre infernale et brandissaient le rasoir, des vaillants qui, bien embusqués, descendaient aux schrapnells à 1.000 ou 2.000 pas les moissonneurs sans défense. Les Juifs allemands, bouffeurs de Polonais, tremblent ; comme les Polonais autrefois, ils se voient maintenant trahis par le gouvernement.

Le ministère Camphausen a eu soudain une illumination. Le danger de l'invasion russe lui montre maintenant quelle énorme faute il a commise en livrant les Polonais à la fureur de la bureaucratie et de l'armée territoriale poméranienne. Il voudrait à

1. Lors de la répression de l'insurrection en Posnanie, le général von Pfuel se distingua par sa cruauté. On tondait les prisonniers, on leur imposait une marque sur les mains et les oreilles au nitrate d'argent (ou « pierre infernale », en allemand : *Höllestein*).

tout prix regagner les sympathies des Polonais, maintenant qu'il est trop tard !

Par conséquent, toute la sanglante guerre d'extermination contre les Polonais avec toutes les cruautés et les barbaries qui marqueront le nom allemand d'un opprobre éternel, la juste haine mortelle des Polonais à notre égard, l'alliance maintenant nécessaire des Russes et des Polonais contre l'Allemagne, une alliance qui apporte aux ennemis de la révolution le renfort d'un vaillant peuple de 20 millions d'habitants — tout ceci n'est arrivé, n'a été réalisé que pour donner finalement à M. Camphausen l'occasion de bredouiller son *pater peccavi*¹ ?

Maintenant qu'il a besoin des Polonais, M. Camphausen croit-il peut-être qu'il peut, par de suaves discours et des concessions, reconquérir leurs sympathies noyées dans le sang ? Croit-il que les mains portant la flétrissure se battront jamais pour lui, que les crânes rasés s'exposeront pour lui aux sabres russes ? Croit-il vraiment pouvoir jamais mener au feu, contre la mitraille russe ceux que les schrapnells prussiens ont épargnés ?

Et M. Camphausen croit-il pouvoir rester encore au gouvernement après avoir avoué lui-même, sans équivoque, son incapacité ?

(N° 21, 21 juin 1848, p. 2)

1. Mon père, j'ai péché.

CHUTE DU MINISTÈRE CAMPHAUSEN¹

Cologne, 22 juin

*Le soleil a beau briller d'un bel éclat,
Il lui faudra bien disparaître à l'horizon²*

et le soleil du 30 mars, rouge du sang ardent des Polonais, a disparu lui aussi à l'horizon.

Le ministère Camphausen s'était drapé dans le vêtement du libéralisme bourgeois de la contre-révolution. La contre-révolution se sent assez forte pour rejeter ce masque gênant.

Il est possible que quelque ministère du centre gauche, sans stabilité, succède, pour quelques jours, au ministère du 30 mars. Son véritable successeur est le *ministère du Prince de Prusse*. C'est à Camphausen que revient l'honneur d'avoir donné au parti féodal absolutiste son chef naturel et de s'être donné à lui-même un successeur.

Pourquoi flatter plus longtemps les tuteurs bourgeois ?

Les Russes ne sont-ils pas à la frontière de l'Est, et les troupes prussiennes à la frontière occidentale ? Les Polonais ne sont-ils pas gagnés à la propagande russe grâce aux schrapnells et à la pierre infernale ?

N'a-t-on pas pris toutes mesures pour réitérer dans la plupart des villes de Rhénanie le bombardement de Prague ?

Au cours des guerres contre le Danemark et contre la Pologne, ainsi que dans les nombreux petits conflits entre la troupe

1. Après l'assaut donné à l'arsenal, le 17 juin 1848, les ministres von Kanitz, le comte Schwerin et le baron von Arnim se retirèrent, et le 20 juin, ce fut le tour du ministère Camphausen tout entier.

2. RAIMUND : *Le Paysan millionnaire*; cf. aussi HEINE : préface à la 2^e édition du *Livre des chants* (1837).

et le peuple, l'armée n'a-t-elle pas eu tout le temps de se transformer en soldatesque brutale ?

La bourgeoisie n'est-elle pas fatiguée de la révolution ? Et le rocher sur lequel la contre-révolution bâtit son église, l'Angleterre, ne se dresse-t-il pas en pleine mer ?

Cherchant encore à happer quelques sous de popularité¹, à attendre l'opinion publique, le ministère Camphausen assure quitter *en dupe* * la scène de l'Etat. Il est, bien sûr, un trompeur trompé. Au service de la grande bourgeoisie, il a dû chercher à frustrer la révolution de ses conquêtes démocratiques; en lutte contre la démocratie, il a dû s'allier au parti aristocrate et devenir l'instrument de ses appétits contre-révolutionnaires. Ce parti est devenu assez fort pour jeter son protecteur par-dessus bord. *M. Camphausen a semé la réaction au sens où l'entend la grande bourgeoisie, il l'a récoltée au sens où l'entend le parti féodal.* Telles furent ses bonnes intentions, tel fut son triste destin. Un sou de popularité pour l'homme déçu.

Un sou de popularité !

*Le soleil a beau briller d'un bel éclat
Il lui faudra bien disparaître à l'horizon !*

Mais à l'est il réapparaît !

(N° 23, 23 juin 1848, p. 1)

1. « Un sou de popularité à Menzel et à ses souabes » (HEINE : *L'Allemagne*, « Un conte d'hiver » (1844), Chant XXIV, strophe 21.

Friedrich ENGELS

PREMIER ACTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ALLEMANDE DE FRANCFORT

Cologne, 22 juin

Enfin l'Assemblée nationale allemande a eu un sursaut !

Enfin, elle a pris un décret aux conséquences pratiques immédiates, elle est intervenue dans la guerre austro-italienne.¹

Et comment est-elle intervenue ? A-t-elle proclamé l'indépendance de l'Italie ? A-t-elle expédié un courrier à Vienne avec l'ordre pour Radetzky et Welden de se retirer immédiatement derrière l'Isonzo² ? A-t-elle envoyé une adresse de félicitations au gouvernement provisoire de Milan ?

Pas du tout ! Elle a déclaré qu'elle considérait toute *attaque contre Trieste comme un casus belli.*

Ce qui signifie : l'Assemblée nationale allemande, en complet accord avec la Diète, permet aux Autrichiens de se livrer en Italie aux plus grandes brutalités, de piller, d'assassiner, de lancer dans toutes les villes, dans tous les villages, des fusées incendiaires (voir l'article sur l'Italie³) et de se retirer ensuite sur le territoire neutre

1. A l'annonce qu'une révolution victorieuse avait éclaté à Vienne, une insurrection éclata à Milan (18-23 mars 1848). Les insurgés obligèrent Radetzky et les 15.000 soldats de l'armée autrichienne à quitter la ville. Un gouvernement provisoire, composé de bourgeois libéraux fut formé le 22 mars. Le mouvement insurrectionnel gagna la Vénétie et la Lombardie, Parme et Modène.

2. L'Isonzo, fleuve d'Italie qui naît dans le massif du Terglou et se jette dans le golfe de Trieste.

3. N.G.R., 23 juin 1848, n° 23, p. 4 : « Vicence (détails sur la prise de la ville) ».

de la Confédération germanique. Elle permet à tout instant aux Autrichiens de submerger la Lombardie de Croates et de Pandours¹, à partir du territoire allemand, mais elle veut interdire aux Italiens de poursuivre dans leurs tanières les Autrichiens battus. Elle permet aux Autrichiens, venant de Trieste, de bloquer Venise et les embouchures de la Piave, de la Brenta et du Tagliamento; mais elle interdit aux Italiens la moindre hostilité contre Trieste !

L'Assemblée nationale allemande ne pouvait pas se conduire plus fâcheusement qu'en adoptant ce décret. Elle n'a pas le courage de condamner ouvertement la guerre d'Italie. Elle a encore moins le courage d'interdire au gouvernement autrichien de faire la guerre. Dans son embarras, elle adopte — et par-dessus le marché par acclamations, pour étouffer par des clameurs son angoisse secrète — le décret contre Trieste : décret qui ne veut dans sa forme ni approuver ni désapprouver la guerre contre la révolution italienne, mais qui en fait l'approuve.

Ce décret est une *déclaration de guerre à l'Italie*, déclaration indirecte et par conséquent doublement déshonorante pour une nation de 40 millions d'habitants comme la nation allemande.

Le décret de l'Assemblée de Francfort soulèvera une tempête d'indignation dans toute l'Italie. Si les Italiens ont encore tant soit peu de fierté et d'énergie à dépenser, ils répondront en bombardant Trieste et en marchant sur le Brenner.

Mais l'Assemblée de Francfort propose, et le peuple français dispose. Venise a appelé les Français à l'aide; après cette décision, les Français ne tarderont sans doute pas à franchir les Alpes, et il ne faudra pas longtemps pour que nous les ayons sur le Rhin.

Un député² fit à l'Assemblée de Francfort le reproche de chômer.

C'est tout le contraire. Elle a déjà tellement travaillé que nous avons une guerre au Nord et une guerre au Sud, et que sont devenues inévitables une guerre à l'Ouest et une guerre à l'Est. Nous nous trouverons donc dans l'heureuse posture d'un pays

1. Les *Croates* étaient des soldats de l'armée autrichienne (cavalerie légère et infanterie) qui se recrutaient primitivement chez le peuple croate. Les *Pandours* constituaient une formation militaire autrichienne : c'étaient des troupes d'infanterie particulièrement brutales.

2. Il s'agit de Kohlpärzer, auteur de la proposition tendant à considérer comme *casus belli* toute attaque contre Trieste.

qui combat à la fois le Tsar et la République française, la réaction et la révolution. L'Assemblée a veillé à ce que des soldats russes, français, danois et italiens se donnent rendez-vous* à l'église Saint-Paul¹ de Francfort. Et on prétend que l'Assemblée chôme ?

(N° 23, 23 juin 1848, p. 1)

1. Eglise désaffectée où se réunissait l'Assemblée nationale.

LE CABINET HANSEMANN ¹

Cologne, 23 juin

Nouveau tournant dans la crise ministérielle de Berlin ! Notre Hansemann est chargé de former le cabinet et, avec les épaves de l'ancien ministère, les Patow, Bornemann, Schleinitz et Schreckenstein, il tombera avec attendrissement dans les bras du centre gauche.

M. Rodbertus doit participer à la nouvelle combinaison ; il est le médiateur qui procure aux épaves repentantes du ministère Camphausen, la grâce et le pardon du centre gauche.

Par la grâce de M. Rodbertus, notre Duchâtel prussien voit couronnés ses vœux les plus chers — il devient « Premier ». Les lauriers de Camphausen ne le laissent plus dormir ; désormais, il aura l'occasion de prouver de quoi il est capable quand il peut sans entrave, déployer ses ailes. Il va pouvoir enfin nous faire admirer, dans toute leur gloire, ses gigantesques projets financiers en vue de supprimer toute détresse et toute misère, — ces projets dont il a fait miroiter les merveilles à ses députés. C'est vraiment maintenant qu'il est en mesure de consacrer à l'État la plénitude de ces talents déployés jusque là avec tant de brio et de succès dans les chemins de fer² et à d'autres postes. C'est maintenant que vont pleuvoir les questions de confiance.

1. Le gouvernement Auerswald-Hansemann, le « ministère d'action », succéda le 26 juin 1848 au ministère Camphausen et dura jusqu'au 21 septembre.

2. Hansemann avait défendu avec habileté les intérêts d'Aix-la-Chapelle en rivalité avec Cologne pour l'établissement du chemin de fer Cologne-Anvers. Il obtint un poste de direction dans le conseil d'administration de la société chargée de répartir les actions entre les

M. Hansemann a surpassé son modèle : grâce au sacrifice de Rodbertus il devient premier ministre, ce que Duchâtel ne fut jamais. Mais nous le mettons en garde. Duchâtel avait ses raisons pour toujours rester en apparence au second plan. Duchâtel savait que les couches plus ou moins cultivées de la population, aussi bien à la Chambre qu'en dehors, avaient besoin d'un beau parleur, chevalier du « grand débat », d'un Guizot ou d'un Camphausen, qui, en toute circonstance, apaise les consciences et entraîne les cœurs de ses auditeurs par son art de manier arguments nécessaires, développements philosophiques, théories politiques et autres phrases creuses. Duchâtel accordait volontiers à ses idéologues loquaces le nimbe de la Présidence du Conseil ; ce vain éclat était pour lui sans valeur, ce qui lui importait c'était le pouvoir réel et il savait que là où il était, était le pouvoir réel. M. Hansemann veut faire une autre expérience, il doit savoir ce qu'il fait. Nous, nous répétons que la Présidence du conseil n'est pas la place normale de Duchâtel.

Mais un sentiment pénible nous saisit quand nous pensons avec quelle rapidité M. Hansemann tombera du haut de son éniivrante grandeur. Car le cabinet Hansemann est voué à la chute avant même d'être constitué, avant même d'avoir pu un seul instant jouir de son existence.

Le bourreau se tient devant la porte¹,

la réaction et les Russes frappent à la porte et, avant que le coq ait chanté trois fois, le cabinet Hansemann sera tombé malgré Rodbertus et malgré le centre gauche. Alors adieu Présidence du conseil, adieu projets financiers et plans gigantesques pour supprimer la misère ; l'abîme les engloutira tous, et grand bien fasse à M. Hansemann s'il peut retourner tranquillement à son modeste foyer bourgeois méditer sur le fait que la vie est un songe².

(N^o 24, 24 juin 1848, p. 1)

capitales d'Aix-la-Chapelle et de Cologne. Il publia en 1837 un livre : *Die Eisenbahnen und deren Aktionäre in ihrem Verhältnis zum Staat* (Les chemins de fer et leurs actionnaires dans leurs rapports avec l'État). Il continua à jouer un rôle important dans diverses sociétés de chemins de fer.

1. HEINE : *Le chevalier Olaf* (II, strophe 1).

2. « La Vie est un Songe », titre d'une œuvre de Calderon.

UN ARTICLE
DE LA *NEUE BERLINER ZEITUNG*¹
SUR LES CHARTISTES²

Cologne, 23 juin

La *Neue Berliner Zeitung* nous rapporte dans son premier numéro toutes sortes de choses bizarres qui ont eu lieu en Angleterre. L'originalité est une belle chose; la *Neue Berliner Zeitung* a du moins le mérite de présenter la situation en Angleterre de façon tout à fait inédite. Voici ce qu'on lit d'abord :

« O'Connor qui semble être en fait un homme sans esprit et sans caractère, n'a ici aucun crédit ».

Nous ne trancherons pas si O'Connor a autant d'esprit et de caractère que la *Neue Berliner Zeitung*. Le rejeton des anciens rois irlandais, le dirigeant du prolétariat britannique peut être en retrait sur la Berlinoise cultivée³, quand il s'agit de ces avantages, mais en ce qui concerne le crédit, ô Berlinoise cultivée, assurément tu as raison; O'Connor, comme tous les révolutionnaires, a très mauvaise réputation; il n'a jamais su gagner la considération de tous les bien-pensants, alors que toi,

1. La *Neue Berliner Zeitung* était un quotidien réactionnaire qui parut de juin à octobre 1848.

2. *Chartisme* : mouvement politique révolutionnaire particulièrement actif et influent en Angleterre de 1838 à 1848. Son nom vient de ce que ses membres réclamaient une Charte du peuple, qui fut présentée au Parlement en 1838, à la suite d'une vaste pétition. Sur ce sujet on lira utilement ENGELS : *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Editions sociales 1961, pp. 267-297.

3. C'est ainsi que la *Nouvelle Gazette rhénane* désigne ironiquement la *Neue Berliner Zeitung* (la *Nouvelle Gazette berlinoise*).

tu l'as obtenue dès ton premier numéro. Un peu plus loin la Berlinoise écrit encore : « O'Connell dit qu'il [O'Connor] a bien de l'énergie mais aucune logique. » Encore une perle. Le défunt Dan¹ était un homme honorable; la logique de son énergie consistait à tirer des poches de ses compatriotes pauvres une rente annuelle de 30.000 livres sterling; la logique de l'agitation développée par O'Connor n'a rapporté au chartiste décrié que la vente de tous ses biens.

« M. Jones, le second dirigeant des chartistes de la fraction extrémiste que les tribunaux recherchent actuellement et qu'ils ne découvrent nulle part, ne peut même pas trouver quelqu'un pour lui fournir une caution de 1.000 livres sterling. »

Voilà la troisième nouvelle de cette Berlinoise extrêmement cultivée; elle énonce dans ces trois lignes, trois affirmations d'une extrême bouffonnerie. En premier lieu il ne peut absolument pas être question de caution tant que les tribunaux en sont encore à rechercher quelqu'un. En second lieu, M. Ernest Jones se trouve depuis quinze jours à Newgate², et la Berlinoise cultivée était sans doute invitée à prendre le thé chez quelque autre collègue extrêmement cultivée et bien informée, lorsque récemment toute la presse bourgeoise anglaise manifesta brutalement sa joie à l'arrestation de Jones. Troisièmement M. Jones a toutefois fini par trouver quelqu'un qui veuille bien payer pour lui les 1.000 livres : il s'agit d'un homme sans esprit et sans caractère, O'Connor lui-même; mais les tribunaux refusèrent la caution qu'il n'a pas le droit de fournir en tant que membre du Parlement.

La Berlinoise conclut en faisant état de fréquentes batailles entre chartistes dans les petites villes du pays. Chère Berlinoise, si seulement tu avais lu une gazette anglaise ! Tu aurais pu y apprendre que les chartistes ont eu de tout temps beaucoup plus de plaisir à rouer de coups la police, plutôt qu'eux-mêmes.

Nous recommandons la *Neue Berliner Zeitung*, si pleine d'esprit et de caractère, à l'attention particulière de nos lecteurs.

(N° 24, 24 juin 1848, p. 1)

1. Abréviation de Daniel [O'Connell].

2. Prison pour dettes, située dans une des rues les plus fréquentées de Londres.

MENACE DE LA GAZETTE DE GERVINUS

Cologne, 24 juin

« Si le prestige de l'Assemblée de Francfort et ses dispositions constitutionnelles tiennent la France en bride, alors tout va bien, la Prusse rétablira son prestige à partir de ses provinces orientales et dans ce cas peut-être ne redouterait-elle même pas de perdre momentanément sa province rhénane ». (*Gazette de Gervinus* du 22 juin).

Quel style diplomatique emploie là le correspondant à Berlin de la *Gazette* des professeurs¹ ! La Prusse rétablira « son prestige à partir de ses provinces orientales ». Où rétablira-t-elle son prestige ? Dans les provinces orientales ? Que non. A partir des provinces orientales. Dans la province rhénane ? Encore moins. Car elle compte, lors du rétablissement de son prestige, « sur la perte momentanée de la province rhénane », c'est-à-dire sur la perte momentanée de son « prestige » dans la province rhénane.

Donc à Berlin et à Breslau.

Et le prestige perdu, semble-t-il, à Berlin et à Breslau, pourquoi ne le rétablira-t-elle pas non avec sa province orientale, mais à partir de sa province orientale ?

La Russie n'est pas la province orientale de la Prusse, c'est plutôt la Prusse qui est la province occidentale de la Russie. Mais à partir de la province orientale prussienne, la main dans la main avec les braves Poméraniens, les Russes partiront en guerre contre Sodome et Gomorrhe² et rétabliront le « prestige » de la Prusse, c'est-à-dire de la dynastie prussienne, de la royauté absolue. Ce

1. C'est ainsi que la *Nouvelle Gazette Rhénane* désigne la *Deutsche Zeitung*.

2. Ici Sodome et Gomorrhe désignent Paris.

« prestige » fut perdu le jour où l'absolutisme a dû interposer entre lui et son peuple « un chiffon de papier¹ » taché de sang plébéen, où la Cour fut contrainte de se placer sous la protection et la surveillance de bourgeois, négociants en grains et en laine².

Donc l'ami, le sauveur vient de l'Est; pourquoi occuper militairement la frontière de ce côté-là ? C'est de l'Ouest que vient l'ennemi, c'est donc à l'Ouest qu'il faut concentrer le gros des troupes. Un naïf correspondant à Berlin de la *Kölnische Zeitung*³ ne saisit pas l'héroïsme de Pfuel, ce brave ami des Polonais, qui accepte une mission à Pétersbourg sans avoir derrière lui une escorte de 100.000 hommes. Pfuel va sans peur à Pétersbourg, Pfuel à Pétersbourg ! Pfuel ne craint pas de franchir la frontière russe, et le public allemand s'en va racontant que les soldats russes sont à la frontière allemande ! Le correspondant de la *Kölnische Zeitung* plaint le public allemand. Mais revenons à notre journal des professeurs !

Si, de l'Est, les Russes volent au secours de la dynastie prussienne, les Français, de l'Ouest, voleront au secours du peuple allemand. Et l'Assemblée de Francfort peut tranquillement poursuivre ses débats sur le meilleur ordre du jour et les meilleures « dispositions constitutionnelles ». Le correspondant de la *Gazette de Gervinus* dissimule sous des fleurs de rhétorique l'opinion « que l'Assemblée de Francfort et ses dispositions constitutionnelles » tiendront la France « en bride ». La Prusse perdra la province rhénane. Mais pourquoi devrait-elle appréhender cette perte ? Elle ne sera que « momentanée ». Le patriotisme allemand marchera une fois de plus sous commandement russe contre la Babylone gauloise et rétablira de façon durable le « prestige de la Prusse » aussi bien dans la province rhénane que dans toute l'Allemagne du Sud. O Ange exterminateur⁴ !

1. Allusion au discours prononcé par le roi de Prusse à l'ouverture de la Diète en avril 1847 : « Héritier d'une couronne que j'ai reçue intacte, et que je dois et veux laisser intacte à mes successeurs, je ne supporterai jamais qu'entre Notre Seigneur Dieu dans le ciel et notre pays s'insinue une feuille de papier écrit. »

2. Allusion à Camphausen qui, dans sa jeunesse, s'occupa du commerce des grains, et à Hansemann qui commença à faire le négoce de la laine avant de s'intéresser aux chemins de fer.

3. La *Kölnische Zeitung* paraissait depuis 1802 à Cologne. A partir de 1830 elle prit le parti de l'Eglise catholique contre le protestantisme qui prédominait en Prusse. En 1848 et 1849, elle refléta la politique de lâcheté et de trahison de la bourgeoisie libérale prussienne et mena une lutte continuelle contre la *Nouvelle Gazette rhénane*.

4. Cf. GOETHE : *Faust*, « Dans le jardin de Marthe ».

Si la Prusse ne redoute pas une perte momentanée de la province rhénane, la province rhénane redoute encore moins une perte « permanente » de la domination prussienne. Si les Prussiens s'allient avec les Russes, les Allemands s'allieront avec les Français et mèneront avec eux la guerre de l'Ouest contre l'Est, de la civilisation contre la barbarie, de la république contre l'autocratie.

Nous voulons l'unité de l'Allemagne, mais seul l'éclatement des grandes monarchies allemandes peut dégager les éléments de cette unité. Ils ne seront soudés les uns aux autres que dans le creuset de la guerre et de la révolution. Or le constitutionnalisme disparaît de lui-même dès que les événements imposent le *mot d'ordre* : *Autocratie ou République*. Mais les bourgeois constitutionnalistes nous crient avec indignation : qui a amené les Russes en Allemagne ? Qui sinon les démocrates ? A bas les démocrates ! Et ils ont raison !

Si nous avons introduit nous-mêmes le système russe chez nous, nous aurions épargné aux Russes le mal de le faire, et à nous -- *les frais de la guerre*.

(N° 25, 25 juin 1848, p. 1)

LE MÉMOIRE DE PATOW SUR LE RACHAT

Cologne, 24 juin

Au cours de la séance ententiste du 20 de ce mois, cette funeste séance où le soleil de Camphausen disparut à l'horizon et où le chaos ministériel fit son entrée, M. Patow déposa un mémoire sur les principes essentiels selon lesquels il pense procéder à l'élimination de la féodalité à la campagne.

Quand on lit ce mémoire, on se demande pourquoi une guerre des paysans n'a pas éclaté depuis longtemps dans les provinces de la vieille Prusse. Quel fatras de corvées, de dîmes, de livraisons, quel bric-à-brac de noms moyenâgeux, l'un plus extravagant que l'autre ! Suzeraineté, cas de décès, mainmorte, mortaille, dîme de bétail, droit d'aubaine, dîme de Walpurgis, arrérage des abeilles, rente sur la cire, droit des prairies, dîmes, droits de tenure, rentes complémentaires, tout cela a subsisté jusqu'à nos jours dans l'Etat « le mieux administré du monde », et cela aurait subsisté jusqu'à la consommation des siècles, si les Français n'avaient pas fait la Révolution de février.

En effet, la plupart de ces charges, et justement *les plus accablantes*, auraient subsisté jusqu'à la consommation des siècles si tout se passait conformément aux vœux de M. Patow. C'est justement à M. Patow que ce département a été attribué, pour qu'il ménage au maximum les hobereaux campagnards de la Marche, de Poméranie et de Saxe, et qu'il frustre au maximum les paysans des conquêtes de la révolution !

La révolution de Berlin avait rendu le système féodal impossible à l'avenir. Les paysans l'avaient aussitôt aboli en pratique, cela va de soi. Le gouvernement n'avait plus qu'à donner une forme légale à l'abolition de toutes les charges féodales, déjà réalisée dans les faits par la volonté du peuple.

Mais avant que l'aristocratie se décide à un 4 août, il faut que ses châteaux soient en flammes. Le gouvernement, représenté ici par un aristocrate, s'est prononcé en faveur de l'aristocratie; il soumet à l'Assemblée un mémoire qui invite maintenant les ententistes à trahir également la révolution paysanne qui a éclaté en mars dans toute l'Allemagne, et ce, au profit de l'aristocratie. Le gouvernement est responsable des conséquences que l'application des principes de Patow aura à la campagne.

M. Patow veut en effet que les paysans paient une indemnité pour la suppression de toutes les charges féodales, même des droits de tenure. Ne doivent être supprimées sans indemnité que les charges qui résultent de la sujétion héréditaire, de l'ancien système des contributions et de la juridiction patrimoniale¹ ou bien les charges sans valeur pour les féodaux (quelle bienveillance!), c'est-à-dire essentiellement les charges qui constituent la part la plus minime de tout le système de charges féodales.

Par contre, les rachats de charges féodales qui ont été établis par contrats ou par sentence du tribunal, sont définitifs. C'est-à-dire que les paysans qui ont racheté leurs charges conformément à la législation réactionnaire, favorable à la noblesse, édictée depuis 1316 et plus spécialement depuis 1340, et sont de ce fait frustrés de leur propriété au profit des seigneurs féodaux, d'abord par la loi, puis par des employés vénaux, ne reçoivent aucune indemnité.

En compensation, on doit créer des banques de crédit pour jeter de la poudre aux yeux des paysans.

Si tout se passait selon les vœux de M. Patow, les charges féodales seraient aussi peu supprimées qu'elles ont été rachetées sous la vieille législation de 1307².

1. La juridiction patrimoniale donnait au seigneur féodal le droit de juger et de punir ses paysans. Son domaine fut restreint en 1848. Elle fut supprimée en 1877.

2. De 1807 à 1811, les ministres Stein et Handenberg introduisirent quelques réformes agraires en Prusse. L'édit du 9 octobre 1807 et l'ordre ministériel du 28 octobre 1807 supprimaient le servage en Prusse, mais conservaient toutes les dîmes et les corvées des paysans. Lorsque menaçait

Le titre qui convient au projet de M. Patow est le suivant : Mémoire pour le maintien des charges féodales jusqu'à la fin des siècles, grâce au rachat.

Le gouvernement pousse à une guerre des paysans. Peut-être la Prusse « n'aura-t-elle pas peur » non plus d'une « perte momentanée » de la Silésie.

(N° 25, 25 juin 1848, p. 1)

la guerre entre Napoléon et la Russie, le gouvernement tenta de s'assurer l'aide des paysans. Le 14 septembre 1811 parut un édit qui promettait aux paysans le droit d'être dispensés des charges féodales dans un délai de deux ans à condition de céder la moitié de leurs terres au propriétaire foncier ou de lui verser une somme équivalente. Après la victoire sur Napoléon, ces promesses ne furent pas tenues et c'est seulement en 1845 que les paysans obtinrent le droit de remplacer la rente en argent et en blé par un paiement vingt-cinq fois supérieur.

Friedrich ENGELS

CARACTÈRE DÉMOCRATIQUE DE L'INSURRECTION

Prague

Il se confirme de jour en jour que notre interprétation de l'insurrection de Prague (voir le n° 18 de ce journal) est la bonne, que les insinuations des feuilles allemandes contre le parti tchèque disant qu'il sert la réaction, l'aristocratie, les Russes, etc... étaient de purs mensonges.

On ne voyait que le comte Léo Thun et ses aristocrates; on ne voyait pas la masse du peuple de Bohême, des nombreux travailleurs de l'industrie, des paysans. Le fait que l'aristocratie chercha un instant à confisquer le mouvement tchèque à son profit et à celui de la camarilla d'Innsbruck, voilà qui impliquait bien sûr que le prolétariat révolutionnaire de Prague — lui qui en 1844 fut trois jours durant maître absolu de Prague¹ — représentait les intérêts de la noblesse et de la réaction en général !

Mais le premier coup sérieux et décisif porté par le parti tchèque a fait voler toutes ces calomnies en poussière. L'insurrection était si résolument démocratique que les comtes Thun, au lieu d'en prendre la tête, se retirèrent aussitôt et furent retenus comme otages autrichiens par le peuple. Elle était si résolument démocratique que tous les Tchèques du parti aristocratique prirent la

1. Il s'agit du soulèvement spontané des travailleurs du textile de Prague et de ses environs, qui vivaient dans le dénuement le plus extrême; il eut lieu dans la deuxième moitié de juin 1844. Le mouvement des ouvriers qui détruisirent des fabriques et des machines fut réprimé avec cruauté par les troupes gouvernementales autrichiennes.

fuite. Elle était autant dirigée contre les seigneurs féodaux tchèques que contre la soldatesque autrichienne.

Les Autrichiens attaquèrent le peuple, non parce qu'il était tchèque, mais parce qu'il était *révolutionnaire*. Pour l'armée, l'assaut de Prague n'était qu'un prélude à la prise d'assaut et à la réduction en cendres de Vienne.

Voici ce qu'écrivit la *Berliner Zeitungs-Halle*¹.

Vienne le 20 juin.

C'est aujourd'hui que la délégation envoyée par le comité civique² d'ici à Prague est revenue, chargée en tout et pour tout de s'occuper de la surveillance des comptes rendus télégraphiques afin que nous n'ayons pas à attendre 24 heures les nouvelles de là-bas, comme ce fut le cas ces jours derniers. La délégation a rendu compte de sa mission au comité. Elle rapporte les horreurs commises par les autorités militaires de Prague. Elle n'a qu'un terme pour qualifier toutes les horreurs d'une ville conquise, bombardée, assiégée : à savoir qu'il n'y a pas de mot pour décrire ces atrocités. C'est au risque de leur vie que les délégués, au départ de la dernière étape avant Prague, ont atteint la ville en voiture; c'est au risque de leur vie qu'ils ont atteint le château de Prague en se frayant un chemin au milieu des soldats.

Partout, les soldats leur criaient : « Vous aussi, vous êtes là, chiens de Viennois ! Maintenant nous vous tenons ! » Beaucoup voulaient tomber sur les délégués à bras raccourcis; les officiers eux-mêmes se conduisirent avec une brutalité sans bornes. Les délégués parvinrent enfin au château. Le comte Wallmoden prit les lettres de créance que leur avait données le comité, regarda la signature et dit : « Pillersdorf ? En voilà un qui ne compte pas pour nous ! » Windischgraetz accueillit la racaille bourgeoise avec plus de rudesse que jamais et dit : « La révolution a vaincu partout; ici c'est nous qui sommes les

1. La *Berliner Zeitungs-Halle* était un quotidien paraissant à Berlin depuis 1846, sous la direction de Gustav Julius; en 1848, il représentait la démocratie petite-bourgeoise.

2. Le comité civique fut constitué à Vienne en mai 1848; il était composé de bourgeois, de la garde nationale et d'étudiants; il se proposait de maintenir l'ordre et la sécurité et d'assurer la défense des droits du peuple.

vainqueurs et nous ne reconnaissons aucune autorité civile. Tant que j'étais à Vienne, tout y est resté tranquille. A peine étais-je parti que tout fut bouleversé par la tourmente. » La délégation fut dépouillée de ses armes et retenue prisonnière dans une pièce du château. Deux jours plus tard, les délégués reçurent l'autorisation de partir; on ne leur restitua par leurs armes.

Voilà ce que rapportèrent nos délégués, voilà comment le Tilly de Prague les a traités, voilà comment se comportèrent les soldats, et ici on fait encore semblant de croire à une simple lutte contre les Tchèques. Les délégués parlaient-ils la langue de Bohême? Ne portaient-ils pas l'uniforme de la garde nationale de Vienne, n'avaient-ils pas en main les pleins pouvoirs du ministère et du comité civique, habilité par le ministère à exercer l'autorité législative.

Mais la révolution a déjà fait de trop grands progrès. Windischgraetz se prend pour l'homme qui doit l'endiguer. On abat les Bohémiens comme des chiens et quand l'heure du coup d'audace sonnera, on marchera sur Vienne. Pourquoi Léo Thun fut-il libéré par Windischgraetz, le même Léo Thun qui avait pris la tête du gouvernement provisoire de Prague, qui prêchait la sécession de la Bohême? Pourquoi, demandons-nous, fut-il repris aux Tchèques et libéré, si tous ses faits et gestes n'étaient pas un jeu truqué avec l'aristocratie pour provoquer la rupture?

Avant-hier un train est parti de Prague. Il s'y trouvait des étudiants allemands en fuite, des gardes nationaux viennois, des familles fuyant Prague; malgré le calme rétabli, elles ne s'y sentaient pas chez elles. Au premier arrêt aux abords de Prague, le piquet militaire qui montait la garde exige que tous les voyageurs sans distinction remettent leurs armes, et comme ceux-ci refusent, les soldats tirent dans les voitures sur des hommes, des femmes et des enfants sans défense. On retira six cadavres des voitures et les voyageurs essuyaient sur leurs visages le sang de ceux qui avaient été assassinés. Voilà comment ont agi à l'égard d'Allemands des militaires que l'on veut considérer ici comme les anges protecteurs de la liberté allemande.

(N° 25, 25 juin 1848)

NOUVELLES DE PARIS

Cologne, 24 juin, 10 heures du soir

Les lettres en provenance du 23 font défaut. Un courrier qui est arrivé ici raconte que lorsqu'il est parti de Paris la lutte entre le peuple et la garde nationale avait éclaté et qu'à une certaine distance de Paris il a entendu une forte canonnade.

(N° 25, 25 juin 1848, édition spéciale)

NOUVELLES DE PARIS

Cologne, 25 juin, 10 heures du soir

Les lettres en provenance de Paris font défaut cette fois encore; les journaux parisiens, arrivés aujourd'hui, sont du 23 et auraient déjà dû, si la poste était régulière, nous parvenir dès hier soir. Les seules sources à notre disposition, dans ces circonstances, sont les rapports confus et contradictoires des feuilles belges, et la connaissance que nous avons personnellement de Paris. Nous avons essayé d'après cela de donner ainsi à nos lecteurs l'image la plus fidèle possible de l'insurrection du 23 juin.

Le temps manque pour des commentaires. Nous donnerons demain notre opinion détaillée ainsi qu'un assez long compte-rendu de la session de la Chambre de Paris.

(N° 26, 26 juin 1848, édition spéciale)

DÉTAILS SUR LE 23 JUIN

L'insurrection est une insurrection purement ouvrière. Le ressentiment des ouvriers s'est déchaîné contre le gouvernement et l'Assemblée qui ont déçu leurs espoirs, qui ont pris quotidiennement dans l'intérêt de la bourgeoisie de nouvelles mesures contre les ouvriers, qui ont dissous la « Commission pour les Travailleurs » siégeant au Luxembourg¹, qui ont réduit les ateliers nationaux et ont édicté une loi contre les attroupements². Tous les détails de l'insurrection en font ressortir le caractère résolument prolétarien.

Les Boulevards, la grande artère de la vie parisienne, furent le théâtre des premiers rassemblements. De la porte Saint-Denis jusqu'à la rue du Temple, tout était rempli d'une foule dense. Des ouvriers des ateliers nationaux déclarèrent qu'ils n'iraient pas dans les ateliers nationaux de Sologne, d'autres racontèrent qu'ils étaient partis la veille pour cette destination, mais que,

1. Sous la pression de manifestations ouvrières, le Gouvernement provisoire de la Deuxième République proclama le droit au travail, décréta l'établissement d'ateliers nationaux et, le 28 février, l'institution d'une « Commission du gouvernement pour les travailleurs » qui serait présidée par Louis Blanc et chargée « d'aviser à garantir au peuple les fruits légitimes de son travail ». La Commission se réunit au Palais du Luxembourg et dès le 2 mars fit décréter que la journée de travail était limitée à dix heures à Paris et à onze heures en province. Ce décret ne fut d'ailleurs pas appliqué. Le 16 mai le gouvernement supprima la Commission.

2. Cette loi prévoyait une peine de douze ans de prison et la privation des droits civiques pour tout citoyen ayant fait partie d'un attroupement armé qui ne se serait pas dissipé à la première sommation. Il suffisait que dans l'attroupement il y eût un homme armé pour que l'attroupement fut réputé armé.

déjà à la barrière de Fontainebleau, ils avaient en vain attendu leur feuille de route et l'ordre de départ qui leur avaient été promis la veille.

Vers dix heures, on appela aux barricades. La région est et sud-est de Paris, à partir du quartier du faubourg Poissonnière, se couvrit rapidement de barricades, mais apparemment sans ordre ni cohérence. Les rues Saint-Denis, Saint-Martin, Rambuteau, du faubourg Poissonnière, et, sur la rive gauche de la Seine, les accès des faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau, les rues Saint-Jacques, de la Harpe, de la Huchette et les ponts voisins furent transformés en camps plus ou moins fortement retranchés. Sur les barricades, on planta des drapeaux portant l'inscription : « Du pain ou la mort », et encore « Du travail ou la mort ».

L'insurrection s'appuyait donc résolument sur la partie est de la ville, où la population ouvrière prédomine; d'abord sur les faubourgs Saint-Jacques, Saint-Marceau, Saint-Antoine, du Temple, Saint-Martin, et Saint-Denis, sur les « aimables faubourgs¹ »*, puis sur les quartiers situés entre ces faubourgs (quartiers Saint-Antoine, du Marais, Saint-Martin et Saint-Denis).

Aux barricades succédèrent les attaques. Le poste du boulevard Bonne-Nouvelle, qui, à chaque révolution, est presque toujours le premier à être pris d'assaut, était occupé par la garde mobile². Il fut désarmé par le peuple.

Mais, peu après, la garde nationale³ des quartiers de l'Ouest approcha pour le dégager. Elle réoccupa le poste. Un deuxième détachement occupa le trottoir surélevé devant le théâtre du Gymnase qui domine une grande partie des Boulevards. Le peuple essaya de désarmer les postes avancés; pourtant, provisoirement, d'un côté comme de l'autre, on ne fit pas usage des armes.

Finalement l'ordre vint de prendre la barricade qui coupait le boulevard à la porte Saint-Denis. La garde nationale avança, commissaire de police en tête; on parlementa; quelques coups

1. Expression employée par Louis-Philippe pour désigner les faubourgs peuplés essentiellement d'ouvriers et situés à l'est de Paris et pour se donner ainsi une allure populaire.

2. La garde mobile avait été créée par un décret du gouvernement provisoire du 25 février 1848 pour lutter contre les masses populaires révolutionnaires. Elle était composée surtout de « prolétaires en guenilles » et servit à réprimer l'insurrection de juin.

3. La garde nationale était en 1848 une sorte de milice civique chargée de veiller au maintien de l'« ordre ».

partirent; de quel côté, on ne sait pas exactement, et la fusillade devint rapidement générale.

Aussitôt le poste du boulevard Bonne-Nouvelle se mit à tirer à son tour; un bataillon de la deuxième légion qui occupait le boulevard Poissonnière avança aussi, les fusils chargés à balles. Le peuple était cerné de toutes parts. De ses positions avantageuses et en partie sûres, la garde nationale ouvrit un violent feu croisé sur les ouvriers. Ces derniers se défendirent une demi-heure durant; finalement le boulevard Bonne-Nouvelle et les barricades furent pris jusqu'à la porte Saint-Martin. Ici la garde nationale, vers onze heures également, avait pris les barricades du côté de la rue du Temple et occupé les accès au boulevard.

Les héros qui prirent d'assaut ces barricades étaient les bourgeois du deuxième arrondissement qui s'étend du Palais ex-Royal jusqu'au bout du faubourg Montmartre. C'est là qu'habitent les riches *boutiquiers** de la rue Vivienne, de la rue Richelieu et du boulevard des Italiens, les grands *banquiers** de la rue Laffitte et de la rue Bergère, les *rentiers** bons vivants de la Chaussée d'Antin. C'est là qu'habitent Rothschild et Fould, Rougemont de Lowemberg et Ganneron. C'est là, en un mot, que se trouve la Bourse, Tortoni¹ et tout ce qui s'y rattache.

Ces héros, menacés les premiers et le plus souvent par la république rouge, furent aussi les premiers sur le terrain. Il est caractéristique que *la première barricade du 23 juin ait été prise par les vaincus du 24 février*. Forts de trois mille hommes, ils avancèrent; quatre compagnies prirent au pas de charge un omnibus renversé. Les insurgés paraissaient entre temps s'être de nouveau retranchés à la porte Saint-Denis, car vers midi le général Lamoricière dut faire avancer de forts détachements de garde mobile, d'infanterie de ligne, de cavalerie et deux canons pour (avec la deuxième légion de la garde nationale du deuxième arrondissement) prendre une solide barricade. Les insurgés contraignirent un peloton de garde mobile à la retraite.

La bataille du boulevard Saint-Denis fut le signal de l'*engagement** dans tous les arrondissements de l'est de Paris. Il fut sanglant. Plus de 30 insurgés furent tués ou blessés. Les ouvriers furieux jurèrent d'attaquer, la nuit suivante, de toutes parts, et de

1. *Tortoni*: ancien café de Paris situé à l'angle du boulevard des Italiens et de la rue Taitbout. Il était fréquenté assidûment par les hommes politiques et les hommes de lettres les plus en vue. Il disparut vers 1887.

combattre jusqu'à la mort la « garde municipale de la République¹. »

A onze heures on se battait aussi dans la rue Planche-Mibray (prolongement de la rue Saint-Martin vers la Seine), un homme fut tué.

Dans la région des Halles, rue Rambuteau, etc... des heurts sanglants se produisirent aussi. Quatre à cinq tués restèrent sur le terrain.

A une heure, un engagement eut lieu rue du Paradis-Poissonnière; la garde nationale fit feu; on n'en connaît pas le résultat. Faubourg Poissonnière, après une rencontre sanglante, deux sous-officiers de la garde nationale furent désarmés.

La rue Saint-Denis fut nettoyée par des charges de cavalerie.

Faubourg Saint-Jacques, on se battit l'après-midi avec une grande violence. Rue Saint-Jacques et rue La Harpe, place Maubert, on se lança, avec des résultats inégaux, à l'assaut de barricades, et on *tira fortement à mitraille*. Faubourg Montmartre aussi, les troupes tirèrent au canon.

Les insurgés étaient refoulés partout. L'Hôtel de Ville restait libre; à trois heures l'insurrection était limitée aux faubourgs et au Marais.

D'ailleurs on voyait peu de gardes nationaux *sans uniforme* (c'est-à-dire d'ouvriers qui n'ont pas d'argent pour se procurer un uniforme) sous les armes. Par contre, il y avait parmi eux des gens qui portaient des *armes de luxe*, des fusils de chasse, etc... Des gardes nationaux montés (c'étaient de tout temps les jeunes gens des familles les plus riches) étaient à pied et avaient pris place dans les rangs de l'infanterie. Sur le boulevard Poissonnière, des gardes nationaux se laissèrent tranquillement désarmer par le peuple et décampèrent.

A cinq heures, la bataille durait encore lorsqu'une averse l'interrompit brusquement.

Dans quelques endroits isolés, on se battit cependant jusqu'à une heure avancée. A neuf heures, des coups de fusil claquaient encore dans le faubourg Saint-Antoine, centre de la population ouvrière.

1. La « garde républicaine » fut créée le 16 mai 1848 par le gouvernement, inquiet par les événements révolutionnaires de la veille. Elle comptait 2.600 hommes. Elle était commandée par des officiers réactionnaires et dépendait du préfet de police.

Jusque-là, la lutte n'avait pas encore été menée avec toute la violence d'une révolution décisive. La garde nationale, à l'exception de la deuxième légion, semble avoir hésité la plupart du temps à attaquer les barricades. Les ouvriers, tout furieux qu'ils étaient, se bornèrent, cela va de soi, à défendre leurs barricades.

C'est ainsi que l'on se sépara le soir après que les deux camps se furent donné *rendez-vous* * pour le lendemain matin. La première journée de combat n'apportait au gouvernement aucun avantage; les insurgés refoulés avaient la possibilité de réoccuper dans la nuit les postes qu'ils avaient perdus, et c'est ce qu'ils firent. Par contre, le gouvernement avait deux faits importants contre lui : il avait tiré à mitraille, et il n'avait pas vaincu l'émeute le premier jour. Mais quand on emploie la mitraille et qu'on laisse passer une nuit, qui n'est pas une nuit de victoire mais une simple suspension des hostilités, *c'est l'émeute qui cesse et la révolution qui commence*.

(N° 26, 26 juin 1848, édition spéciale)

NOUVELLES DE PARIS

Cologne, 26 juin

Les nouvelles qui nous arrivent à l'instant de Paris prennent tant de place que nous sommes dans l'obligation de supprimer tous les articles de commentaires.

Donc deux mots seulement à nos lecteurs : *La démission de Ledru-Rollin, de Lamartine et de leurs ministres, la dictature militaire de Cavaignac* transplantée d'Alger à Paris, *Marrast dictateur civil, Paris dans un bain de sang, l'insurrection* qui se transforme en la plus grande révolution qui ait jamais eu lieu, *la révolution du prolétariat contre la bourgeoisie* — voilà nos dernières nouvelles de Paris. Trois jours ne suffisent pas à cette révolution de Juin aux dimensions gigantesques alors que ce fut le cas pour la révolution de juillet et celle de février; mais la victoire du peuple est plus certaine que jamais. La bourgeoisie française a osé ce que les rois de France n'avaient jamais osé : elle a décidé elle-même de son sort. C'est par ce deuxième acte de la révolution française que commence seulement la tragédie européenne.

(N° 27, 27 juin 1848, p. 1)

LE NORTHERN STAR PARLE DE LA NOUVELLE GAZETTE RHÉNANE

L'organe officiel des chartistes anglais, le *Northern Star*, rédigé par Feargus O'Connor, G. Julien Harney et Ernest Jones contient dans son dernier numéro une approbation de la manière dont la *Nouvelle Gazette rhénane* conçoit le mouvement populaire anglais et d'une façon générale représente la démocratie.

Nous remercions les rédacteurs du *Northern Star* pour la façon amicale et authentiquement démocratique dont ils ont fait mention de notre journal. Nous leur donnons en même temps l'assurance que le révolutionnaire *Northern Star* est le seul journal anglais dont l'approbation nous touche.

(N° 27, 27 juin 1848)

Friedrich ENGELS

LE 23 JUIN

Nous trouvons encore quantité de détails à rapporter sur la bataille du 23. Les matériaux dont nous disposons sont inépuisables; cependant faute de temps nous ne pouvons en donner que les aspects les plus essentiels et les plus caractéristiques.

La révolution de juin offre le spectacle d'un combat acharné tel que Paris et le monde entier n'en ont encore jamais vu. De toutes les révolutions qui ont eu lieu jusqu'ici, ce sont les journées de mars à Milan qui témoignent de la bataille la plus chaude. Une population de 170.000 âmes, presque désarmée, battit une armée de 20 à 30.000 hommes. Mais les journées de mars à Milan sont un jeu d'enfant auprès des journées de juin à Paris.

Ce qui distingue la révolution de juin de toutes les révolutions qui ont eu lieu jusqu'ici, c'est *l'absence de toute illusion, de tout enthousiasme*.

Le peuple ne se dresse pas comme en février sur les barricades en chantant *Mourir pour la patrie*¹, — les ouvriers du 23 juin luttent pour leur existence, la patrie a perdu toute signification pour eux. La « Marseillaise » et tous les souvenirs de la grande Révolution ont disparu. Peuple et bourgeois pressentent qu'ils entrent dans une révolution plus grande que celle de 1789 et 1793.

La révolution de juin est la révolution du désespoir. C'est avec une rancune silencieuse, avec le sombre sang-froid du désespoir que l'on combat; les ouvriers savent bien qu'ils mènent une *lutte à mort*, et devant la terrible gravité de cette lutte, le joyeux *esprit* * français lui-même se tait.

1. Refrain d'une chanson patriotique, populaire en 1848.

L'histoire n'offre que deux moments ayant une ressemblance avec la lutte qui se poursuit probablement encore en ce moment à Paris : la guerre des esclaves à Rome et le soulèvement de Lyon en 1834. La vieille devise lyonnaise : vivre en travaillant ou mourir en combattant, a ressurgi soudain après quatorze ans et a été inscrite sur les drapeaux.

La révolution de juin est la première qui divise réellement toute la société en deux grands camps ennemis, représentés par l'est et l'ouest de Paris. L'unanimité de la révolution de février a disparu, cette unanimité poétique, pleine d'illusions fascinantes, pleine de beaux mensonges, si dignement représentée par Lamartine, le traître beau parleur. Aujourd'hui la gravité implacable de la réalité met en pièces toutes les promesses fallacieuses du 25 février. Aujourd'hui les combattants de février se battent entre eux et, ce qui ne s'est encore jamais vu, personne ne reste indifférent, tout homme capable de porter les armes participe réellement au combat *sur* la barricade ou *devant* la barricade.

Les armées qui s'affrontent dans les rues de Paris sont aussi puissantes que les armées qui participèrent à Leipzig à la Bataille des Nations. Cela seul prouve l'énorme importance de la révolution de juin.

Mais abordons la description du combat lui-même.

D'après nos nouvelles d'hier, force nous était de croire que les barricades avaient été dressées sans grande cohérence. Les comptes-rendus détaillés d'aujourd'hui font ressortir le contraire. Jamais les ouvrages défensifs des ouvriers n'ont été exécutés avec un tel sang-froid, avec une telle méthode.

La ville se partageait en deux camps. La ligne de démarcation partait des confins nord-est de la ville, allait de Montmartre jusqu'à la porte Saint-Denis, de là descendait la rue Saint-Denis et traversait l'île de la Cité, longeait la rue Saint-Jacques, jusqu'à la Barrière¹. Ce qui se trouvait à l'est de cette ligne était occupé et fortifié par les ouvriers; c'est de la partie ouest que la bourgeoisie partit à l'attaque et qu'elle recevait des renforts.

Dès le petit matin, le peuple commença en silence à dresser ses barricades. Elles étaient plus hautes et plus solides que jamais. Sur la barricade située à l'entrée du faubourg Saint-Antoine flottait un immense drapeau rouge.

1. Il s'agit de la barrière d'Enfer (aujourd'hui place Denfert) qui marquait la limite sud de Paris.

Le boulevard Saint-Denis était fortement retranché. Les barricades du boulevard, de la rue de Cléry, et les immeubles environnants transformés en véritables forteresses, formaient un système de défense complet. C'est ici que se déchaîna, ainsi que nous le relations déjà hier, le premier combat d'importance. Le peuple se battit avec un indicible mépris de la mort. La barricade de la rue de Cléry subit une attaque de flanc d'un fort détachement de la garde nationale. La plupart des défenseurs de la barricade se retirèrent. Seuls sept hommes et deux femmes, deux jeunes et jolies grisettes restèrent à leur poste. Un des sept monte sur la barricade, le drapeau à la main. Les autres ouvrent le feu. La garde nationale riposte, le porte-drapeau tombe. Alors une des grisettes, une grande belle fille vêtue avec beaucoup de goût, les bras nus, saisit le drapeau, monte sur la barricade et marche sur la garde nationale. Le tir continue, et les bourgeois de la garde nationale abattent la jeune fille lorsqu'elle est à portée de leurs baïonnettes. L'autre grisette s'élançe aussitôt en avant, saisit le drapeau, soulève la tête de sa compagne et, la trouvant morte, elle jette, furieuse, des pierres sur la garde nationale. Elle aussi tombe sous les balles des bourgeois. Le feu devient de plus en plus vif. On tire des fenêtres, de la barricade, les rangs de la garde nationale s'éclaircissent, finalement les renforts arrivent, et la barricade est prise d'assaut. Des sept défenseurs de la barricade un seul était encore en vie : il fut désarmé et fait prisonnier. C'étaient les *lions* * et les loups de la Bourse de la deuxième légion qui avaient accompli cet exploit contre sept ouvriers et deux grisettes.

Après la jonction des deux corps et la prise de la barricade il y a un moment de silence angoissé. Mais bientôt il est interrompu. La vaillante garde nationale ouvre un feu de peloton bien nourri sur la foule des gens désarmés et tranquilles qui occupent une partie du boulevard. Ils se dispersent horrifiés. Mais les barricades ne furent pas prises. C'est seulement lorsque Cavaignac en personne arriva avec l'infanterie de ligne et la cavalerie, après une longue bataille, que, vers trois heures, le boulevard fut pris jusqu'à la porte Saint-Martin.

Dans le faubourg Poissonnière plusieurs barricades étaient dressées et notamment au coin de l'avenue Lafayette où plusieurs immeubles servaient également de forteresse aux insurgés. Un officier de la garde nationale les commandait. Le 7^e régiment d'infanterie légère, la garde mobile et la garde nationale s'élan-

cèrent contre elles. Le combat dura une demi-heure, finalement les troupes remportèrent la victoire, mais seulement après avoir perdu près de 100 tués et blessés. Ce combat eut lieu après trois heures de l'après-midi.

Devant le Palais de Justice, des barricades furent aussi dressées dans la rue de Constantine et les rues avoisinantes, de même que sur le pont Saint-Michel où flottait le drapeau rouge. Après un combat assez long, ces barricades furent prises à leur tour.

Le dictateur Cavaignac fit établir son artillerie au pont Notre-Dame. De là il fit bombarder la rue Planche-Mibray, la rue de la Cité, et put facilement mettre son artillerie en batterie contre les barricades de la rue Saint-Jacques.

Cette dernière rue était coupée par de nombreuses barricades, et les maisons transformées en véritables forteresses. Là, seule l'artillerie pouvait être efficace, et Cavaignac n'hésita pas un instant à en faire usage. Le tonnerre des canons retentit tout l'après-midi. La mitraille balayait les rues. Le soir à 7 heures une seule barricade restait à prendre. Le nombre des morts était très élevé.

Au pont Saint-Michel et dans la rue Saint-André-des-Arts on tira également au canon. A l'extrémité nord-est de la ville, rue du Château-Landon où un détachement de la troupe se risqua, une barricade fut aussi démolie à coups de canon.

L'après-midi, le combat devint de plus en plus vif dans les faubourgs nord-est. Les habitants des faubourgs de la Villette, de Pantin, etc... vinrent au secours des insurgés. Les barricades étaient sans cesse reconstruites et en grand nombre.

Dans la Cité, une compagnie de la garde républicaine, sous prétexte de vouloir fraterniser avec les insurgés s'était glissée entre deux barricades et avait tiré. Le peuple furieux se précipita sur les traitres et les terrassa un par un. A peine vingt d'entre eux trouvèrent le moyen de s'échapper.

Partout, la violence du combat allait croissant. Tant qu'il fit jour, on tira de toutes parts au canon; plus tard on se borna au feu de mousqueton qui se poursuivit jusqu'à une heure avancée de la nuit. A 11 heures encore, la générale retentissait dans tout Paris, et à minuit, on échangeait toujours des coups de feu du côté de la Bastille. La place de la Bastille et tous ses accès étaient entièrement aux mains des insurgés. Le faubourg Saint-Antoine, centre de leurs forces, était fortement retranché. Sur le boulevard, de la rue Montmartre jusqu'à la rue du Temple, la cava-

lerie, l'infanterie, la garde nationale et la garde mobile se tenaient en rangs serrés.

A 11 heures du soir, on comptait déjà plus de 1.000 morts et blessés.

Voilà ce que fut le premier jour de la révolution de juin, un jour sans pareil dans les annales révolutionnaires de Paris. Les ouvriers de Paris ont lutté tout seuls contre la bourgeoisie armée, contre la garde mobile, la garde républicaine réorganisée et contre les troupes de ligne de toutes armes. Ils ont soutenu le combat avec une vaillance sans exemple, qui n'a d'égale que la brutalité elle aussi sans exemple, de leurs adversaires. On se prend d'indulgence pour un Hüser, un Radetzky, un Windischgrätz quand on voit comment la bourgeoisie parisienne s'adonne, avec un véritable enthousiasme, aux massacres organisés par Cavaignac.

Dans la nuit du 23 au 24, la Société des Droits de l'homme¹ qui avait été rétablie le 11 juin, décida d'utiliser l'insurrection au profit du *drapeau rouge* et en conséquence d'y prendre part. Elle a donc tenu une réunion, décidé les mesures nécessaires et nommé deux comités permanents.

(N° 28, 28 juin 1848, pp. 1 et 2)

1. « Nombre de sectionnaires des dernières sociétés secrètes s'entendent rapidement de leur côté pour fonder le Club ou Société des Droits de l'homme, ayant pour lieu de réunion le Conservatoire des Arts et Métiers... Le prestige de la Société des Droits de l'homme est réel auprès des ouvriers révolutionnaires. Par ses filiales, par ses délégués de quartiers, elle exerce une indubitable influence. Barbès... devient un des animateurs de la Société des Droits de l'homme avec les vieux conspirateurs Napoléon Lebon et Villain. » (Jean DAUTRY : 1848 et la II^e République, Éditions sociales 1957, p. 89.)

Friedrich ENGELS

LE 24 JUIN

Toute la nuit Paris fut occupé militairement. De forts piquets de troupes se trouvaient sur les places et les boulevards.

A quatre heures du matin, la générale retentit. Un officier et plusieurs gardes nationaux entrèrent dans toutes les maisons pour y chercher les hommes de leur compagnie qui ne s'étaient pas présentés volontairement.

Au même moment, le roulement de tonnerre des canons retentit de nouveau; c'est aux environs du pont Saint-Michel qui assure la liaison entre les insurgés de la rive gauche et ceux de la Cité, qu'il est le plus violent. Le général Cavaignac, investi depuis le matin d'un pouvoir dictatorial, brûle du désir de l'exercer contre l'émeute. La veille, l'artillerie ne fut utilisée qu'à titre exceptionnel, et l'on ne tira, la plupart du temps, qu'à mitraille; mais aujourd'hui, partout, l'artillerie est mise en batterie, non seulement contre les barricades, mais aussi contre les maisons; on ne se contente pas de tirer à mitraille, mais on tire avec des boulets, des grenades et des fusées Congrève.

Dans le haut du faubourg Saint-Denis, un violent combat s'engagea le matin. Aux abords de la gare du Nord, les insurgés avaient occupé une maison en construction et plusieurs barricades. La première légion de la garde nationale attaqua sans obtenir cependant le moindre avantage. Elle épuisa ses munitions et eut une cinquantaine de morts et de blessés. Elle eut du mal à tenir sa position jusqu'à l'arrivée (vers 10 heures) de l'artillerie qui rasa maison et barricades. Les troupes réoccupèrent les voies ferrées partant de la gare du Nord. Dans toute cette région (appelée Clos Saint-Lazare, ce que la *Kölnische Zeitung* transforme en « cour de Saint-Lazare »), le combat se poursuivit encore longtemps et avec un grand acharnement. « C'est une vraie

boucherie », écrit le correspondant d'un journal belge¹. A la barrière Rochechouart et à la barrière Poissonnière, de solides barricades se dressèrent; le retranchement de l'avenue Lafayette fut rétabli — et ne céda aux boulets que l'après-midi.

Dans la rue Saint-Martin, la rue Rambuteau et la rue du Grand-Chantier, les barricades ne purent être prises, là aussi, qu'avec l'aide des canons.

Le café Cuisinier, en face du pont Saint-Michel, a été démoli par les boulets.

Mais le combat principal eut lieu l'après-midi vers trois heures, sur le quai aux Fleurs, là où le célèbre magasin de confection « A la Belle Jardinière » était occupé par 600 insurgés et transformé en forteresse. L'artillerie et l'infanterie de ligne attaquent. Un pan de mur s'effondre avec fracas. Cavaignac qui, ici, commande lui-même le feu, somme les insurgés de se rendre, sinon il les passera tous au fil de l'épée. Les insurgés repoussent cette mise en demeure. La canonnade recommence, et à la fin on tire dans la maison à l'aide de fusées incendiaires et d'obus. La maison est complètement détruite, quatre-vingts insurgés sont ensevelis sous les décombres.

Dans le faubourg Saint-Jacques, vers le Panthéon, les ouvriers s'étaient, là aussi, retranchés de toutes parts. Il fallut faire le siège de chaque maison, comme à Saragosse². Les efforts du dictateur Cavaignac pour prendre d'assaut ces maisons étaient si infructueux que le brutal soldat d'Algérie déclara qu'il y ferait mettre le feu si leurs occupants ne se rendaient pas.

Dans la Cité, des jeunes filles tiraient des fenêtres sur les soldats et la garde civile. Là aussi il fallut faire donner les obusiers pour obtenir quelque résultat.

Le onzième bataillon de la garde mobile qui voulait passer aux insurgés fut massacré par les troupes et la garde nationale. C'est du moins ce qu'on dit.

Vers midi, l'insurrection avait nettement l'avantage. Tous

1. *L'Indépendance belge* du 27 juin 1848 p. 3 col. 2; ce journal libéral belge avait été fondé à Bruxelles en 1831 sous le titre *L'Indépendant*.

2. Pendant la guerre engagée par le peuple espagnol contre la tyrannie de Napoléon, les défenseurs de Saragosse se rendirent célèbres. La ville fut assiégée deux fois par les Français (de juin à août et en décembre 1808); ce n'est qu'en février 1809 que les défenseurs de Saragosse capitulèrent devant l'écrasante supériorité numérique des Français; ils avaient perdu 40.000 hommes.

les faubourgs, les Batignolles, Montmartre, la Chapelle et la Villette, bref toute la périphérie de Paris, des Batignolles jusqu'à la Seine, et la plus grande moitié de la rive gauche, étaient entre ses mains. Les insurgés avaient conquis 13 canons, dont ils ne se servaient pas. Dans le centre, par la Cité et le bas de la rue St-Martin, ils marchaient sur l'Hôtel de Ville, protégé par des masses de troupes. Mais à la Chambre, Bastide ayant déclaré que, malgré cela, dans une heure peut-être, il serait pris par les insurgés, au milieu de la stupeur provoquée par cette nouvelle, la dictature et l'état de siège furent décidés. A peine Cavaignac les eut-il obtenus qu'il eut recours aux moyens extrêmes les plus brutaux, comme on n'en avait jamais employés encore dans une ville civilisée, et tels que Radetzky lui-même hésita à les employer à Milan. Le peuple, une fois encore, fut trop magnanime. S'il avait riposté aux fusées incendiaires et aux obusiers par des incendies, il était vainqueur le soir même. Mais il ne songait pas à utiliser les mêmes armes que ses adversaires.

Les munitions des insurgés consistaient la plupart du temps en fulmicoton fabriqué en grandes quantités dans le faubourg Saint-Jacques et dans le Marais. Sur la place Maubert, on avait installé de quoi fondre les balles.

Le gouvernement recevait continuellement de l'aide. Toute la nuit des troupes montèrent à Paris; de Pontoise, Rouen, Meulan, Mantes, Amiens, Le Havre, arrivait la garde nationale; d'Orléans vinrent des troupes, d'Arras et de Douai, de l'artillerie et des sapeurs, d'Orléans encore, un régiment. Le 24 au matin 500.000 cartouches et douze pièces d'artillerie de Vincennes entrèrent dans la ville; mais par ailleurs les cheminots de la gare du Nord arrachèrent les rails entre Paris et Saint-Denis pour empêcher l'arrivée de nouveaux renforts.

Ces forces conjuguées, et cette brutalité inouïe réussirent dans l'après-midi du 24 à refouler les insurgés.

La garde nationale se battait avec une telle rage, elle était si profondément convaincue d'engager son existence dans ce combat, que c'est elle-même et non plus seulement Cavaignac qui *voulait mettre à feu* tout le quartier du Panthéon !

Les troupes assaillantes s'étaient vu désigner trois secteurs principaux : la porte Saint-Denis où commandait le général Lamoricière, l'Hôtel de Ville où se trouvait le général Duvivier avec 14 bataillons, et la place de la Sorbonne d'où le général Damesme combattait les insurgés du faubourg Saint-Jacques.

Vers midi, les voies d'accès à la place Maubert furent prises et la place elle-même cernée. A une heure elle tomba. Cinquante hommes de la garde mobile tombèrent aussi ! Au même moment, après une canonnade violente et soutenue, le Panthéon fut pris, ou plutôt il se rendit. Les quinze cents insurgés qui y étaient retranchés capitulèrent — probablement à la suite de la menace de Cavaignac et des bourgeois écumant de rage, de livrer tout le quartier aux flammes.

Au même moment les « défenseurs de l'Ordre » continuaient à avancer sur les boulevards et prenaient les barricades des rues avoisinantes. Dans la rue du Temple, les ouvriers furent refoulés jusqu'à l'angle de la rue de la Corderie; dans la rue Boucherat, on se battait encore, de même que de l'autre côté du boulevard, dans le faubourg du Temple. Dans la rue Saint-Martin, quelques coups de fusil partaient encore; à la pointe Saint-Eustache une barricade tenait toujours.

Le soir, vers 7 heures, le général Lamoricière reçut en renfort deux bataillons de la garde nationale d'Amiens qu'il employa aussitôt à cerner les barricades derrière le Château d'Eau. Le faubourg Saint-Denis était alors calme et libre, ainsi que presque toute la rive gauche de la Seine. Les insurgés étaient encerclés dans une partie du Marais et du faubourg Saint-Antoine. Ces deux quartiers sont séparés par le boulevard Beaumarchais et le canal Saint-Martin situé derrière, et celui-ci était libre d'accès pour la troupe.

Le général Damesme, commandant la garde mobile, fut atteint d'une balle à la cuisse près de la barricade, rue de l'Estrapade. La blessure n'est pas dangereuse. Les députés Bixio et Dornès, eux non plus, ne sont pas aussi grièvement blessés qu'on le croyait au début.

La blessure du général Bedeau est également légère.

A neuf heures le faubourg Saint-Jacques et le faubourg Saint-Marceau étaient pour ainsi dire pris. La bataille avait été d'une extrême violence. Maintenant, c'était le général Bréa qui commandait dans ce secteur.

Le général Duvivier, à l'Hôtel de Ville, avait eu moins de succès. Mais là aussi, les insurgés étaient repoussés.

Le général Lamoricière avait dégagé les faubourgs Poissonnière, Saint-Denis et Saint-Martin jusqu'aux barrières, après une résistance acharnée. Le seul point où les ouvriers se maintenaient encore était le Clos Saint-Lazare; ils s'étaient retranchés dans l'hôpital Louis-Philippe.

Le président de l'Assemblée nationale communiqua cette nouvelle vers neuf heures et demie du soir. Mais il dut plusieurs fois se rétracter, obligé de reconnaître que le tir était encore violent dans le faubourg Saint-Martin.

Le soir du 24, la situation était la suivante :

Les insurgés restaient maîtres d'environ la moitié du terrain qu'ils occupaient le matin du 23. Ce terrain représentait les quartiers est de Paris : le faubourg Saint-Antoine, le faubourg du Temple, le faubourg Saint-Martin et le Marais. Le Clos Saint-Lazare et quelques barricades le long du Jardin des Plantes constituaient leurs postes avancés.

Tout le reste de Paris était aux mains du gouvernement.

Ce qui frappe le plus dans ce combat désespéré, c'est la rage avec laquelle les « défenseurs de l'Ordre » se sont battus. Eux qui auparavant avaient des nerfs si délicats, qui étaient si sensibles à chaque goutte de « sang des citoyens », qui avaient des accès de sentimentalité quand il s'agissait de la mort des gardes municipaux du 24 février, ces bourgeois abattent les ouvriers comme des bêtes sauvages. Dans les rangs de la garde nationale, ou à l'Assemblée nationale, pas un mot de pitié, de conciliation, nulle sentimentalité d'aucune sorte, mais en revanche une haine éclatant avec violence, une rage froide contre les ouvriers en révolte. La bourgeoisie mène contre eux, en toute conscience, une guerre d'extermination. Qu'elle remporte pour l'instant la victoire, ou qu'elle succombe dans l'immédiat, de toutes façons les ouvriers exerceront sur elle une terrible vengeance. Après un combat tel que celui des trois journées de juin, seul le *terrorisme* est encore possible, qu'il soit le fait de l'un ou de l'autre des partis.

Voici encore quelques renseignements extraits d'une lettre d'un capitaine de la garde républicaine sur les événements des 23 et 24 : « Je vous écris alors que les mousquetons crépitent, et que les canons tonnent. A 2 heures, nous avons pris trois barricades à la pointe du pont Notre-Dame; ensuite nous avons marché vers la rue Saint-Martin et nous l'avons traversée dans toute sa longueur. En arrivant sur le boulevard, nous voyons qu'il est abandonné et désert comme à 2 heures du matin. Nous montons le faubourg du Temple; avant d'arriver à la caserne, nous faisons halte. A deux cents pas, s'élève une *formidable* * barricade, appuyée par plusieurs autres, défendue par environ 2.000 hommes. Nous parlementons avec eux pendant deux heures. En vain. Vers 6 heures l'artillerie arrive enfin; ce sont alors les insurgés qui ouvrent le feu les premiers.

Les canons ont répondu et, jusqu'à 9 heures les fenêtres et les tuiles ont volé en éclats sous le tonnerre des batteries; c'est un feu épouvantable. Le sang coule à flots, tandis qu'au même moment éclate un orage terrible. A perte de vue le pavé est rouge de sang. Mes hommes tombent sous les balles des insurgés qui se défendent comme des lions. Vingt fois nous donnons l'assaut, vingt fois nous sommes repoussés. Le nombre des mort est *immense* *, le nombre des blessés encore plus grand. A 9 heures, nous avons pris la barricade à la baïonnette. Aujourd'hui 24 juin, à 3 heures du matin, nous sommes toujours sur pied. Le canon tonne sans arrêt. Le Panthéon est au centre du tir. Je suis à la caserne. Nous gardons les *prisonniers* que l'on amène à chaque instant. Il y a beaucoup de blessés parmi eux. *Certains sont immédiatement fusillés.* J'ai perdu 53 hommes sur 112. »

(N° 28, 28 juin 1848, p. 2)

Friedrich ENGELS

LE 25 JUIN

De jour en jour la violence, l'acharnement, la rage du combat augmentaient. La bourgeoisie devenait de plus en plus fanatique à l'égard des insurgés à mesure que, dans l'immédiat, ses brutalités atteignaient moins leur but, à mesure qu'elle s'épuisait dans la lutte, les rondes de nuit, les bivouacs, et que se rapprochait sa victoire finale.

La bourgeoisie déclara que les ouvriers étaient non pas des ennemis ordinaires qu'il faut vaincre, mais des *ennemis de la société*, que l'on extermine. Les bourgeois répandirent ce propos absurde pour les ouvriers qu'ils avaient eux-mêmes acculés de force à l'insurrection, il ne s'agissait, dirent-ils, que de pillage, d'incendie et d'assassinat — une bande de brigands qu'il fallait abattre comme les bêtes des bois. Et pourtant pendant trois jours, les insurgés avaient occupé une grande partie de la ville et ils s'étaient comportés avec la plus grande correction. S'ils avaient employé les mêmes moyens violents que les bourgeois et leurs valets commandés par Cavaignac, Paris serait en ruines, mais ils auraient triomphé.

La barbarie avec laquelle les bourgeois ont procédé dans cette lutte ressort de tous les détails. Sans parler de la mitraille, des obus, des fusées incendiaires, il est établi que, *sur la plupart des barricades prises d'assaut, on ne fit pas de quartier.* Les bourgeois abattirent sans exception tout ce qu'ils trouvaient devant eux. Le 24 au soir, dans l'allée de l'Observatoire, plus de 50 insurgés prisonniers furent fusillés sans autre forme de procès. « C'est une guerre d'extermination » clame un correspondant de *L'Indépendance belge*, qui est elle-même une feuille bourgeoise. Sur toutes les barricades régnait la conviction que tous les insurgés sans exception seraient massacrés. Lorsqu'à l'Assemblée nationale Larochejaquelein parla de faire quelque chose pour

lutter contre cet état d'esprit, les bourgeois ne le laissèrent pas achever et firent un tel bruit que le président dut se couvrir et interrompre la séance. Lorsque plus tard, M. Sénard lui-même (voir ci-dessous la séance de l'Assemblée) voulut prononcer quelques phrases hypocrites et parler d'indulgence et de conciliation, le bruit recommença. Les bourgeois ne voulaient pas entendre parler de ménagements. Même au risque de perdre une partie de leurs biens à la suite d'un bombardement, ils étaient résolus à en finir une fois pour toutes avec les ennemis de l'Ordre, les pillards, les brigands, les incendiaires, les communistes.

Mais ce faisant, ils n'eurent même pas l'héroïsme que leurs journaux s'efforcent de leur attribuer. Il ressort de la séance d'aujourd'hui à l'Assemblée nationale que la garde nationale fut stupéfaite d'effroi lorsque l'insurrection éclata; les comptes rendus de tous les journaux de nuances les plus diverses, montrent clairement, malgré toutes les phrases pompeuses, que le premier jour, la garde nationale se manifesta fort peu; que le deuxième et le troisième, Cavaignac dut les faire tirer du lit et mener au feu par un caporal et quatre hommes. La haine fanatique des bourgeois contre les ouvriers insurgés n'était pas capable de surmonter leur lâcheté naturelle.

Les ouvriers par contre se battirent avec une vaillance sans égale. De moins en moins en mesure de réparer leurs pertes, de plus en plus repoussés par des forces supérieures, ils n'eurent pas un instant de défaillance. Dès le 25 au matin, il leur fallut se rendre compte que les *chances* * de victoire tournaient résolument contre eux.

De toutes les régions affluaient de nouvelles troupes, en masses successives : d'importants détachements de la garde nationale de banlieue et de villes plus éloignées marchaient sur Paris. Le 25, l'effectif des troupes de ligne qui se battaient, dépassait de plus de 40.000 hommes la garnison habituelle; la garde mobile vint à la rescousse avec 20 à 25.000 hommes, puis la garde nationale de Paris et de province auxquelles venaient s'ajouter plusieurs milliers d'hommes de la garde républicaine. A cette date, l'ensemble des forces armées en lutte contre l'insurrection comptait certainement 150 à 200.000 hommes; les forces des ouvriers atteignaient au plus le quart de ces chiffres, ils avaient moins de munitions, absolument aucune direction militaire et pas de canons utilisables. Mais ils se battaient en silence et avec désespoir contre une force infiniment supérieure. Par vagues successives, les troupes se ruaient par les brèches que l'artillerie lourde avait

faites dans les barricades; sans pousser un cri, les ouvriers les accueillirent et combattirent partout jusqu'au dernier homme avant d'abandonner une barricade aux mains des bourgeois. Sur la butte Montmartre, les insurgés criaient aux habitants : ou bien nous serons taillés en pièces ou bien c'est nous qui taillerons les autres en pièces; mais nous ne céderons pas, et priez Dieu que nous ayons la victoire, car sinon nous mettrons tout Montmartre à feu. Cette menace qui ne fut même pas mise à exécution, passe naturellement pour un « projet abominable », tandis que les obus et les fusées incendiaires de Cavaignac sont des « mesures militaires habiles, auxquelles chacun paie son tribut d'admiration » !

Le 25 au matin, les insurgés occupaient les positions suivantes : le Clos Saint-Lazare, le faubourg Saint-Antoine et le faubourg du Temple, le Marais et le quartier Saint-Antoine.

Le Clos Saint-Lazare (où s'élevait autrefois un monastère) est une grande étendue de terre, en partie bâtie, en partie couverte de maisons en construction, d'ébauches de rues, etc... La gare du Nord se trouve exactement au centre. Dans ce quartier où foisonnent des bâtiments disposés sans régularité, qui en outre contiennent une quantité de matériaux de construction, les insurgés avaient érigé une puissante forteresse. L'hôpital Louis-Philippe en construction était leur centre, ils avaient dressé des barricades redoutables, décrites par des témoins oculaires comme tout à fait imprenables. Derrière se trouvait le mur d'enceinte de la ville qu'ils occupaient. De là, leurs retranchements s'étendaient jusqu'à la rue Rochechouart ou la région des barrières. Les barrières de Montmartre étaient fortement défendues, Montmartre était complètement occupé par eux. Quarante canons, qui toinaient contre eux depuis deux jours, ne les avait pas encore réduits.

On tira encore toute la journée avec 40 canons sur ces retranchements; finalement, le soir à 6 heures, les deux barricades de la rue Rochechouart furent prises et peu après le Clos Saint-Lazare tomba.

Sur le boulevard du Temple, le matin à 10 heures, la garde mobile prit plusieurs maisons d'où les insurgés tiraient sur les rangs des assaillants. Les « défenseurs de l'Ordre » avaient avancé à peu près jusqu'au boulevard des Filles-du-Calvaire. Entre temps les insurgés étaient repoussés de plus en plus loin dans le faubourg du Temple; le canal Saint-Martin fut occupé par endroits; de là et du boulevard, l'artillerie pilonna fortement les rues assez larges et droites. Le combat était d'une violence peu commune. Les

ouvriers savaient très bien qu'on les attaquait là au cœur de leur position. Ils se défendirent comme des forcenés. Ils reprirent même des barricades d'où on les avait déjà délogés. Mais après une longue bataille ils furent écrasés par la supériorité du nombre et des armes. Les barricades tombèrent l'une après l'autre; lorsque vint la nuit, non seulement le faubourg du Temple était pris, mais aussi, par le boulevard et le canal, les accès du faubourg Saint-Antoine et plusieurs barricades de ce faubourg.

Aux abords de l'Hôtel de Ville, le général Duvivier progressait avec lenteur mais régularité. Des quais, il prit de flanc les barricades de la rue Saint-Antoine et canonna en même temps, avec l'artillerie lourde, l'île Saint-Louis et l'ancienne île Louviers¹. Ici on mena aussi le combat avec beaucoup d'acharnement; cependant les détails manquent; on sait seulement que la mairie du neuvième arrondissement et les rues avoisinantes furent prises à quatre heures, que les barricades de la rue Saint-Antoine furent enlevées d'assaut l'une après l'autre et que le pont Damiette, qui donnait accès à l'île Saint-Louis, fut pris. A la tombée de la nuit, les insurgés étaient chassés de partout, et tous les accès de la place de la Bastille dégagés.

Ainsi les insurgés étaient vaincus dans tous les secteurs de la ville, à l'exception du faubourg Saint-Antoine. C'était leur position la plus forte. Les nombreux accès de ce faubourg, véritable foyer de toutes les insurrections parisiennes, étaient couverts avec une habileté particulière. Des barricades en biais, se flanquant mutuellement, renforcées encore par le feu croisé des maisons, offraient un terrible front d'attaque. Leur assaut aurait coûté une quantité infinie de vies humaines.

Devant ces retranchements campaient les bourgeois, ou plutôt leurs valets. La garde nationale n'avait pas fait grand chose ce jour-là. L'infanterie et la garde mobile avaient accompli la plus grande part de la besogne; la garde nationale occupait les quartiers tranquilles et conquis.

C'est la garde républicaine et la garde mobile qui se sont le plus mal comportées. La garde républicaine, réorganisée et épurée comme elle l'était, se battit avec beaucoup d'acharnement contre les ouvriers; c'est dans cette lutte qu'elle gagna ses éperons de garde municipale républicaine.

1. L'île Louviers était séparée de la rive droite de la Seine par un bras étroit du fleuve; elle fut rattachée en 1843 à la terre et forma le territoire compris entre le boulevard Morland et le quai Henri-IV.

La garde mobile, recrutée pour la plus grande part dans le prolétariat en guenilles de Paris, s'est déjà transformée durant sa courte existence, grâce à une bonne paie, en garde prétorienne des puissants du jour. Ce *Lumpenproletariat* organisé a livré sa bataille au prolétariat travailleur non organisé. Comme il fallait s'y attendre, il s'est mis à la disposition de la bourgeoisie, exactement comme les lazzaroni de Naples s'étaient mis à la disposition de Ferdinand. Seules les sections de la garde mobile, composées de *vrais* ouvriers, passèrent de l'autre côté.

Mais comme tout ce qui se trame actuellement à Paris paraît méprisable quand on voit comment ces anciens mendiants, vagabonds, filous, *gamins*¹ et petits voleurs de la garde mobile, que tous les bourgeois, en mars et en avril, traitaient de bandes de brigands capables de toutes les turpitudes, de canailles qu'on ne pouvait supporter plus longtemps, quand on voit aujourd'hui cette bande de brigands choyée, louée, récompensée, décorée, parce que ces « jeunes héros » ces « gamins de Paris » dont la bravoure est incomparable, qui escaladent les barricades avec le plus grand brio, le plus grand courage, etc. — parce que ces combattants inconscients des barricades de février tirent sur le prolétariat travailleur avec autant d'inconscience qu'ils tiraient auparavant sur les soldats, parce qu'ils se sont laissé soudoyer et massacrent leurs frères pour trente sous* par jour ! Honneur à ces vagabonds soudoyés, parce que, pour trente sous par jour, ils ont abattu la fraction la meilleure et la plus révolutionnaire des ouvriers parisiens !

La vaillance avec laquelle les ouvriers se sont battus est vraiment extraordinaire. Trente à quarante mille ouvriers qui tiennent trois jours entiers contre quatre-vingts mille hommes de l'armée régulière et cent mille de la garde nationale, contre la mitraille, les obus et les fusées incendiaires, contre la *noble** expérience guerrière de généraux qui ne craignent pas d'employer les procédés mis en pratique en Algérie ! Ils ont été écrasés et en grande partie massacrés. Les honneurs ne seront pas rendus à leurs morts comme aux morts de juillet et de février; mais l'histoire leur assignera une tout autre place, à eux, les victimes de la première et décisive bataille rangée du prolétariat.

(N° 29, 29 juin 1848, pp. 1 et 2)

1. Le mot a ici un sens péjoratif qu'il a perdu.

Karl MARX

LA RÉVOLUTION DE JUIN

Les ouvriers de Paris ont été *écrasés* par des forces supérieures; ils n'ont pas *succombé*. Ils sont *battus* mais leurs adversaires sont *vaincus*. Le triomphe momentané de la force brutale est payé par l'anéantissement de toutes les illusions et chimères de la révolution de février, par la désagrégation de tout le parti des vieux républicains, par la scission de la nation française en deux nations, la nation des possédants et la nation des travailleurs. La république tricolore n'arbore plus qu'une seule couleur, la couleur des vaincus, la *couleur du sang*, elle est devenue la *république rouge*.

Aux côtés du peuple, aucune voix réputée républicaine, ni du *National*¹ ni de *La Réforme*²! Sans autres chefs, sans autres moyens que l'indignation elle-même, il a résisté à la bourgeoisie et à la soldatesque coalisées plus longtemps qu'aucune dynastie française, pourvue de tout l'appareil militaire, ne résista à une fraction de la bourgeoisie coalisée avec le peuple. Pour faire disparaître la dernière illusion du peuple, pour rompre complètement avec le passé, il fallait aussi que les auxiliaires habituels et poétiques de l'émeute française, la jeunesse bourgeoise enthousiaste, les élèves de l'École polytechnique, les tricornes fussent

1. Journal fondé le 3 janvier 1830 par Thiers, Mignet, Carrel et Sautélet. Au début son mot d'ordre inspiré par Thiers était d'« enlever les Bourbons dans la Charte ». Ce journal attaqua vigoureusement le ministère Polignac. Après la révolution de Juillet il soutint le gouvernement de Louis-Philippe, puis lui fit une vive opposition à partir de 1832. A la mort de Carrel, *Le National* devint républicain avec Marrast qui en fut rédacteur en chef jusqu'en 1848. *Le National* fut supprimé après le coup d'Etat de 1851.

2. Journal de Ledru-Rollin.

du côté des oppresseurs. Il fallait que les élèves de la Faculté de médecine refusent aux plébéiens blessés le secours de la science. La science n'est pas là pour le plébéien qui a commis l'indicible, l'inexprimable crime de tout risquer pour sa propre existence, et non pour Louis-Philippe ou M. Marrast.

Le dernier vestige officiel de la révolution de février, la Commission exécutive¹, s'est évanouie, comme la brume, devant la gravité des événements. Les feux d'artifice de Lamartine se sont transformés en fusées incendiaires de Cavaignac.

*La fraternité**, cette fraternité des classes opposées dont l'une exploite l'autre, cette fraternité proclamée en février, écrite en majuscules, sur le front de Paris, sur chaque prison, sur chaque caserne — son expression véritable, authentique, prosaïque, c'est la *guerre civile*, la guerre civile sous sa forme la plus effroyable, la guerre du travail et du capital. Cette fraternité a flambé devant toutes les fenêtres de Paris le soir du 25 juin, alors que le Paris de la bourgeoisie illuminait, tandis que le Paris du prolétariat brûlait, saignait, gémissait jusqu'à l'épuisement.

La fraternité a duré juste le temps que l'intérêt de la bourgeoisie a été frère de l'intérêt du prolétariat. Des pédants de la vieille tradition révolutionnaire de 1793, des socialistes à l'esprit de système qui mendiaient pour le peuple auprès de la bourgeoisie et qui furent autorisés à tenir de longs sermons et à se compromettre aussi longtemps que le lion prolétarien avait besoin d'être endormi par des berceuses, des républicains qui réclamaient intégralement le vieil ordre bourgeois mais sans tête couronnée, des opposant dynastiques² pour qui le hasard avait substitué la chute de la dynastie à un changement de ministre, des légitimistes³ qui voulaient non pas dépouiller la livrée mais

1. La *Commission exécutive* : gouvernement de la République française créé le 10 mai 1848 par l'Assemblée constituante. Elle remplaça le gouvernement provisoire. Elle exista jusqu'au 24 juin, date où s'instaura la dictature de Cavaignac.

2. Groupes de députés dirigés par Odilon Barrot qui, sous la monarchie de Juillet, représentaient une tendance modérée de la gauche. Expriment les conceptions des cercles libéraux de la bourgeoisie industrielle et commerçante, ils prirent parti pour une réforme électorale modérée dans laquelle ils voyaient un moyen d'éviter la révolution et de maintenir la dynastie des Orléans. Ils furent les promoteurs de cette Campagne des banquets qui, contrairement à leurs prévisions, aboutit non à une réforme mais à une révolution.

3. Les légitimistes étaient des partisans de la dynastie « légitime » des Bourbons. Ils représentaient les intérêts de la noblesse terrienne et des grands propriétaires fonciers.

en modifier la coupe, voilà les alliés avec qui le peuple fit février. Ce que d'instinct il haïssait en Louis-Philippe, ce n'était pas Louis-Philippe, c'était la domination couronnée d'une classe, c'était le capital sur le trône. Mais, magnanime comme toujours, il crut avoir anéanti son ennemi après avoir renversé l'ennemi de ses ennemis, l'ennemi *commun*.

La révolution de février fut la belle révolution, la révolution de la sympathie générale, parce que les contradictions (entre la bourgeoisie et le peuple) qui éclatèrent en elle contre la royauté, n'étaient pas encore développées et demeuraient en sommeil, unies, côte à côte, parce que la lutte sociale qui formait l'arrière-plan de cette révolution, n'avait atteint qu'une existence inconsistante, une existence purement verbale. *La révolution de juin* est laide; c'est la révolution repoussante, parce que la réalité a pris la place des mots, parce que la République a démasqué la tête même du monstre en lui arrachant la couronne qui la protégeait et la cachait.

L'Ordre! tel fut le cri de guerre de Guizot. *L'Ordre!* cria Sébastiani le guizotin, quand Varsovie devint russe. *L'Ordre!* cria Cavaignac, écho brutal de l'Assemblée nationale française et de la bourgeoisie républicaine.

L'Ordre! gronda sa mitraille en déchirant le corps du prolétariat.

Aucune des nombreuses révolutions de la bourgeoisie française depuis 1789 n'était un attentat contre *l'Ordre*, car toutes laissaient subsister la domination de classe, l'esclavage des ouvriers, *l'ordre bourgeois*, malgré le changement fréquent de la forme politique de cette domination et de cet esclavage. Juin a touché à cet *ordre*. Malheur à juin!

Sous le *gouvernement provisoire*, on fit imprimer sur des milliers d'affiches officielles que les ouvriers au grand cœur « mettaient trois mois de misère à la disposition de la République »; il était donc décent, mieux : nécessaire, c'était à la fois de la politique et de la sentimentalité, de leur prêcher que la révolution de février avait été faite *dans leur propre intérêt* et que, dans cette révolution, il s'agissait avant tout des *intérêts des ouvriers*. Depuis que siégeait l'Assemblée nationale — on devenait prosaïque. Il ne s'agissait plus alors que de *ramener le travail à ses anciennes conditions*, comme le disait le ministre Trélat. Les ouvriers s'étaient donc battus en février pour être jetés dans une crise industrielle.

La besogne de l'Assemblée nationale consiste à faire en sorte que février n'ait pas existé, tout au moins pour les ouvriers qu'il s'agit de replonger dans leur ancienne condition. Et même cela ne s'est pas réalisé, car une assemblée, pas plus qu'un roi, n'a le pouvoir de dire à une crise industrielle de caractère universel : *Halte-là!* L'Assemblée nationale, dans son désir zélé et brutal d'en finir avec les irritantes formules de février, ne prit même pas les mesures qui étaient encore possibles dans le cadre de l'ancien état de choses. Les ouvriers parisiens de 17 à 25 ans, elle les enrôle de force dans l'armée ou les jette sur le pavé; les provinciaux, elle les renvoie de Paris en Sologne, sans même leur donner avec le laisser-passer l'argent du voyage; aux Parisiens adultes, elle assure provisoirement de quoi ne pas mourir de faim dans des ateliers organisés militairement, à condition qu'ils ne participent à aucune réunion populaire, c'est-à-dire à condition qu'ils cessent d'être des républicains. La rhétorique sentimentale d'après février ne suffisait pas, la législation brutale d'après le 15 mai¹ non plus. Dans les faits, en pratique, il fallait trancher. Avez-vous fait, canailles, la révolution de février pour *vous* ou bien pour *nous*? La bourgeoisie posa la question de telle façon, qu'il devait y être répondu en juin — avec des balles et par des barricades.

Et pourtant, ainsi que le dit le 25 juin un représentant du peuple, la stupeur frappe l'Assemblée nationale tout entière. Elle

1. Aucun membre de la Commission exécutive, aucun ministre n'est socialiste; cette exclusion indigne la minorité de gauche qu'exaspèrent le refus de créer un ministère du Travail et l'interdiction de présenter directement des pétitions (12 mai). Ce mécontentement est à l'origine de la journée du 15 mai, pour la plus grande part. En principe, il s'agit d'une manifestation pacifique qui doit porter à l'Assemblée une pétition en faveur de la Pologne. Mais l'obscur travail de certains meneurs (peut-être provocateurs, comme le douteux Huber), les défaillances du service d'ordre et de son chef, le général Courtais, la font très vite dévier. L'Assemblée est envahie, et dans une extrême confusion un nouveau gouvernement provisoire tente de s'organiser. Lamartine et Ledru-Rollin, regroupant les fractions de la Garde nationale, arrivent dans la soirée à rétablir l'ordre, en évitant toute effusion de sang.

Cette journée est « plus qu'une faute politique une faute morale » (George Sand). Elle est sévèrement jugée par une opinion provinciale soucieuse de légalité; elle provoque des arrestations et des poursuites devant la Haute-Cour de Bourges, qui commencent la désorganisation des cadres de gauche (Barbès, Raspail, Blanqui, l'ouvrier Albert sont arrêtés.) Elle motive la suppression de la Commission du Luxembourg (16 mai) et permet la fermeture des clubs les plus avancés. (E. TERSEN : *Histoire contemporaine* (1848-1939).

est abasourdie quand question et réponse noient dans le sang le pavé de Paris; les uns sont abasourdis parce que leurs illusions s'évanouissent dans la fumée de la poudre, les autres parce qu'ils ne saisissent pas comment le peuple peut oser prendre lui-même en main la défense de ses intérêts *les plus personnels*. Pour rendre cet événement étrange accessible à leur entendement, ils l'expliquent par *l'argent russe, l'argent anglais, l'aigle bonapartiste, le lys* et des amulettes de toutes sortes. Mais les deux fractions de l'Assemblée sentent qu'un immense abîme les sépare toutes deux du peuple. Aucune n'ose prendre le parti du peuple.

A peine la stupeur passée, la furie éclate, et c'est à juste titre que la majorité siffle ces misérables utopistes et tartufes qui commettent un anachronisme en ayant toujours à la bouche ce grand mot de *Fraternité* *. Il s'agissait bien en effet de supprimer ce grand mot et les illusions que recèlent ses multiples sens. Lorsque Larochejaquelein, le légitimiste, le rêveur chevaleresque, fulmine contre l'infamie qui consiste à crier « *Vae victis ! Malheur aux vaincus !*¹ » la majorité de l'Assemblée est prise de la danse de Saint-Guy comme si la tarentule l'avait piquée. Elle crie : *Malheur !* aux ouvriers pour dissimuler que le « vaincu » c'est elle. Ou bien c'est elle qui doit maintenant disparaître, ou c'est la République. C'est pourquoi elle hurle convulsivement : Vive la République !

Le gouffre profond qui s'est ouvert à nos pieds, peut-il égarer les démocrates, peut-il nous faire accroire que les *luttés* pour la forme de l'Etat sont vides, illusoire, nulles ?

Seuls des esprits faibles et lâches peuvent soulever pareille question. Les conflits qui naissent des conditions de la société bourgeoise elle-même, il faut les mener jusqu'au bout; on ne peut les éliminer en imagination. La meilleure forme d'Etat est celle où les contradictions sociales ne sont pas estompées, ne sont pas jugulées par la force, c'est-à-dire artificiellement et donc en apparence seulement. La meilleure forme de gouvernement est celle où ces contradictions entrent en lutte ouverte, et trouvent ainsi leur solution.

On nous demandera si nous n'avons pas une larme, pas un soupir, pas un mot pour les victimes de la fureur du peuple, pour la garde nationale, la garde mobile, la garde républicaine, les troupes de ligne ?

L'Etat prendra soin de leurs veuves et de leurs orphelins, des

1. Cri poussé par Brennus lors de la prise de Rome par les Gaulois.

décrets les glorifieront, de solennels cortèges funèbres conduiront leurs dépouilles à leur dernière demeure, la presse officielle les déclarera immortels, la réaction européenne leur rendra hommage, de l'Est à l'Ouest.

Quant aux plébéiens, déchirés par la faim, vilipendés par la presse, abandonnés par les médecins, traités par les « gens bien » de voleurs, d'incendiaires, de galériens, leurs femmes et leurs enfants précipités dans une misère encore plus incommensurable, les meilleurs des survivants déportés outre-mer, c'est le *privilege, c'est le droit de la presse démocratique* de tresser des lauriers sur leur front assombri de menaces.

(N° 29, 29 juin 1848, p. 1)

Friedrich ENGELS

LA KÖLNISCHE ZEITUNG ET LA RÉVOLUTION DE JUIN

Cologne, 30 juin

Qu'on lise donc les passages suivants du *London Telegraph* et qu'on les compare au bavardage des libéraux allemands et en particulier de MM. Brüggemann, Dumont et Wolfers sur la révolution de Juin à Paris, et alors il faudra bien avouer que les bourgeois anglais ont au moins sur les *philstins allemands*, sans parler de nombreuses autres supériorités, l'avantage de juger des grands événements de leur point de vue bourgeois certes, mais en tout cas en *hommes* * et non en *gamins* *.

Le *Telegraph* dit dans son n° 122 : « ... Et ici on attendra de nous que nous nous expliquions sur l'origine et les conséquences de cette terrible effusion de sang. Dès le début elle apparaît comme une bataille en règle entre deux classes — (un empire pour une telle pensée, s'écrie intérieurement l'auguste *Gazette* et son Wolfers). C'est un soulèvement des ouvriers contre le gouvernement qu'ils ont eux-mêmes créé et contre la classe qui soutient actuellement le gouvernement. Il est moins facile d'analyser ce qui déclencha le conflit que d'indiquer ses causes permanentes et toujours actuelles. La révolution de février a été faite essentiellement par les classes laborieuses et on a déclaré bien haut qu'elle avait été faite à leur profit. C'est moins une révolution politique que sociale. Les masses ouvrières insatisfaites n'ont pas fait leur entrée dans le monde d'un bond, et douées de toutes les qualités du soldat. Leur misère et leur mécontentement ne sont pas davantage le fruit des seuls événements des quatre derniers mois. Pas plus tard que lundi nous citions les indications, peut-être ex-

cessives, de M. Leroux qui, sans rencontrer de contradiction, déclarait à l'Assemblée nationale qu'il y avait en France 8 millions de mendiants et 4 millions d'ouvriers sans revenu assuré. Il désignait expressément par là l'époque d'avant la révolution et se plaignait justement que depuis la révolution absolument rien n'eût été fait contre cette grave maladie. Les théories du socialisme et du communisme, qui avaient mûri en France et exercent maintenant un si grand pouvoir sur l'opinion publique, sont nées de la situation de terrible oppression que subissait la grande masse du peuple sous le gouvernement de Louis-Philippe. L'essentiel, qui ne doit pas être perdu de vue, c'est la situation malheureuse de la masse; cette situation est la véritable cause vivante de la révolution. A l'Assemblée nationale, on décida bientôt de dépouiller les ouvriers des avantages qui leur avaient été accordés avec tant de précipitation et d'étourderie par les hommes politiques de la révolution. Dans le domaine social et même dans le domaine politique une réaction puissante s'établait au grand jour. Le pouvoir, soutenu par une grande partie de la France, fut sommé d'écarter les hommes à qui ledit pouvoir devait son existence. Ces ouvriers furent d'abord flattés et nourris, puis divisés et menacés de famine, déportés en province où toutes leurs organisations avaient été détruites; finalement on arrêta un plan pour anéantir leur pouvoir : faut-il s'étonner de leur irritation ? Qu'ils aient cru accomplir une deuxième révolution qui aurait plus de succès que la première ne peut vraiment étonner personne. Et leurs perspectives de victoire face à la puissance armée du gouvernement sont apparues, d'après la durée de leur résistance actuelle, plus grandes que la plupart des gens ne se l'imaginaient. De ceci et de ce que l'on n'ait pas découvert dans le peuple de dirigeants politiques du fait que les ouvriers, renvoyés de Paris, faisaient demi-tour sitôt franchies les barrières, il ressort que l'insurrection fut la conséquence d'une colère générale dans la classe ouvrière et non l'œuvre d'agents politiques. Ils estiment que leurs intérêts ont été de nouveau trahis par leur propre gouvernement. Ils ont pris actuellement les armes, comme en février, pour lutter contre la terrible misère dont ils ont été déjà, depuis si longtemps, les victimes.

La lutte actuelle n'est que la continuation de la révolution de février. C'est une continuation de la lutte qui s'étend à toute l'Europe, pour une répartition plus juste des produits annuels du travail. A Paris, elle sera probablement matée, car le nouveau

pouvoir qui a hérité son autorité de l'ancien, l'emporte visiblement. *Mais elle aura beau être matée avec quelque succès que ce soit, elle se renouvellera encore et toujours* jusqu'à ce que le gouvernement organise une répartition plus juste des produits annuels du travail ou que, dans l'impossibilité de le faire, il renonce à toute tentative de ce genre et laisse le soin à la libre concurrence du marché d'en décider... *La véritable bataille sera livrée pour obtenir des moyens de subsistance suffisants.* La classe moyenne¹ elle-même a été dépouillée de ses moyens d'existence par les hommes politiques qui ont pris la direction de la révolution. *La classe moyenne est devenue plus barbare que les ouvriers.* Les passions les plus violentes ont allumé des deux côtés un funeste incendie. *On rejette toute fraternité et on se livre mutuellement des batailles meurtrières.* Le gouvernement ignorant, sinon mal intentionné, qui, dans cette crise extraordinaire, ne semble avoir aucune idée de son devoir, a d'abord excité les ouvriers contre la classe moyenne et *aide maintenant cette dernière* à faire disparaître de la surface de la terre les ouvriers qui, abusés et trompés, sont devenus furieux. La réprobation soulevée par ce grand malheur ne doit pas atteindre le principe de la révolution, *ni la révolution de se battre à coups redoublés contre la misère et l'oppression.* Elle doit au contraire être dirigée contre ceux qui, dans leur ignorance politique, ont encore aggravé la situation critique, héritée de Louis-Philippe ».

Voilà ce qu'une feuille bourgeoise de Londres écrit sur la révolution de juin, une feuille qui soutient les principes d'un Cobden d'un Bright, etc... qui, après le *Times*² et le *Northern Star*, les deux despotes de la presse anglaise, comme dit le *Manchester Guardian*³, est la feuille la plus lue en Angleterre.

Que l'on compare le n° 181 de la *Kölnische Zeitung* ! Cette curieuse feuille transforme la *lutte entre deux classes* en lutte entre les *gens bien* et la *canaille* ! La brave feuille ! Comme si ces épithètes, les deux classes ne se les renvoyaient pas réciproquement. Lorsque se répandit la rumeur de l'insurrection de juin, c'est la même feuille qui avoua d'abord sa *totale ignorance* du

1. Il faut entendre par là la bourgeoisie. C'est le terme anglais (Engels l'emploie dans ce sens dans *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*).

2. Quotidien anglais conservateur, fondé à Londres en 1785 sous le titre *Daily Universal Register*, prit son titre actuel le 1^{er} janvier 1788.

3. Quotidien fondé en 1821 par John Edward Taylor pour soutenir le parti libéral et libre-échangiste.

caractère de l'insurrection, puis dut se faire écrire de Paris qu'il s'agissait d'une *révolution sociale importante* d'une ampleur telle qu'une défaite ne suffirait pas à la liquider; c'est elle qui, finalement, réconfortée par une seule défaite des ouvriers ne voit dans l'insurrection rien d'autre que la lutte de « *l'immense majorité* » contre une « *bande sauvage* » de « *cannibales* », de « *brigands* » et d'« *assassins* ».

La guerre des esclaves à Rome, qu'était-ce ? *Une guerre entre gens bien et cannibales* ! Monsieur Wolfers écrira l'histoire de Rome et Monsieur Dumont-Brüggemann éclairera les *ouvriers*, « ces malheureux », sur leurs véritables droits et leurs véritables devoirs, « les initiera à la science qui mène à l'Ordre, et forme le véritable citoyen ! »

Vive la science de Dumont-Brüggemann-Wolfers, la science secrète ! Un seul exemple de *cette science secrète* : le très louable triumvirat raconte à ses crédules lecteurs à longueur de deux numéros, que le général Cavaignac *voulait miner le quartier Saint-Antoine*. Il se trouve que le quartier Saint-Antoine est *plus grand que la bonne ville de Cologne*. Mais le triumvirat scientifique que nous recommandons à l'Assemblée nationale allemande pour dominer l'Allemagne, le triumvirat Dumont-Brüggemann-Wolfers triomphe de cette difficulté, il s'entend à faire sauter la ville de Cologne à l'aide d'une mine ! Son idée de la mine susceptible de faire sauter le faubourg Saint-Antoine correspond à l'idée qu'il se fait des forces souterraines qui minent la société moderne, ont ébranlé le Paris de juin en faisant jaillir une lave sanglante du cratère de la révolution parisienne.

Mais excellent triumvirat ! Grands Dumont-Brüggemann-Wolfers, sacrés grands par le monde des petites annonces ! Cavaignacs des petites annonces ! Quant à nous, c'est avec modestie que nous nous sommes inclinés devant la plus grande des crises qui ait jamais éclaté dans l'histoire : *la lutte de classe de la bourgeoisie et du prolétariat*. Cette lutte nous ne l'avons pas créée, nous l'avons constatée. Nous avons constaté qu'une des classes est *vaincue*, comme le dit Cavaignac lui-même¹. Sur la tombe des

1. Proclamation affichée le 26 juin 1848, après la reddition des insurgés :

« Le chef du pouvoir exécutif à la garde nationale et à l'armée. Citoyens, Soldats !

La cause sacrée de la République a triomphé. Votre dévouement, votre courage inébranlable ont déjoué de coupables projets, fait justice de funestes erreurs.

vaincus, nous avons crié : *Malheur aux vainqueurs*, et Cavaignac lui-même recule d'effroi devant sa responsabilité historique ! Et l'Assemblée nationale taxe de lâcheté chacun de ses membres s'il ne prend pas ouvertement sur soi cette terrible responsabilité historique. Avons-nous ouvert aux *Allemands* le livre de la Sibylle afin qu'ils le brûlent ? Si nous décrivons la lutte des charlistes et des bourgeois anglais, engageons-nous les Allemands à devenir Anglais ?

Mais Allemagne, ingrate Allemagne, tu connais certes la *Kölnische Zeitung* et ses petites annonces; mais tu ne connais pas les plus grands de tes hommes, tu ne connais pas ton Wolfers, ton Brüggemann, ton Dumont ! Que de sueur a coulé des cerveaux, des fronts, que de sueur sanglante a coulé dans la *lutte des classes*, dans la lutte des hommes libres et des esclaves, des patriciens et des plébéiens, des seigneurs et des serfs, des capitalistes et des ouvriers ! *Uniquement parce qu'il n'y avait pas de « Kölnische Zeitung »* ! Mais, triumvirat vaillant entre tous, si la société moderne produit des « malfaiteurs », des « cannibales », des « assassins », des « pillards » en telle quantité et d'une telle énergie que leur soulèvement ébranle les fondements de la société officielle, quelle société est-ce là ! Quelle anarchie classée par ordre alphabétique ! Et tu crois avoir réglé le conflit, tu crois avoir exalté les protagonistes, les spectateurs du terrible drame, en les rabaisant au niveau d'une tragédie de valets à la Kotzebue !

Parmi les *gardes nationaux des faubourgs Saint-Antoine, Saint-Jacques, Saint-Marceau*, il s'en trouva 50 seulement pour répondre à l'appel de la trompette bourgeoise — c'est ce que

Au nom de la Patrie, au nom de l'Humanité, soyez remerciés de vos efforts, soyez bénis pour ce triomphe nécessaire.

Ce matin encore l'émotion de la lutte était légitime, inévitable; maintenant soyez aussi grands dans le calme que vous l'avez été dans le combat. Dans Paris, je vois des vainqueurs et des vaincus; que mon nom reste maudit si je consentais à y voir des victimes.

La justice aura son cours. Qu'elle agisse; c'est votre pensée, c'est la mienne.

Prêt à rentrer au rang de simple citoyen, je reporterai au milieu de vous le souvenir civique de n'avoir, dans ces grandes épreuves, repris à la liberté que ce que le salut de la République lui demandait lui-même, et de léguer un exemple à quiconque pourra être, à son tour, appelé à remplir d'aussi grands devoirs. »

Général E. CAVAIGNAC
Paris, 26 juin 1848.

rapporte *Le Moniteur*¹ de Paris, la feuille officielle, la feuille de Louis XVI, de Robespierre, de Louis-Philippe et de Marrast-Cavaignac ! Rien de plus simple pour la *science* qui « transforme » l'homme en *véritable citoyen* ! Les trois plus grands faubourgs de Paris, les trois faubourgs les plus industriels, dont les modèles font pâlir les mousselines de Dacca et les velours de Spitalfields, ces faubourgs seraient habités par des « cannibales », des « brigands », des « malfaiteurs ». C'est ce que dit Wolfers !

Et Wolfers est un homme honorable² ! Il a mis à l'honneur ces canailles, en leur faisant livrer de plus grandes batailles et produire de plus beaux chefs-d'œuvre, en leur faisant accomplir des exploits plus héroïques que ceux de Charles X, de Louis-Philippe, de Napoléon et des fileurs de Dacca et Spitalfields. Nous parlions tout à l'heure du *Telegraph* de Londres. Hier nos lecteurs ont entendu³ Emile de Girardin. La classe ouvrière, dit-il, après avoir donné à sa débitrice, la révolution de février, une créance à recouvrer, a dû, un mois après échéance, elle, la créancière, frapper à la porte de sa débitrice, avec des mousquetons, des barricades, avec son propre corps. Mais Emile de Girardin, qui est-ce ? Pas un anarchiste. A Dieu ne plaise. C'est un *républicain du jour suivant, un républicain du lendemain**, et la *Kölnische Zeitung* et un Wolfers, un Dumont, un Brüggemann, ce sont tous des *républicains d'avant-hier, des républicains d'avant la république, des républicains de la veille**. Que vaut le témoignage d'Emile Girardin à côté de celui de Dumont ? Si la *Colonaise*⁴ ajoute à la *déportation* et à la *pendaison* la joie sadique de *déporter* et de *pendre*, admirez donc son patriotisme : Elle veut seulement prouver au monde, au monde allemand, incrédule et complètement aveugle, que la *république est plus puissante que la monarchie*, que l'Assemblée nationale républicaine a pu faire avec Cavaignac et Marrast, ce que la Chambre constitutionnelle n'a pas pu faire avec Thiers et Bugeaud ! Vive la

1. Journal fondé le 24 novembre 1789 qui, le 7 nivôse an VIII devint le journal officiel du gouvernement et qui le demeura (sauf du 8 juillet 1814 au 1^{er} février 1815) jusqu'au 1^{er} janvier 1869, date de la création du *Journal officiel*.

2. Cf. SHAKESPEARE : *Jules César*, acte III, scène 2 : « ...et Brutus est un homme honorable. »

3. Le N^o 30 (p. 1) de la *Nouvelle Gazette rhénane* reproduisait les deux derniers articles d'Emile de Girardin, parus dans *La Presse* avant sa suspension.

4. C'est ainsi que la *Nouvelle Gazette rhénane* désigne parfois la *Kölnische Zeitung* (*Gazette de Cologne*) : ce qui lui permet de la personifier et de la moquer.

République* ! Vive la République, s'écrie la *Spartiate Colonaise* à propos de Paris qui saigne, gémit et brûle, épuisé. La crypto-républicaine ! Voilà pourquoi elle est soupçonnée de lâcheté, de manque de caractère par un Gervinus et la *Gazette d'Augsbourg*¹. L'immaculée ! La Charlotte Corday de Cologne !

Remarquez bien, aucune feuille de Paris, ni *Le Moniteur*, ni *Les Débats*², ni *Le National* ne parlent de « cannibales », de « pillards », de « brigands », « d'assassins ». Une seule feuille le fait — la feuille de Thiers, l'homme dont Jacobus Venedey fustigeait l'immoralité dans la *Kölnische Zeitung*, l'homme contre qui celle-ci criait à gorge déployée :

*Ils ne l'auront pas.
Le libre Rhin allemand,*³

c'est la feuille de Thiers, *Le Constitutionnel*⁴ où puisent *L'Indépendance belge* et la science rhénane incarnée en Dumont-Brügge-mann-Wolfers !

Examinez maintenant avec un peu d'esprit critique ces anecdotes scandaleuses par lesquelles la *Kölnische Zeitung* flétrit les vaincus ; cette même gazette déclarait lorsque la lutte éclata qu'elle en ignorait complètement le caractère ; pendant la lutte, c'était devenu pour elle une « révolution sociale d'importance », puis, après la lutte, un pugilat entre des gendarmes et la canaille.

Ils ont pillé ! Mais quoi ? Des armes, des munitions, des pansements et les vivres les plus indispensables. Sur les contrevents la canaille écrivait : « Mort aux voleurs* ! Mort aux canailles ! »

Ils ont « assassiné comme des cannibales » ! Ces cannibales n'ont pas laissé de bonne grâce les gardes nationaux, qui derrière les troupes de ligne se ruaient sur les barricades, défoncer le crâne de leurs blessés, fusiller leurs hommes terrassés, poignarder leurs femmes : et ce sont ces cannibales qui, dans une guerre

1. Il s'agit de *Allgemeine Zeitung*, paraissant à Augsbourg.

2. Journal orléaniste ayant beaucoup d'audience auprès des lettrés de l'élite parisienne. En 1848 il soutint la candidature de Cavaignac.

3. Poème nationaliste de Niklaus Becker (1840) auquel Musset a donné une réponse célèbre.

4. Quotidien bourgeois, paraissant à Paris de 1815 à 1870. Dans les années qui précédèrent la révolution de 1848, il fut l'organe de la fraction modérée des orléanistes ; pendant la révolution de 1848, il exprimait les opinions de la bourgeoisie royaliste contre-révolutionnaire groupée autour de Thiers ; il devint bonapartiste après le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte en décembre 1851.

d'extermination, selon le mot d'une feuille bourgeoise française, exterminaient ! Ils ont incendié ? et pourtant le seul brandon que, dans le 8^e arrondissement, ils opposèrent aux « légitimes » fusées incendiaires de Cavaignac, n'était qu'une torche poétique, imaginaire, comme en témoigne *Le Moniteur*. « Les uns » dit Wolfers, « brandissaient le programme de Barbès, Blanqui et Sobrier, les autres acclamaient Napoléon ou Henri V ».

Et la chaste *Colonaise* qui n'est grosse ni de Napoléonides ni de Blanquis, déclara, dès le deuxième jour de l'insurrection, que l'on combattait « au nom de la République rouge ». Que signifient donc ces radotages au sujet de prétendants ! Mais nous l'avons déjà dit, elle est une *cryptorépublicaine* incorrigible, un Robespierre fait femme qui subodore partout des prétendants, et sa morale en frissonne.

« Ils étaient presque tous munis d'argent et plusieurs de sommes importantes ».

Ils étaient 30 à 40.000 ouvriers et « ils étaient presque tous munis d'argent » en ce temps de dénuement et de stagnation des affaires ! Si l'argent était si rare, c'était probablement parce que les ouvriers l'avaient caché !

C'est avec une conscience scrupuleuse que *Le Moniteur* de Paris a publié tous les cas où l'on avait trouvé de l'argent sur les insurgés. Ces cas se limitaient à vingt au plus. Les différentes feuilles et correspondances reproduisent ces faits et indiquent des sommes différentes. La *Kölnische Zeitung* qui manie la critique avec un tact avéré, prend ces différents récits des vingt cas pour autant de cas différents, y joint encore ceux que fait circuler la rumeur publique, et obtient dans le meilleur des cas, disons 200. Et cela l'autorise à dire qu'ils étaient presque tous, les 30 à 40.000, munis d'argent ! Une seule chose a été constatée jusqu'à présent : des émissaires légitimistes, bonapartistes, et peut-être orléanistes, munis d'argent, s'étaient mêlés aux combattants des barricades ou se proposaient de le faire. M. Payer, membre très conservateur de l'Assemblée nationale, qui resta douze heures prisonnier des insurgés, déclare : *La plupart étaient des ouvriers conduits au désespoir par une misère de quatre mois, et ils auraient dit : Mieux vaut mourir d'une balle que de faim !*¹

« De nombreux morts, de très nombreux morts » assure

1. *La Réforme* du 27 juin 1848 p. 2, « Nouvelles diverses », où le compte-rendu de Payer est reproduit intégralement

Wolfers « portaient la marque fatale par laquelle la société flétrit le crime ».

Voilà un des mensonges les plus bas, une des calomnies les plus ignominieuses, une des infamies que Lamennais, l'adversaire des insurgés, l'homme du *National*, flétrit dans son *Peuple Constituant*¹, que le légitimiste Larochejaquelein, toujours chevaleresque, flétrit à l'Assemblée nationale. Tout le mensonge repose sur l'affirmation d'une seule agence de presse, qui ne présente aucune garantie, affirmation non confirmée par *Le Moniteur*, qu'on aurait trouvé onze cadavres portant la marque T.F.². Et dans quelle révolution n'a-t-on pas trouvé ces onze cadavres ? Et quelle révolution n'en flétrira pas de ce signe onze fois cent ?

Remarquons bien que les journaux, les proclamations, les illuminations des vainqueurs attestent qu'ils ont affamé, précipité dans le désespoir, transpercé, fusillé, emmuré vivants, déporté, et qu'ils ont profané des cadavres. Et contre les vaincus, uniquement des anecdotes, racontées uniquement par *Le Constitutionnel*, imprimées par *L'Indépendance*, transposées en allemand par la *Gazette de Cologne* ! Il n'est pas de plus grande offense à la vérité que vouloir la prouver par une *anecdote*, disait Hegel.

Devant les maisons de Paris les femmes sont assises et font de la *charpie* pour les blessés, même pour les insurgés blessés. Les rédacteurs de la *Kölnische Zeitung* versent sur leurs plaies de *l'acide sulfurique*.

Nous, ils nous ont dénoncé à la *police* bourgeoise, alors que nous en revanche, nous recommandons aux *ouvriers*, les « malheureux » de « s'informer » auprès de l'immortel triumvirat Dumont-Brüggemann-Wolfers de « leurs véritables droits et de leurs véritables devoirs, de se laisser initier à la *science* qui mène à l'Ordre et forme le véritable citoyen ».

(N° 31, 1^{er} juillet 1848, pp. 1 et 2)

1. Quotidien républicain qui parut à Paris de février à juillet 1848 sous la direction de Lamennais.

2. T.F. : travaux forcés. Il s'agirait donc de repris de justice.

Friedrich ENGELS

LA RÉVOLUTION DE JUIN

(LE DEROULEMENT DE L'INSURRECTION PARISIENNE)

On en vient peu à peu à avoir une vue d'ensemble de la révolution de juin; les comptes-rendus se complètent, il est possible de séparer les faits des rumeurs comme des mensonges, le caractère de l'insurrection apparaît de plus en plus clairement. Et plus on réussit à saisir dans leur contexte les événements des quatre journées de juin, plus on est étonné par les dimensions colossales de l'insurrection, le courage héroïque, la rapidité et la spontanéité de l'organisation, l'unanimité des insurgés.

D'après le plan de bataille des ouvriers que l'on prête à Kersausie, un ami de Raspail et ancien officier :

Les insurgés marchèrent en quatre colonnes sur l'Hôtel de Ville en décrivant un mouvement concentrique.

La première colonne, qui avait pour base d'opération le faubourg Montmartre, les faubourgs de la Chapelle et de La Villette, partit des barrières Poissonnière, Rochechouart, Saint-Denis et La Villette en direction du Sud, occupa les boulevards et approcha de l'Hôtel de Ville par les rues Montorgueil, Saint-Denis et Saint-Martin.

La deuxième colonne qui avait pour base le faubourg du Temple et le faubourg Saint-Antoine, presque entièrement habités par des ouvriers, et couverts par le canal Saint-Martin, se porta vers le même centre par la rue du Temple, la rue Saint-Antoine, et les quais de la rive droite de la Seine, ainsi que par toutes les rues parallèles des quartiers situés dans ce périmètre.

La troisième colonne, venue du faubourg Saint-Marceau, avança par la rue Saint-Victor et les quais de la rive gauche vers l'île de la Cité.

La quatrième colonne, qui s'appuyait sur le faubourg Saint-Jacques et le quartier de l'École de Médecine, marcha également par la rue Saint-Jacques sur la Cité. De là, les deux colonnes réunies pénétrèrent sur la rive droite et prirent l'Hôtel de Ville à revers et de flanc.

Le plan s'appuyait ainsi, avec raison, sur les quartiers exclusivement ouvriers, qui forment un demi-cercle autour de toute la moitié est de Paris et s'élargissent au fur et à mesure que l'on va vers l'Est. On devait d'abord débarrasser l'est de Paris de tous les ennemis et marcher ensuite sur les deux rives de la Seine vers l'Ouest et ses centres : les Tuileries et l'Assemblée nationale.

Ces colonnes devaient être appuyées par une quantité d'unités mobiles qui opéraient de leur propre initiative à côté d'elles et entre elles, dressaient des barricades, occupaient les petites rues et assuraient les liaisons.

En cas de retraite les bases d'opération étaient fortement retranchées et transformées conformément aux règles de l'art en forteresses redoutables, comme par exemple le Clos Saint-Lazare, le faubourg et le quartier Saint-Antoine ainsi que le faubourg Saint-Jacques.

Si ce plan contenait une erreur, c'était celle de ne pas tenir compte de la moitié ouest de Paris pour le début des opérations. C'est là que se trouvent, des deux côtés de la rue Saint-Honoré, le long des Halles et du Palais national, plusieurs quartiers tout à fait propices à des émeutes, avec des rues étroites et tortueuses, habitées en majeure partie par des ouvriers. Il était important d'y établir un cinquième foyer d'insurrection, d'isoler ainsi l'Hôtel de Ville, et d'occuper une grande partie des troupes à ce bastion saillant. La victoire de l'insurrection dépendait de la rapidité avec laquelle on pénétrerait dans le centre de Paris et assurerait la prise de l'Hôtel de Ville. Nous ne pouvons pas savoir dans quelle mesure il a été impossible à Kersausie d'organiser l'insurrection dans ce quartier. Mais c'est un fait que jamais encore soulèvement n'a pu aboutir, s'il n'a su d'abord s'emparer de ce centre de Paris qui touche aux Tuileries. Il suffit de rappeler le soulèvement qui eut lieu lors des obsèques du général Lamarque¹ : les insurgés, comme cette fois-ci, pénétrèrent jusqu'à la rue Montorgueil, mais furent ensuite refoulés.

1. Le 5 juin 1832, jour des obsèques du général Lamarque, que son opposition à la monarchie de Juillet avait rendu populaire, les républicains de gauche organisèrent une manifestation pacifique. Par la faute du gou-

Les insurgés avancèrent conformément à leur plan. Ils se mirent aussitôt à séparer leur zone, le Paris des ouvriers, du Paris des bourgeois, par deux ouvrages principaux : les barricades de la Porte Saint-Denis et celles de la Cité. Ils furent délogés des premières mais conservèrent les autres. Le premier jour, le 23, fut un simple prélude. Le plan des insurgés apparaissait déjà clairement dès le début (la *Nouvelle Gazette rhénane* l'avait interprété avec exactitude, cf. N° 26, supplément spécial), notamment après les premiers combats d'avant-poste le matin. Le boulevard Saint-Martin qui coupait la ligne d'opération de la première colonne fut le théâtre de violents combats qui se terminèrent, en partie à cause des conditions locales, par une victoire de l'« Ordre ».

Les abords de la Cité furent barrés à droite par une unité volante qui s'établit dans la rue Planche-Mibray, à gauche par la troisième et la quatrième colonne qui occupèrent et fortifièrent les trois ponts sud de la Cité. Là aussi un très violent combat se déroula. L'« Ordre » réussit à s'emparer du pont Saint-Michel et avança jusqu'à la rue Saint-Jacques. Il se flattait d'écraser l'émeute avant le soir.

Si le plan des insurgés était déjà nettement visible, celui de l'« Ordre » l'était plus encore. Il consistait pour l'instant à réprimer l'insurrection par tous les moyens. Cette intention fut annoncée aux insurgés à coups de boulets et de mitraille.

Mais le gouvernement croyait avoir affaire à une bande désordonnée d'émeutiers ordinaires, agissant sans aucun plan. Après avoir dégagé les artères principales, il déclara le soir que l'émeute était vaincue et c'est avec la plus grande négligence qu'il fit occuper par les troupes les quartiers conquis.

Les insurgés surent admirablement exploiter cette négligence pour engager, après les combats d'avant-poste du 23, la grande bataille. La rapidité avec laquelle les ouvriers assimilèrent le plan des opérations, le parfait ensemble de leurs mouvements, l'adresse avec laquelle ils surent utiliser le terrain si complexe — sont absolument prodigieux. Ce serait tout à fait inexplicable si, dans les ateliers nationaux, les ouvriers n'avaient pas déjà été organisés quasi-militairement et répartis en compagnies, si bien qu'ils n'eurent plus qu'à transposer dans le domaine de

vernement, cette manifestation eut une fin sanglante. Le massacre dura jusque dans l'après-midi du 6 juin, notamment aux alentours du cloître Saint-Merri où les républicains s'étaient barricadés.

l'activité militaire leur organisation industrielle, et former aussitôt une armée parfaitement agencée.

Au matin du 24, non seulement le terrain perdu était complètement réoccupé mais il avait été élargi. La ligne des boulevards jusqu'au boulevard du Temple resta, il est vrai, occupée par les troupes et ainsi la première colonne demeura coupée du centre; en revanche la deuxième colonne, partie du quartier Saint-Antoine, avança jusqu'à ce qu'elle ait presque complètement cerné l'Hôtel de Ville. Elle établit son quartier général dans l'église Saint-Gervais, à 300 pas de l'Hôtel de Ville, elle prit le cloître Saint-Merri et les rues avoisinantes; elle dépassa de beaucoup l'Hôtel de Ville, et en liaison avec les colonnes de la Cité, l'isola presque entièrement. Un seul accès restait ouvert : les quais de la rive droite. Au sud, le faubourg Saint-Jacques était complètement réoccupé, les liaisons avec la Cité établies, la Cité renforcée et le passage vers la rive droite, préparé.

Il n'y avait certes plus de temps à perdre; l'Hôtel de Ville, le centre révolutionnaire de Paris, était menacé et tomberait infailliblement si les mesures les plus décisives n'étaient pas prises.

(N° 31, 1^{er} juillet 1848, p. 3)

L'Assemblée nationale effrayée nomma Cavaignac dictateur et ce dernier, habitué en Algérie à intervenir « avec énergie », savait ce qu'il avait à faire.

Aussitôt dix bataillons, suivant le large quai de l'École, marchèrent sur l'Hôtel de Ville. Ils coupèrent les liaisons des insurgés de la Cité avec la rive droite, s'assurèrent de l'Hôtel de Ville, ce qui permit même d'attaquer les barricades qui l'entouraient.

La rue Planche-Mibray et son prolongement la rue Saint-Martin furent nettoyées et maintenues continuellement libres par la cavalerie. Le pont Notre-Dame qui lui fait face et conduit à la Cité fut balayé par l'artillerie lourde; c'est alors que Cavaignac fonça directement sur la Cité pour y mener les opérations « avec énergie ». Le poste principal des insurgés, la Belle Jardinière, fut détruit par des boulets, puis incendié par des fusées; la rue de la Cité fut, elle aussi, conquise à coups de canon; trois ponts menant à la rive gauche furent pris d'assaut, et les insurgés de cette rive résolument repoussés. Pendant ce temps les 14 bataillons stationnés sur la place de Grève et les quais dégageaient

l'Hôtel de Ville déjà assiégé, et l'église Saint-Gervais, quartier général des insurgés, fut réduite à n'être plus qu'un avant-poste isolé.

La rue Saint-Jacques fut non seulement attaquée de la Cité par l'artillerie mais prise de flanc à partir de la rive gauche. Le général Damesme, longeant le Luxembourg, marcha sur la Sorbonne, s'empara du Quartier Latin et lança ses colonnes contre le Panthéon. La place du Panthéon était transformée en forteresse redoutable. La rue Saint-Jacques était prise depuis longtemps que l'« Ordre » s'y heurtait toujours à un rempart inattaquable. Canons et attaques à la baïonnette avaient été vains, lorsque finalement la lassitude, le manque de munitions et la menace proférée par les bourgeois de mettre le feu, contraignirent les 1.500 ouvriers cernés de toutes parts à se rendre. Au même moment la place Maubert, après une longue et vaillante résistance, tomba aux mains de l'« Ordre » et les insurgés, chassés de leurs positions les plus solides, se virent obligés d'abandonner toute la rive gauche.

Entre temps la position des troupes et de la garde nationale sur les boulevards de la rive droite de la Seine fut aussi mise à profit pour agir dans deux directions. Lamoricière, qui y commandait, fit balayer la rue du faubourg Saint-Denis et la rue du faubourg Saint-Martin, le boulevard du Temple et la moitié de la rue du Temple, par l'artillerie lourde et de rapides attaques de la troupe. Il put se vanter d'avoir obtenu jusqu'au soir de brillants succès : il avait isolé la première colonne dans le Clos Saint-Lazare et l'avait à moitié cernée; il avait repoussé la deuxième, et, en avançant sur les boulevards, il avait enfoncé un coin dans ses rangs.

Comment Cavaignac avait-il conquis ces avantages ?

Premièrement, grâce à la formidable supériorité numérique des troupes qu'il put mettre en œuvre contre les insurgés. Il avait à sa disposition, le 24, non seulement les 20.000 hommes de la garnison de Paris, les 20 à 25.000 hommes de la garde mobile plus les 60 à 80.000 disponibles de la garde nationale mais aussi la garde nationale de tous les environs de Paris, de plusieurs villes plus éloignées (20 à 30.000 hommes), et de plus 20 à 30.000 hommes de troupe rappelés précipitamment des garnisons avoisinantes. Le 24 au matin il pouvait compter sur plus de 100.000 hommes; dans la soirée ce nombre s'était accru de moitié. Et les insurgés, eux, étaient tout au plus 40 à 50.000 !

Deuxièmement, grâce à la brutalité des moyens employés. Jusque là on avait tiré une seule fois au canon dans les rues de Paris — en vendémiaire 1795¹, lorsque Napoléon dispersa à la mitraille les insurgés de la rue Saint-Honoré. Mais contre des barricades, contre des maisons, jamais jusque là on n'avait utilisé l'artillerie, et encore moins des obus et des fusées incendiaires. Le peuple n'était pas préparé à ce genre de combat; il n'était pas armé pour y répondre, et la seule riposte, l'incendie, répugnait à la noblesse de ses sentiments. Jusqu'alors, le peuple ne soupçonnait pas qu'en plein Paris, l'on pût mener ainsi la guerre comme on le faisait en Algérie. C'est pourquoi il recula, et son premier recul décida de sa défaite.

Le 25, Cavaignac progressa avec des forces bien plus importantes encore. Les positions des insurgés étaient réduites à un seul quartier, le faubourg Saint-Antoine et le faubourg du Temple; ils possédaient en outre deux postes avancés, le Clos Saint-Lazare et une partie du quartier Saint-Antoine jusqu'au pont Damiette.

Cavaignac, qui avait obtenu de nouveaux renforts de 20 à 30.000 hommes et des parcs d'artillerie importants, fit d'abord attaquer les avant-postes isolés, notamment le Clos Saint-Lazare. Les insurgés y étaient retranchés comme dans une citadelle. Après un bombardement et une canonnade de douze heures, Lamoricière réussit finalement à les chasser de leurs positions et à occuper le Clos; il n'y parvint cependant qu'après avoir rendu possible une attaque de flanc partant des rues Rochecouart et Poissonnière et après avoir fait bombarder les barricades le premier jour par 40 batteries, et le deuxième par un nombre de canons plus considérable encore.

Un autre tronçon de sa colonne pénétra par le faubourg Saint-Martin dans le faubourg du Temple, mais n'obtint pas grand résultat; un troisième descendit les boulevards en direction de la Bastille, mais n'alla pas loin non plus, car il y avait là une série de barricades, les plus redoutables, qui ne cédèrent qu'après avoir résisté longtemps à une violente canonnade. Les maisons y subirent de terribles destructions.

La colonne de Duvivier, qui attaqua en partant de l'Hôtel de Ville, refoula les insurgés de plus en plus loin, sous un feu

1. Le 12 et le 13 vendémiaire (4 et 5 octobre) 1795, Bonaparte écrasa une émeute royaliste dirigée contre la Convention.

roulant d'artillerie. L'église Saint-Gervais fut prise, la rue Saint-Antoine nettoyée jusqu'à une grande distance de l'Hôtel de Ville, et le pont Damiette pris par plusieurs colonnes avançant le long du quai et des rues parallèles, ce pont grâce auquel les insurgés du quartier Saint-Antoine s'appuyaient sur ceux de l'île Saint-Louis et de la Cité. Le quartier Saint-Antoine pris de flanc, il ne restait plus aux insurgés que la retraite dans le faubourg, retraite qu'ils effectuèrent en livrant de violents combats à une colonne qui, par les quais jusqu'à l'embouchure du canal Saint-Martin, avançait ensuite le long du canal sur le boulevard Bourdon. Quelques insurgés coupés des autres furent massacrés, quelques-uns seulement ramenés prisonniers.

Cette opération permit de prendre le quartier Saint-Antoine et la place de la Bastille. Vers le soir, la colonne de Lamoricière réussit à s'emparer du boulevard Beaumarchais tout entier et à effectuer, place de la Bastille, sa jonction avec les troupes de Duvivier.

La conquête du pont Damiette permit à Duvivier de déloger les insurgés de l'île Saint-Louis et de l'ancienne île de Louviers. Il le fit avec un déploiement remarquable de barbarie à l'algérienne. Il y a peu de quartiers où l'artillerie lourde causa autant de ravages que dans l'île Saint-Louis. Mais qu'importait? Les insurgés étaient chassés ou massacrés et l'« Ordre » triomphait au milieu des ruines sanglantes.

Sur la rive gauche de la Seine, il restait encore un poste à enlever. Le pont d'Austerlitz qui, à l'est du canal Saint-Martin, relie le faubourg Saint-Antoine à la rive gauche de la Seine, était fortement barricadé et muni d'une forte tête de pont sur la rive gauche, à l'endroit où il débouche place Valhubert, devant le Jardin des Plantes. Cette tête de pont, dernier retranchement des insurgés sur la rive gauche après la chute du Panthéon et de la place Maubert, fut prise après une défense acharnée.

A la veille du 26, il ne reste donc aux insurgés que leur dernière forteresse, le faubourg Saint-Antoine et une partie du faubourg du Temple. Les deux faubourgs ne sont guère faits pour des combats de rues; ils ont des rues assez larges et presque rectilignes qui laissent à l'artillerie le champ tout à fait libre. A l'ouest, ils sont parfaitement protégés par le canal Saint-Martin, au nord, en revanche, ils sont entièrement découverts. De

là, cinq à six rues larges et rectilignes descendent jusqu'au cœur du faubourg Saint-Antoine.

Les principales fortifications étaient établies aux abords de la place de la Bastille et dans la rue la plus importante de tout le quartier, la rue du faubourg Saint-Antoine. Des barricades remarquablement fortifiées s'y dressaient, en partie maçonnées avec de gros pavés rectangulaires, en partie charpentées avec des poutres. Elles formaient un angle tourné vers l'intérieur, d'une part pour affaiblir les effets des boulets de canon, d'autre part pour offrir un front de défense plus grand permettant d'ouvrir un feu croisé. Les insurgés avaient percé les murs de refend des maisons, les reliant ainsi chaque fois entre elles sur toute une rangée, si bien qu'ils pouvaient, suivant les besoins du moment, ouvrir un feu de tirailleur sur les troupes ou se retirer derrière leurs barricades. Les ponts et les quais du canal, ainsi que les rues parallèles, étaient aussi fortement retranchées. Bref, les deux faubourgs encore occupés ressemblaient à une véritable forteresse dans laquelle les troupes devaient livrer un sanglant combat pour chaque pouce de terrain.

Le 26 au matin, la lutte devait reprendre. Mais Cavaignac n'avait guère envie de lancer ses troupes dans cet enchevêtrement de barricades. Il menaça de bombarder. Mortiers et obusiers étaient en batterie. On parla. Pendant ce temps, Cavaignac fit miner les maisons les plus proches, ce qui, évidemment, ne put se faire que dans une très faible mesure, étant donné le peu de temps dont il disposait et une des lignes d'attaque étant couverte par le canal; il fit également établir des communications intérieures entre les maisons déjà occupées et les maisons contiguës, en pratiquant des ouvertures dans les murs de refend.

Les pourparlers se rompirent; la lutte recommença. Cavaignac ordonna au général Perrot d'attaquer à partir du faubourg du Temple, et au général Lamoricière, à partir de la place de la Bastille. En ces deux points, on bombardait fortement les barricades. Perrot avança assez rapidement, prit le reste du faubourg du Temple et parvint en quelques endroits, jusqu'au faubourg Saint-Antoine. Lamoricière progressait plus lentement. Les premières barricades résistaient à ses canons, bien que les premières maisons du faubourg fussent incendiées par ses obus. Il parla encore. Montre en main, il attendait la minute où il aurait le plaisir de détruire de fond en comble le quartier le

plus peuplé de Paris. Alors enfin une partie des insurgés capitula tandis que l'autre, attaquée sur ses flancs, quittait la ville après un bref combat.

Ce fut la fin des barricades de juin. En dehors de la ville, il y eut encore des combats de tirailleurs, mais ils étaient sans aucune importance. Les insurgés en fuite furent dispersés dans les environs de Paris, puis capturés un par un par la cavalerie.

Nous avons donné cette description purement militaire du combat pour montrer à nos lecteurs avec quelle héroïque vaillance, quelle unanimité, quelle discipline et quelle habileté militaire les ouvriers de Paris se sont battus. Quarante mille d'entre eux ont combattu, quatre jours durant, contre des forces quatre fois supérieures, et il s'en est fallu d'un cheveu qu'ils ne fussent vainqueurs: ils prenaient pied dans le centre de Paris, s'emparaient de l'Hôtel de Ville, instituaient un gouvernement provisoire, et doublaient leur nombre non seulement avec des hommes des quartiers conquis mais aussi avec des gardes mobiles qui n'avaient alors besoin que d'une impulsion pour changer de camp.

Des feuilles allemandes prétendent que ce fut la bataille décisive entre la république rouge et la république tricolore, entre ouvriers et bourgeois. Nous sommes convaincus que cette bataille ne décide de rien, sinon de la désagrégation interne des vainqueurs. En outre, le cours de toute l'affaire prouve que pour vaincre, les ouvriers doivent absolument l'emporter dans un délai assez bref, même si nous considérons la question d'un point de vue strictement militaire. Si 40.000 ouvriers parisiens ont pu accomplir une action aussi puissante contre une force quatre fois supérieure, que ne réalisera l'ensemble des ouvriers parisiens, agissant avec unanimité et cohésion!

Kersausie est prisonnier et, à l'heure qu'il est, sans doute déjà fusillé. Les bourgeois peuvent le fusiller, mais ils ne peuvent pas lui enlever la gloire d'avoir, le premier, organisé le combat de rues. Ils peuvent le fusiller, mais aucune puissance au monde n'empêchera qu'à l'avenir dans tous les combats de rues on utilise ses innovations. Ils peuvent le fusiller, mais ils ne peuvent empêcher que son nom se perpétue dans l'histoire comme celui du premier grand capitaine des barricades.

Friedrich ENGELS

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ALLEMANDE

Cologne, 2 juillet

Exciter les peuples les uns contre les autres, utiliser l'un pour opprimer l'autre, et veiller ainsi au maintien du pouvoir absolu : tels furent l'art et l'œuvre des gouvernants précédents et de leurs diplomates. L'Allemagne s'est distinguée à cet égard. Pour ne considérer que les 70 dernières années, elle a livré contre de l'or anglais ses lansquenets aux Britanniques pour combattre les Américains du Nord, en lutte pour leur indépendance; lorsque éclata la première révolution française, ce furent encore les Allemands qui se laissèrent déchaîner comme une meute excitée contre les Français; par un brutal manifeste du duc de Brunswick, ils menacèrent de raser Paris tout entier jusqu'à la dernière pierre¹ : ils se conjurèrent avec les nobles émigrés contre l'ordre nouveau en France et se firent payer en échange des subsides par l'Angleterre. Lorsque les Hollandais au cours des deux derniers siècles conçurent une seule idée raisonnable : mettre un terme à l'administration extravagante de la maison d'Orange et faire de leur pays une république, ce furent de nouveau des Allemands qui agirent en bourreaux de la liberté². La Suisse

1. Le 25 juillet 1792, le duc de Brunswick, commandant en chef des armées austro-prussiennes avait publié un manifeste dans lequel il menaçait de raser Paris. La Convention lui répondit par la levée en masse.

2. Il s'agit du soulèvement qui eut lieu en 1785 en Hollande contre la domination du parti catholique groupé autour de Guillaume d'Orange. Il était dirigé par la bourgeoisie républicaine et réussit à chasser Guillaume d'Orange de Hollande. Mais en 1787, son pouvoir fut rétabli grâce à l'aide des troupes prussiennes.

sait aussi à quoi s'en tenir sur le voisinage des Allemands, et il faudra du temps à la Hongrie pour se remettre du tort que l'Autriche, métropole de l'empire germanique, lui a causé. Bien plus, on a envoyé jusqu'en Grèce des bandes de mercenaires allemands pour qu'ils gardent au cher Othon son trône d'opérette¹, et jusqu'au Portugal des policiers allemands. Et les congrès après 1815 — les expéditions de l'Autriche à Naples, à Turin et en Romagne — la détention d'Ypsilanti — la guerre d'oppression de la France contre l'Espagne, provoquée et obtenue par l'Allemagne² — Don Miguel³, Don Carlos⁴, soutenus par l'Allemagne — la réaction en Angleterre, pourvue de troupes du Hanovre — la Belgique, sous l'influence allemande, morcelée et thermidorisée — au cœur de la Russie, des Allemands constituant les principaux soutiens du grand et des petits autocrates — toute l'Europe est inondée de Cobourgs !

1. En 1832, à la suite d'un accord entre l'Angleterre, la France et la Russie, le prince Otto de Bavière, encore mineur, fut mis sur le trône de Grèce. Il arriva en Grèce accompagné de troupes bavaroises et régna sous le nom d'Othon I^{er} jusqu'en 1862, date à laquelle il fut renversé.

2. Les congrès de la Sainte-Alliance qui eurent lieu à Troppau, et Laibach, d'octobre 1820 à mai 1821, et à Vérone en octobre et novembre 1822, reflétaient la politique réactionnaire de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie.

Au congrès de Troppau et de Laibach le principe de l'ingérence des puissances de la Sainte-Alliance dans les affaires intérieures d'autres Etats fut officiellement proclamé. C'est sur la base d'une décision de ce congrès qu'en février 1821, 60.000 Autrichiens franchirent la frontière et rétablirent à Naples le régime absolutiste renversé par une révolution bourgeoise. L'Autriche joua le même rôle de gendarme à Turin où les partisans du mouvement libéral et national furent vaincus environ un mois après par les troupes du roi de Sardaigne Victor-Emmanuel que les troupes autrichiennes appuyaient. Le 5 février, une insurrection dirigée par les Carbonari éclata à Modène et en Romagne qui faisaient partie des Etats de l'Eglise. A la fin de mars 1831, ce mouvement dirigé contre le pouvoir temporel du pape et contre la tyrannie étrangère de l'Autriche et, visant à constituer l'unité italienne, fut écrasé par les troupes autrichiennes et papales.

A la demande de l'Autriche, le congrès de Vérone décida d'intervenir en Espagne pour renverser le mouvement populaire et rétablir le roi absolu. C'est la France qui se chargea d'exécuter cette décision. Elle envahit l'Espagne en 1823 avec une armée de 100.000 hommes. Le gouvernement qui avait introduit toute une série de réforme fut renversé et un régime de terreur fut instauré.

3. Dans les années 1820 et 1830 l'Autriche, la Prusse et la Russie soutinrent au Portugal le parti féodal et clérical, dirigé par Dom Miguel.

4. En Espagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie soutinrent Don Carlos qui, en 1833, déclencha la guerre civile pour s'emparer du trône dans l'intérêt du parti féodal et clérical.

La Pologne pillée, démembrée, Cracovie assassinée avec l'aide de la soldatesque allemande. La Lombardie et Venise asservies et pressurées; dans toute l'Italie, grâce à l'argent et au sang allemands, tout mouvement de libération directement ou indirectement étouffé par les baïonnettes, les gibets, les cachots, les galères. Le répertoire des péchés est bien plus long; fermons-le.

La responsabilité des infâmies commises dans d'autres pays avec l'aide de l'Allemagne ne retombe pas uniquement sur les gouvernements, mais, pour une grande part, sur le peuple allemand lui-même. Sans ses aveuglements, son âme d'esclave, son aptitude innée à fournir des lansquenets, de « débonnaires » valets de bourreau et des instruments au service des seigneurs « de droit divin », le nom d'Allemand serait moins haï, maudit, méprisé à l'étranger, les peuples opprimés par la faute de l'Allemagne seraient parvenus depuis longtemps à un état normal de libre développement. Maintenant que les Allemands secouent leur propre joug, il faut aussi que change toute leur politique à l'égard de l'étranger, sinon nous emprisonnerons notre jeune liberté, jusque là à peine pressentie, dans les liens mêmes avec lesquels nous enchaînons des peuples étrangers.

L'Allemagne se libère dans la mesure où elle rend à la liberté les peuples voisins.

Mais tout finit par s'éclaircir : les mensonges et falsifications répandus avec tant de zèle contre la Pologne et l'Italie par les anciens organismes gouvernementaux, les tentatives pour susciter une haine artificielle, les phrases grandiloquentes : « il s'agit de l'honneur allemand, de la puissance allemande » — toutes ces formules magiques voient leur pouvoir brisé. Le patriotisme officiel ne trouve encore preneur que dans les milieux où les intérêts matériels se dissimulent derrière ces arabesques patriotiques, que dans une partie de la grande bourgeoisie qui fait des affaires grâce à ce patriotisme officiel. Cela, le parti réactionnaire le sait et il s'en sert. Mais la grande masse des classes moyennes et de la classe ouvrière comprend ou sent que la garantie de sa propre liberté réside dans la liberté des peuples voisins. La guerre de l'Autriche contre l'indépendance de l'Italie, la guerre de la Prusse contre le remembrement de la Pologne, sont-elles populaires, ou au contraire, les dernières illusions sur ces croisades « patriotiques » ne se dissipent-elles pas comme de la fumée ? Mais ni cette prise de conscience ni ce sentiment ne suffisent. Si le sang et l'argent de l'Allemagne ne doivent pas être gaspillés plus long-

temps contre son propre intérêt pour opprimer d'autres nationalités, alors il nous faut obtenir un véritable gouvernement populaire, il faut détruire le vieil édifice jusqu'à ses soubassements. Alors seulement, la sanglante politique de lâcheté du vieux système, ce système encore une fois rénové, pourra faire place à la politique internationale de la démocratie. Comment voulez-vous agir démocratiquement à l'extérieur si la démocratie est bâillonnée à l'intérieur ? En attendant, tout doit être fait en deçà et au-delà des Alpes pour préparer le système démocratique. Les Italiens ne sont pas chiches de déclarations où percent leurs dispositions bienveillantes à l'égard de l'Allemagne. Nous rappelons ici le manifeste du gouvernement provisoire de Milan¹ au peuple allemand et les nombreux articles de la presse italienne rédigés dans le même esprit. Nous avons sous les yeux un nouveau témoignage de ces dispositions, une lettre privée du conseil d'administration du journal *L'Alba*, paraissant à Florence, à la rédaction de la *Nouvelle Gazette rhénane*. Elle est datée du 20 juin et on y lit entre autres :

...Nous vous remercions cordialement de l'intérêt que vous portez à notre pauvre Italie. Nous vous assurons que les Italiens savent tous qui en réalité porte atteinte et qui s'oppose à leur liberté; ils savent tous que leur ennemi mortel est moins le peuple allemand puissant et généreux que son gouvernement despotique, injuste et cruel; nous vous assurons que tout véritable Italien languit dans l'attente du moment où, libre, il pourra tendre la main à son frère allemand, qui, une fois ses droits imprescriptibles établis, saura les défendre et les respecter, de même qu'il saura les faire respecter par tous ses frères; nous mettons notre confiance dans les principes que vous vous êtes donnés pour tâche de diffuser avec soin, et nous vous prions d'agréer notre considération distinguée.

Vos amis et frères dévoués.
Signé : L. ALINARI.

L'Alba est en Italie une des rares feuilles à défendre des principes résolument démocratiques.

(N° 33, 3 juillet 1848, p. 1)

1. Le 6 avril 1848 le gouvernement provisoire lança une proclamation, exprimant ses sentiments fraternels au peuple allemand et l'appelant à lutter en commun contre la réaction.

MARRAST ET THIERS

Nous n'avons cessé d'attirer l'attention des lecteurs de la *Nouvelle Gazette rhénane* sur les intrigues du parti du *National* incarné par *Marrast*. Nous avons suivi les chemins détournés par lesquels ce parti cherche à s'emparer de la dictature. Nous avons indiqué en même temps comment la dictature de *Marrast* entraîne une dictature de *Thiers*.

Quelques faits prouvent de façon frappante à quel point le parti du *National*, par sa victoire, est déjà dominé par le parti de *Thiers*¹, maintenant confondu avec l'opposition dynastique.

La nomination de *Carnot*, un homme du *National*, à un poste de ministre, a soulevé une tempête de protestations à l'Assemblée nationale. *Marie*, candidat à la présidence de l'Assemblée nationale, avait pour rival *Dufaure*; il s'imposa, disent les *Débats*, pour la seule raison qu'il était considéré comme « l'homme le plus sage et le plus modéré de la Commission exécutive », c'est-à-dire qu'il a fait au vieux parti dynastique le plus de concessions, qu'il a exposé et défendu à l'Assemblée nationale la loi sur les attroupements, suite aux lois de septembre². Le fait est que

1. Parti de la bourgeoisie royaliste en France groupé autour de *Thiers*. Partisans de la maison d'Orléans, ils étaient contre les républicains bourgeois et petits-bourgeois; avant février 1848, ils furent partisans d'une monarchie aux institutions républicaines et après 1848 d'une république aux institutions monarchiques. Après les journées de juin 1848, ce parti se fonda étroitement avec l'opposition monarchique.

2. Après l'attentat de *Fieschi* contre Louis-Philippe le 28 juillet 1835, trois lois de répression dites « lois de septembre » furent votées. La plus importante était la loi sur la presse qui aggravait à la fois le nombre et la pénalité des délits.

la présidence de l'Assemblée nationale s'est jouée entre *Marrast* et *Thiers*.

Mais cela ne suffit pas à l'opposition dynastique. Une des premières lois qu'elle prépare est une loi sur les conseils municipaux, loi dirigée directement contre la dictature et l'influence de *Marrast*, maire de Paris. Et il tombera.

En quelques jours, toute l'Assemblée nationale s'entre-déchirera. La réaction continuera jusqu'à ce qu'elle élimine de tous les postes de commande, le parti du *National*. « République » et « opposition dynastique » s'affronteront encore une fois, mais la république ne triomphera plus dans les conditions de février.

Le peuple ne s'enthousiasmera plus. Il ne mettra plus la vengeance « dans le sac », comme dit *Caussidière*, et ne « précipitera » plus les « sentiments d'animosité dans les flots du Styx¹ ». *Qui vivra verra* *.

(N° 33, 3 juillet 1848, p. 3)

1. « Mais citoyens, qu'on se rappelle qu'il y a quatre mois le peuple était omnipotent, que celui qui pouvait avoir des vengeances à exercer était à la tête de ce peuple; il a tout mis, le peuple, dans le sac aux oublis, il a tout précipité dans le fleuve du Styx ». (*Moniteur universel*, compte rendu des débats, pp. 276-48).

Friedrich ENGELS

DÉBATS ENTENTISTES

Cologne, le 2 juillet

Après la tragédie, l'idylle; après le tonnerre des journées de juin à Paris, le tambourinage des ententistes de Berlin.

Nous avons complètement perdu de vue ces Messieurs, et nous voyons maintenant, qu'au moment même où Cavaignac bombardait le faubourg Saint-Antoine, M. Camphausen prononçait un mélancolique discours d'adieu et M. Hansemann présentait le programme du nouveau ministère.

Nous remarquons tout d'abord avec plaisir que M. Hansemann a suivi notre conseil et qu'il n'est *pas* devenu président du Conseil. Il a reconnu qu'il y a plus de grandeur à *faire* des présidents du Conseil qu'à *être* soi-même président du Conseil.

Le nouveau ministère est et reste, malgré le prête-nom * Auerswald, le ministère Hansemann. Il se donne pour tel en se posant en ministère d'*action*, de réalisation. M. Auerswald n'a en vérité nullement la prétention d'être un ministre d'*action* !

Le programme de M. Hansemann est connu. Nous ne nous étendrons pas sur les différents points de sa politique, ils sont déjà devenus la pâture des feuilles allemandes plus ou moins importantes. Il reste un seul point auquel on n'a pas osé s'attaquer, et, pour que M. Hansemann y trouve son compte, nous allons nous en charger.

M. Hansemann déclare : « Pour stimuler l'industrie, donc pour supprimer la misère des classes laborieuses, il n'y a pour l'instant pas de moyen plus efficace que de rétablir la confiance — bien ébranlée — dans le maintien de l'ordre légal et dans l'établissement prochain d'une solide monarchie constitutionnelle. C'est en poursuivant ce but de toutes nos forces que

nous nous opposerons le plus sûrement au chômage et à la misère. »

Au début de son programme, M. Hansemann avait déjà dit que, dans ce but il déposerait de nouvelles lois de répression dans la mesure où l'ancienne législation (policrière !) ne suffirait pas.

C'est assez clair. L'ancienne législation despotique ne suffit pas ! Il n'est pas du ressort du ministre des Travaux publics, ni du ministre des Finances, mais il est du ressort du ministre de la *Guerre* de supprimer la misère des classes laborieuses ! Des lois répressives en première ligne, de la mitraille et des baïonnettes en deuxième ligne : en effet, « il n'y a pas de moyen plus efficace » ! Est-ce que M. Schreckenstein dont le seul nom, après l'adresse de Westphalie¹, inspire l'effroi aux agitateurs, aurait envie de poursuivre ses exploits de Trèves², et de devenir un Cavaignac à l'échelle réduite de la Prusse ?

M. Hansemann a encore d'autres moyens que ce moyen « le plus efficace » : « Mais procurer un emploi grâce à des travaux publics qui apportent au pays un profit véritable, est en outre, *également* nécessaire ».

M. Hansemann instituera donc « pour le salut de *toutes* les classes populaires laborieuses, des travaux d'une bien plus grande envergure » que ceux de M. Patow. Mais il le fera « dès que le ministère réussira à écarter les craintes d'un bouleversement politique, entretenues par des troubles et des *provocations*, et qu'il parviendra à *rétablir la confiance* générale indispensable pour obtenir les *moyens financiers* requis. »

M. Hansemann ne peut, pour l'instant, faire entreprendre aucuns travaux parce qu'il ne peut pas recevoir d'argent. Il ne peut recevoir d'argent qu'à partir du moment où la confiance est établie. Mais dès que la confiance est établie, les ouvriers sont, comme il le dit lui-même, occupés, et le gouvernement *n'a plus besoin* de procurer quelque occupation que ce soit.

Dans ce cercle qui n'a rien de vicieux, mais qui est au contraire d'une vertu très bourgeoise, s'inscrivent les mesures de

1. Adresse des « guerriers » de l'arrondissement de Hagen du 19 juin 1848 qui fut publiée dans le numéro 25 du 25 juin de la *Nouvelle Gazette rhénane* (supplément spécial).

2. A Trèves, à la suite de provocations des militaires, il se produisit du 2 au 4 mai 1848 des heurts entre l'armée et la population civile. Schreckenstein qui commandait à cette époque le 8^e corps d'armée fut envoyé à Trèves pour réprimer les troubles. Il ordonna la dissolution de la milice civique.

M. Hansemann pour supprimer la misère. Pour l'instant, M. Hansemann n'a rien à proposer aux ouvriers que des lois de septembre et un Cavaignac modèle réduit. C'est bien, en effet, un ministère *d'action* !

La reconnaissance de la révolution dans le programme ne nous retiendra pas plus longtemps. Le « correspondant bien informé » de la *Gazette de Cologne* a déjà fait comprendre à demi mot au public dans quelle mesure M. Hansemann a sauvé le terrain juridique, pour le plus grand bien des publicistes de son bord¹. Ce que M. Hansemann a reconnu de la révolution, c'est qu'au fond elle n'était pas une révolution.

A peine M. Hansemann avait-il terminé que le président du Conseil Auerswald se leva : il fallait bien qu'il dise aussi son mot. Il sortit une fiche de notes et lut à peu près ce qui suit, mais sans rimes :

*Messieurs, je suis heureux d'être aujourd'hui
parmi vous mes amis
où tant de nobles cœurs me hurlent avec amour la bienvenue.
Ce que j'éprouve en ce moment
est vraiment exaltant.
Ah ! Cette belle heure restera
éternellement inoubliable pour moi ?*

Nous faisons remarquer que nous avons ainsi donné de la fiche assez inintelligible de M. le Président du Conseil, l'interprétation la plus favorable.

A peine M. Auerswald a-t-il fini que M. Hansemann bondit de nouveau pour prouver, en posant une question de confiance, qu'il est bien toujours le même. Il demande que le projet de loi retourne devant la commission et dit : « L'accueil que trouvera ce premier projet auprès de l'Assemblée donnera la mesure de la confiance plus ou moins grande avec laquelle la haute Assemblée accueille le nouveau ministère ».

C'en était quand même trop. Le député Weichsel, sans aucun doute un lecteur de la *Nouvelle Gazette rhénane*, se précipite exas-

1. En 1848-49, la *Gazette de Cologne*, qui paraissait depuis 1802 à Cologne, défendait la politique de la bourgeoisie libérale prussienne et menait un combat continu contre la *Nouvelle Gazette rhénane*.

2. Cf. HEINE : *L'Allemagne*. Un conte d'hiver (1844), chap. XII, strophes 6-7. Dans le texte de Heine, la strophe 6 commence ainsi : Frères loups ! je suis heureux...

péré à la tribune, et formule une protestation résolue contre cette méthode immuable de la question de confiance. Jusque-là, parfait. Mais une fois qu'un Allemand a pris la parole, il ne se la laisse pas reprendre de sitôt, et c'est ainsi que M. Weichsel se lança dans un long discours, sur ceci, sur cela, sur la révolution, sur l'année 1807 et l'année 1815, sur un cœur ardent qui bat sous un sarrau, et sur toutes sortes de sujets. Tout cela parce qu'il lui fallait vider son cœur. Un vacarme effroyable où se mêlaient quelques bravos de la gauche obligèrent le brave homme à descendre de la tribune.

M. Hansemann assura l'Assemblée qu'il n'était nullement dans les intentions du ministère de poser à la *légère des questions de confiance*. D'ailleurs il ne s'agissait pas d'une question de confiance entière mais seulement d'une demi-question de confiance qui ne méritait donc pas qu'on s'y attardât.

Alors se déroule un débat comme il en existe rarement. Tout le monde parle à la fois et la discussion se perd dans les détails. Pendant un moment ce fut un chassé-croisé où question de confiance, ordre du jour, règlement, nationalité polonaise, ajournement, suscitent respectivement bravos et manifestations bruyantes. Finalement M. Parrisius remarque que M. Hansemann a fait une proposition au nom du ministère, alors que le ministère en tant que tel ne peut faire de propositions, mais seulement des communications.

Réplique de M. Hansemann : Il s'est mal exprimé ; la proposition n'est au fond pas une proposition, mais seulement un *vœu* du ministère.

La fameuse question de confiance se réduit donc à un simple « *vœu* » de Messieurs les ministres !

De la gauche M. Parrisius bondit à la tribune. De la droite, M. Ritz en fait autant. En haut ils se rencontrent. Un heurt est inévitable — aucun des deux héros ne veut céder — alors le président, M. Esser, prend la parole et les deux héros font demi-tour.

M. Zachariä fait sienne la proposition du ministère et en réclame la discussion immédiate.

M. Zachariä, le complaisant homme à tout faire de ce ministère comme du précédent, lui qui, au moment de la proposition Berends, apparut également comme un sauveur avec un amendement déposé au bon moment, M. Zachariä ne trouve plus rien à dire pour motiver sa proposition. Ce que M. le ministre des Finances a dit, suffit largement.

Alors se déroule un débat assez long aux inévitables amendements, avec interruptions, tambourinages, tumulte et subtilités de règlement. On ne peut pas nous demander de conduire nos lecteurs à travers ce labyrinthe, nous pouvons seulement leur montrer dans ce chaos, quelques-unes des plus charmantes perspectives.

1) Le député Waldeck nous donne la précision suivante : L'adresse ne peut pas retourner devant la commission car la commission n'existe plus.

2) Le député Hüffer développe : L'adresse est une réponse non à la Couronne mais aux ministres. Les ministres qui ont fait le discours du trône n'existent plus; comment alors répondre à quelqu'un qui n'existe plus ?

3) Le député d'Ester en tire, sous la forme d'un amendement, la conclusion suivante : L'Assemblée désire abandonner l'adresse.

4) Cet amendement est écarté par le président Esser, de la façon suivante : Cette motion semble être une nouvelle proposition et non un amendement.

Voilà toute l'ossature du débat, mince ossature entourée d'une masse de chair spongieuse : les discours de Messieurs les ministres Rodbertus et Kühlwetter, de Messieurs les députés Zachariä, Reichensperger II, etc...

La situation est déconcertante à l'extrême. Ainsi que M. Rodbertus le dit lui-même, c'est une chose « inouïe dans l'histoire des parlements qu'un ministère se retire alors qu'un projet d'adresse lui est soumis et que la discussion doit s'ouvrir » ! La Prusse a en somme la chance qu'il ne se soit produit que des choses « inouïes dans l'histoire des parlements », au cours de ses six premières semaines parlementaires.

M. Hansemann est dans le même embarras que la Chambre. L'adresse qui manifestement est une réponse au discours du trône de Camphausen-Hansemann, doit être en fait une réponse au programme Hansemann-Auerswald. La commission, complaisante à l'égard de Camphausen, doit donc témoigner la même complaisance à l'égard de M. Hansemann. Le difficile c'est de faire comprendre aux gens cette exigence « inouïe dans l'histoire des parlements ». Tous les moyens sont mis en œuvre. Rodbertus, cette harpe éolienne du centre gauche, susurre ses mots les plus suaves. Kühlwetter prodigue des apaisements de tous côtés : en examinant de nouveau ce projet d'adresse, « on pourrait parvenir à la conviction que *cette fois encore, aucune modification ne s'im-*

pose (!) ; mais pour acquérir cette conviction » (!!) il faut que le projet retourne encore une fois devant la commission ! M. Hansemann, que ce long débat ennuie comme toujours, tranche le nœud en énonçant tout de go les raisons pour lesquelles le projet doit revenir devant la commission : il ne veut pas que les nouvelles modifications se glissent par la petite porte sous forme d'amendements ministériels; en tant que propositions de la commission, elles doivent faire leur entrée solennelle par la grande porte aux battants largement ouverts. Le président du Conseil déclare nécessaire que le « ministère *participe, dans les formes constitutionnelles*, à l'élaboration du projet d'adresse. » Ce que cela signifie et quelles sont les constitutions envisagées par M. Auerswald ? Après mûre réflexion, nous ne sommes pas en mesure de le dire. D'autant moins que la Prusse en ce moment n'a pas la moindre constitution !

Du côté opposé, deux discours seulement à mentionner : ceux de Messieurs d'Ester et Hüffer. M. d'Ester a persiflé, avec beaucoup de bonheur, le programme de M. Hansemann en appliquant à ce programme, très abstrait, les précédentes et méprisantes déclarations de son auteur à propos d'abstractions et de stériles discussions de principes, etc. D'Ester mit le ministère d'action en demeure « de passer enfin à l'action et de laisser de côté les questions de principe ». Sa proposition, la seule proposition raisonnable du jour, a déjà été mentionnée plus haut.

M. Hüffer qui avait exprimé le plus nettement le juste point de vue au sujet de l'adresse, en fit autant pour l'exigence de M. Hansemann : le ministère demande que pour lui manifester notre confiance nous renvoyions l'adresse à la commission et il fait dépendre son existence de cette décision. Mais le ministère ne peut prétendre obtenir un vote de confiance que pour les actes qu'il *accomplit lui-même*, et non pour des actes qu'il *attend de l'Assemblée*.

Bref, M. Hansemann réclamait un vote de confiance et l'Assemblée, pour éviter à M. Hansemann un désagrément, vota un blâme indirect à sa commission de l'adresse. Messieurs les députés apprendront bientôt sous le ministère d'« action » ce qu'est le célèbre *Treasury-Whip* (le fouet ministériel) ¹.

(N° 34, 4 juillet 1848, p. 1)

1. Littéralement le fouet du ministre des Finances. Après la chute du ministère Camphausen, Hansemann resta ministre des Finances dans le ministère Auerswald.

ARRESTATIONS

Cologne, 3 juillet

Jusqu'à présent le ministère d'*action* n'a fait ses preuves que comme ministère de la Police. Sa première action fut l'arrestation de MM. Monecke et Fernbach. Sa deuxième celle du bombardier¹ Funk à Sarrelouis. Maintenant l'*action* commence aussi à s'affirmer ici à Cologne. Ce matin MM. le docteur Gottschalk et le lieutenant en retraite Anneke ont été arrêtés. Les nouvelles précises concernant les motifs de l'arrestation et la façon dont elle a été opérée nous manquent encore. Nous réservons donc notre jugement.

Les travailleurs seront assez intelligents pour ne pas se laisser entraîner dans une émeute par une provocation.

(N° 34, 4 juillet 1848)

1. En Prusse, le premier grade des sous-officiers de l'artillerie.

ARRESTATIONS

Cologne, le 4 juillet

Nous avons promis hier à nos lecteurs de revenir sur l'arrestation de M. le Dr Gottschalk et de M. Anneke. Jusqu'à présent, des détails plus précis ne nous sont parvenus qu'au sujet de l'arrestation d'Anneke.

Le matin, entre 6 et 7 heures, 6 à 7 gendarmes pénétrèrent dans l'appartement d'Anneke. A peine entrés dans le vestibule, ils molestèrent la bonne et montèrent l'escalier à pas de loup. Trois d'entre eux restèrent dans l'antichambre, quatre entrèrent dans la chambre à coucher où dormaient Anneke et sa femme (en état de grossesse avancée). De ces quatre piliers de la justice, l'un titubait plus ou moins, à une heure si matinale, déjà plein d'« esprit », d'eau de la vraie vie, d'eau de vie.

Anneke demanda ce qu'on voulait. Suivez-nous ! lui fut-il répondu laconiquement. Anneke les pria de ménager au moins sa femme malade et d'aller dans l'antichambre. Ces messieurs de la Sainte Hermandad¹ déclarent ne pas vouloir quitter la chambre à coucher, pressent Anneke de s'habiller rapidement et ne lui permettent même pas de parler à sa femme. Ils ne se contentent pas de le talonner ; dans l'antichambre ils passent aux voies de fait, et un des gendarmes fait voler en éclats la porte vitrée. Anneke *dégringole l'escalier sous les bourrades*. Quatre gendarmes le con-

1. Union des villes espagnoles fondée à la fin du XV^e siècle avec l'aide des autorités royales qui tentaient de se servir de la bourgeoisie pour lutter, au profit de l'absolutisme, contre les grands seigneurs féodaux. Depuis la fin du XVI^e siècle les forces armées de la Santa Hermandad exerçaient des fonctions policières. C'est ironiquement que l'on désignait la police du nom de la Santa Hermandad.

duisent à la nouvelle maison d'arrêt, trois restent auprès de Mme Anneke pour la surveiller jusqu'à l'arrivée du Procureur.

Suivant les prescriptions légales, un *membre au moins de la police judiciaire* — commissaire de police et autres — doit être présent lors de l'arrestation. Pourquoi de telles formalités depuis que, pour défendre ses droits, le peuple possède deux assemblées une à Berlin et l'autre à Francfort ?

Une demi-heure plus tard, M. le Procureur Hecker et le juge d'instruction Geiger arrivèrent pour procéder à la perquisition.

Mme Anneke se plaint de ce que le Procureur ait laissé les gendarmes procéder à l'arrestation sans la présence d'un magistrat municipal pour contenir leur brutalité. M. Hecker déclare qu'il n'a pas donné *l'ordre de se livrer à des brutalités*. Comme si M. Hecker pouvait ordonner des brutalités ?

Mme Anneke : On a, à ce qu'il semble, envoyé au préalable les gendarmes seuls pour ne pas avoir à assumer la responsabilité de leurs brutalités. En outre l'arrestation n'a pas été effectuée dans les formes légales : aucun gendarme n'a montré de mandat d'arrêt; l'un d'eux a simplement tiré de sa poche un chiffon de papier qu'Anneke n'a pas eu le droit de lire.

M. Hecker : *Ordre* avait été donné aux gendarmes par *l'autorité judiciaire* de procéder à l'arrestation.

Et l'autorité des juges n'est-elle pas placée sous l'autorité de la loi ? Le procureur d'Etat et le juge d'instruction confisquèrent une masse de papiers, de libelles, et entre autre, tout le contenu de la serviette de Mme Anneke, etc. M. le juge d'instruction Geiger est, soit dit en passant, désigné pour être *directeur de la police*.

Le soir, Anneke fut interrogé pendant une demi-heure. Son arrestation était motivée par un discours séditieux qu'il avait prononcé à la salle Gurzenich¹ au cours de la dernière Assemblée populaire. L'article 102 du Code pénal² parle de discours publics

1. Cette salle servait de salle de réunion. C'est là que se tint, le 25 juin 1848, une réunion de l'Union ouvrière de Cologne où l'on discuta de la création d'une commission d'unification, composée des représentants des trois organisations démocratiques de Cologne : la Société démocratique, l'Union ouvrière et l'Union des ouvriers et des patrons.

2. Le Code pénal, adopté en France en 1810, fut introduit en Allemagne par Napoléon dans les territoires conquis de l'Allemagne occidentale et méridionale. En Rhénanie, il avait force de loi comme le Code civil, même après le rattachement de cette province à la Prusse en 1815. Le gouvernement tenta de le remplacer par le droit prussien pour rétablir les privilèges féodaux de la noblesse (les majorats) et par

appelant *directement* à des complots contre l'Empereur et sa famille ou visant à troubler la paix publique par la guerre civile, l'usage illégal de la force armée, la déprédation et le pillage publics. Le Code * ne connaît pas le délit prussien « d'incitation au mécontentement ». A défaut de code civil prussien on appliquera en attendant l'article 102, partout où son application relève d'une impossibilité juridique.

Lors de l'arrestation, une force militaire importante avait été déployée : depuis quatre heures les troupes étaient consignées dans les casernes. Boulangers et artisans pouvaient y entrer, mais non en sortir. Vers 6 heures les hussards partirent de Deutz pour Cologne et ils parcoururent toute la ville à cheval. La nouvelle maison d'arrêt était occupée par 300 hommes. Pour aujourd'hui, on annonce quatre nouvelles arrestations, celles de Jansen, Kalker, Esser et d'un quatrième. Suivant les affirmations de témoins oculaires, l'affiche de Jansen qui exhorte les *ouvriers au calme fut arrachée* la veille au soir par la police. Etait-ce dans l'intérêt de l'Ordre ? Ou bien cherchait-on une occasion pour mettre à exécution dans la bonne ville de Cologne, des plans caressés depuis longtemps ?

M. le procureur général Zweiffel aurait, depuis longtemps, demandé au tribunal d'Arnsberg s'il devait arrêter Anneke¹ à cause de son ancienne condamnation et le transférer à Jülich. L'amnistie royale semble avoir constitué un obstacle à cette bienveillante intention. L'affaire alla au ministère.

En outre, M. le procureur général Zweiffel aurait déclaré le 19 mars qu'en 8 jours, à Cologne sur le Rhin, il en finirait avec les clubs, la liberté de la presse et autres perversions de la funeste année 1848. M. Zweiffel n'appartient pas à la catégorie des sceptiques.

M. Zweiffel cumule-t-il par hasard le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif ? Les lauriers du procureur général doivent-ils couvrir les faiblesses du représentant du peuple ? Une fois de plus nous examinerons nos chers comptes-rendus sténographiques et

le code pénal prussien. Les mesures qui avaient été prises dans ce sens et qui avaient rencontré une vive opposition en Rhénanie, furent suspendues après la révolution de mars par les ordonnances du 15 avril 1848.

1. Le 3 mars 1848, Anneke fut arrêté ainsi que Gottschalk et Willich pour avoir organisé des réunions populaires à Cologne. Ils furent accusés tous les trois d'« instigation à la rébellion et de fondation d'association interdite ». Ils furent relâchés le 21 mars 1848 par suite de l'amnistie royale.

nous esquisserons pour le public un tableau fidèle de l'activité du représentant du peuple et du procureur général Zweiffel.

Voilà donc les actes du *ministère d'action*, du ministère du centre gauche, du ministère de transition qui mène à un ministère de la vieille noblesse, de la vieille bureaucratie, de la vieille Prusse. Dès que M. Hansemann aura rempli sa vocation transitoire, on le congédiera.

Mais la gauche de Berlin doit se rendre compte que l'ancien pouvoir peut tranquillement lui concéder de petites victoires parlementaires et de grands projets constitutionnels si, entre temps, il s'empare de toutes les positions-clés. Il peut tranquillement reconnaître à la Chambre la révolution du 19 mars pourvu qu'à l'extérieur de la Chambre la révolution soit désarmée.

La gauche pourrait trouver un beau matin que sa victoire parlementaire coïncide avec sa défaite effective. *Le développement de l'Allemagne a peut-être besoin de tels contrastes.*

Le ministère d'action reconnaît, en principe, la révolution pour effectuer en pratique la contre-révolution.

(N° 35, 5 juillet 1848, p. 1)

Friedrich ENGELS

DÉBATS ENTENTISTES

Cologne, 4 juillet

Nous abordons aujourd'hui la séance ententiste du 28 juin. L'Assemblée a en face d'elle un nouveau président, un nouveau règlement et de nouveaux ministres. On peut donc s'imaginer quel degré de confusion y règne.

Après d'assez longs débats préalables sur le règlement et autres sujets, le député Gladbach prend enfin la parole. Il y a quelques jours à Spandau, la soldatesque prussienne a désarmé de force les francs-tireurs de retour du Schleswig-Holstein, et appartenant à la sixième compagnie des corps francs, dissoute pour ses convictions républicaines; elle en a même arrêté quelques-uns. Elle n'avait absolument aucun motif légal, ni aucun mandat légal. Légalement, la troupe ne peut, absolument pas, de son propre chef, se livrer à de pareilles actions. Mais la plupart de ces francs-tireurs étaient des combattants des barricades de Berlin et il fallait une vengeance à ces messieurs de la garde.

M. Gladbach interpella le ministère sur cet acte de despotisme militaire.

Le ministre de la Guerre Schreckenstein déclare qu'il ne sait rien à ce sujet et qu'il se réserve de réclamer un rapport aux autorités compétentes.

C'est donc pour ça que le peuple paie un ministre de la Guerre, pour que le 28 à Berlin, il ne sache encore rien de ce que la troupe a fait le 25 à Spandau, à trois heures de Berlin; pour que, à trois heures de Berlin, sous ses yeux pour ainsi dire, les lieutenants de la garde occupent des gares et reprennent au peuple armé les armes qui lui appartiennent et qu'il a conquises

sur le champ de bataille; et cela sans même honorer M. le ministre de la Guerre d'un rapport ! Mais évidemment, le lieutenant-colonel Schlichting qui accomplit cet exploit, agit suivant des « instructions » qu'il reçoit probablement de Potsdam¹, où, probablement aussi, il va au rapport.

Demain, supplie le ministre de la Guerre bien informé, demain je pourrai *peut-être* vous répondre.

Suit une interpellation de Zacharias : Le ministère a promis un projet de loi sur la milice. Ce projet s'appuiera-t-il sur le principe de l'armement général du peuple ?

Le nouveau ministre de l'Intérieur, M. Kühlwetter, répond : Effectivement une loi sur la milice a bien été déposée, mais elle n'a pas encore été examinée par le ministère; il lui est donc impossible d'apporter d'autres précisions à ce sujet.

Le nouveau ministère a donc été formé si précipitamment, il s'est si peu entendu sur les principes directeurs que même la question brûlante de l'armement du peuple n'est pas encore venue en discussion !

Une deuxième interpellation du député Gladbach concernait la nomination définitive de maires et autres fonctionnaires par les autorités qui en étaient chargées jusqu'à présent. Comme toute l'administration qui existait jusqu'alors ne subsiste que par intérim, c'est seulement par intérim qu'elle pourra au fur et à mesure combler les lacunes, jusqu'à ce que la législation ait fixé comment et par qui les différentes autorités doivent être nommées. Mais il y a tout de même des maires et d'autres fonctionnaires nommés à titre définitif.

Le ministre Kühlwetter se déclare en tous points d'accord avec M. Gladbach et ne fera nommer que des maires provisoires.

Une autre interpellation de M. Gladbach sur la suspension de nombreux fonctionnaires détestés de leurs administrés — et dont certains, notamment à la campagne, furent chassés dans la première ardeur révolutionnaire — fut habilement escamotée par M. le président Grabow.

Après quelques débats sur le règlement fut inscrite à l'ordre du jour l'interpellation du député Dierschke à propos de l'adresse de Köslin² et du sort favorable que lui ont réservé les gouver-

1. Résidence du roi de Prusse aux environs de Berlin.

2. Appel lancé le 23 mai 1848 par des hobereaux et des fonctionnaires contre-révolutionnaires de la ville de Köslin. Il y était demandé à la population prussienne de marcher sur Berlin pour abattre la révolution.

nements et les administrations régionales. Mais M. le Député avait complètement oublié que sa proposition était à l'ordre du jour et il n'avait donc pas apporté les papiers nécessaires à son argumentation. Il ne lui restait donc plus qu'à prononcer quelques phrases générales sur la réaction, à recevoir une réponse fort peu satisfaisante du ministre et à se laisser dire par le président qu'il était certainement satisfait.

Mais il a encore une deuxième interpellation à déposer : les ministres ont-ils l'intention de s'opposer aux tentatives réactionnaires de la noblesse et du parti des fonctionnaires ?

Il paraît avoir, à ce sujet aussi, oublié ses papiers. Il sert de nouveau, au lieu de faits, des formules déclamatoires, et ne trouve rien de mieux à demander au ministère qu'une proclamation contre la réaction.

M. Kühlwetter répond naturellement qu'il n'a pas à s'occuper des opinions des propriétaires seigneuriaux et des fonctionnaires, mais seulement de leurs actes; que ces gens ont la même liberté que M. Dierschke et que pour le reste M. Dierschke veuille bien lui citer des faits. Il repousse l'idée saugrenue d'un « décret » contre la réaction, avec toute la dignité voulue.

M. Dierschke cite alors comme faits les propos tenus dans son district, celui d'Ohlau, par le Landrat¹, et selon lesquels l'Assemblée nationale ne se mettrait pas d'accord avant que son union soit scellée par la mitraille. Le Landrat cite aussi cette déclaration de son député (Dierschke lui-même) : « Pendre un ministre, c'est une bagatelle. »

Le président en conclut que M. Dierschke s'est également déclaré satisfait en ce qui concernait la seconde interpellation, et M. Dierschke ne trouva rien à rappeler.

Mais M. Hansemann, lui, ne se déclare pas satisfait. Il reproche à l'orateur de s'être écarté du sujet. Il « laisse à l'Assemblée le soin de juger dans quelle mesure elle estime convenable de lancer des accusations personnelles contre des fonctionnaires, sans fournir en même temps des preuves à l'appui ».

Après ce fier défi et sous les bravos bruyants de la droite et du centre, M. Hansemann se rassied.

Le député Elsner dépose une proposition urgente. Il faut immédiatement nommer une commission pour enquêter sur la situation des fileurs et des tisserands, et sur la fabrication de la toile, dans son ensemble, en Prusse.

1. Landrat : représentant du ministre, analogue à nos sous-préfets.

M. Elsner raconte à l'Assemblée, dans un exposé bref et péremptoire, comment l'ancien gouvernement a, dans chaque cas particulier, sacrifié l'industrie de la toile aux intérêts dynastiques et légitimistes ou plus exactement à des lubies. L'Espagne, le Mexique, la Pologne, Cracovie ont servi de preuves¹.

Par bonheur, les faits étaient péremptoirs et n'atteignaient que l'ancien gouvernement. D'aucun côté, on ne souleva donc de difficulté; le gouvernement se mit d'avance à la disposition de la Commission et la proposition fut adoptée à l'unanimité.

Suit l'interpellation de D'Ester au sujet des Polonais tondus.

D'Ester déclare qu'il veut, non seulement être informé sur le fait, mais tout particulièrement sur les mesures prises par le ministère contre ce procédé. C'est pourquoi il ne s'adresse pas au ministre de la Guerre mais à tout le ministère.

M. Auerswald : Si D'Ester ne désire pas de réponse sur le cas particulier, alors le « ministère n'a aucun intérêt » à s'étendre sur cette question.

Vraiment, le ministère n'a aucun « intérêt » à s'étendre sur la question ! Quelle nouveauté ; En fait, on a coutume de ne déposer d'interpellations que sur des questions sur lesquelles « le ministère » n'a absolument « aucun intérêt » à s'étendre ! C'est justement pour cette raison, *parce qu'il n'a aucun intérêt à y répondre*, c'est justement pour cette raison, Monsieur le président du Conseil, que l'on interpelle le ministère.

M. le président du Conseil a d'ailleurs certainement cru se trouver non parmi des supérieurs, mais parmi ses subordonnés. Il cherche à faire dépendre la réponse à une question de l'intérêt qui lui est porté non par l'Assemblée, mais par le ministère !

Nous imputons à l'inexpérience de M. le président Grabow de ne pas avoir rappelé à l'ordre M. Auerswald pour cette arrogance bureaucratique.

Le président du Conseil assura d'ailleurs, que l'on s'opposerait énergiquement à la tonte des Polonais, mais il ne pourrait apporter des précisions que plus tard.

D'Ester accorde très volontiers l'ajournement, mais désire que l'on fixe le jour où Auerswald répondra.

1. Les principaux débouchés pour l'industrie textile prussienne étaient l'Espagne, le Mexique, la Pologne et Cracovie. L'absurde politique commerciale et étrangère du gouvernement prussien avant 1848 ne sut pas les conserver ce qui entraîna la ruine de cette industrie.

M. Auerswald qui doit sûrement être dur d'oreille, répond : « Je crois que, dans ma déclaration, rien ne dénote que le ministère ne veuille pas revenir plus tard sur ce point (!); mais il ne peut encore préciser le jour. »

Behnsch et D'Ester déclarent d'ailleurs expressément qu'ils demandent des explications, également sur le fait lui-même.

Alors suit la deuxième interpellation de D'Ester : que signifient les préparatifs militaires dans la province rhénane et notamment à Cologne ? Serait-il par hasard nécessaire de couvrir la frontière française ?

M. Schreckenstein répond : A l'exception de quelques réserves aucune troupe depuis des mois n'a été dirigée sur le Rhin. (Bien sûr, vaillant Bayard, mais il y en avait déjà beaucoup trop qui y étaient stationnées, et depuis longtemps). On arme *toutes* les forteresses, et pas seulement Cologne, pour que la patrie ne soit pas en danger.

Ainsi, la patrie est en danger, si à Cologne les troupes ne sont pas placées dans les forts où elles n'ont absolument rien à faire et sont très mal logées, si l'artillerie ne reçoit pas d'armes, si les troupes ne touchent pas huit jours de pain d'avance, si l'infanterie n'est pas approvisionnée en cartouches, si l'artillerie n'est pas pourvue de mitraille et de boulets ! D'après M. Schreckenstein, la patrie n'est *hors* de danger que si Cologne et d'autres grandes villes sont *en* danger !

D'ailleurs « tous les mouvements de troupes doivent être laissés à l'appréciation exclusive d'un militaire, le ministre de la Guerre, sinon celui-ci ne saurait être responsable. »

On croirait entendre une jeune fille qui défend sa vertu et non pas le Bayard prussien sans peur et sans reproche, *pro tempore* le baron d'empire Roth von Schreckenstein, au nom qui provoque la terreur !¹

Si le député D'Ester, docteur en médecine, qui n'est certes, qu'un nain à côté du puissant baron d'empire Roth von Schreckenstein, interroge le dit Schreckenstein, sur la signification de telle ou telle mesure, alors le grand baron d'empire croit que le petit docteur en médecine veut lui retirer la libre disposition de la répartition des troupes, et qu'il ne pourra plus être responsable !

Bref, M. le ministre de la Guerre déclare que l'on ne doit pas *lui demander de répondre de ses actes*, car alors il lui est tout à fait impossible d'être responsable.

1. Von Schreckenstein signifie littéralement « Pierre de terreur ».

D'ailleurs, que pèse l'interpellation d'un député en face de « l'appréciation d'un militaire et qui plus est, d'un ministre de la Guerre » ?

D'Ester certes ne se déclare pas satisfait, mais conclut de la réponse de Schreckenstein que les préparatifs ont eu lieu pour protéger la frontière française.

Le président du Conseil Auerswald proteste contre ce raisonnement.

Si *toutes* les forteresses frontalières sont armées, *toutes* les frontières seront donc bien « couvertes ». Si *toutes* les frontières sont couvertes, alors la frontière *française* sera « couverte » elle aussi.

M. Auerswald accepte les prémisses et n'admet pas la conclusion « au nom du ministère ».

Nous, par contre, nous « admettons au nom » du bon sens que M. Auerswald n'est pas seulement dur d'oreille.

D'Ester et Pfahl protestent immédiatement. Reichenbach déclare que Neisse, la forteresse la plus importante de Silésie en direction de l'Est, n'est pas du tout armée, et qu'elle est dans un état absolument lamentable. Lorsqu'il donne des détails sur ce point, la droite, soutenue par le centre, déchaîne un effroyable vacarme et Reichenbach doit quitter la tribune.

M. Moritz : « Le comte Reichenbach n'a donné *aucune* raison à son intervention (!). *C'est pour la même raison*, je crois, que je peux intervenir, moi aussi (!!). Je tiens pour contraire à l'usage parlementaire, et pour inouï jusqu'à présent dans les annales des parlements, de mettre ainsi... (*grand tumulte*) le ministère dans l'*embarras*, d'introduire dans la discussion des sujets qui ne regardent pas le public... On ne nous a pas envoyés ici pour mettre la patrie en *danger*. » (Un vacarme effroyable se déchaîne. Notre Moritz est obligé de quitter la tribune).

Le député Esser I apaise le tumulte en commentant d'une façon aussi approfondie que pertinente le paragraphe 28 du règlement.

M. Moritz proteste : il n'a pas voulu rectifier un fait, mais seulement « prendre la parole pour la même raison que le comte Reichenbach » ! Les travées conservatrices le prennent sous leur protection, le gratifiant d'un bravo retentissant, contre quoi l'extrême-gauche tambourine.

Auerswald : « Convient-il de discuter de tels détails quand il s'agit de la capacité défensive de l'Etat prussien en général et en particulier ? »

Nous remarquons deux choses : premièrement, on a parlé non de la capacité défensive, mais de l'*incapacité de défense* de l'Etat prussien. Deuxièmement, ce qui est inconvenant, ce n'est pas de rappeler le ministre de la Guerre à ses obligations, mais c'est le fait que le ministre de la Guerre dirige ses préparatifs non vers l'extérieur, mais vers l'intérieur.

La droite s'ennuie horriblement et réclame la conclusion à cor et à cri. Le président déclare au milieu de bruits divers que l'affaire est réglée.

A l'ordre du jour, figure une proposition de Jung. M. Jung trouve bon d'être absent. Merveilleuse représentation du peuple !

Maintenant une interpellation du député Scholz. Voici comment elle est littéralement libellée :

« Interpellation à Monsieur le ministre de l'Intérieur pour savoir si le sus-nommé est en mesure de donner des renseignements, ou disposé à répondre au sujet de l'*introduction inopportune* des constables dans les districts ¹. »

Le président : Je demande d'abord, si cette interpellation est comprise.

(Elle n'est pas comprise et on la relit encore une fois.)

Le ministre Kühlwetter : Je ne sais vraiment pas sur quoi on me demande des renseignements. Je ne comprends pas la question.

Le président : L'interpellation est-elle soutenue ? (Elle n'est pas soutenue).

Scholz : Je retire ma proposition pour l'instant.

Nous aussi, après cette scène impayable, « inouïe dans les annales des parlements », nous nous « retirons » pour aujourd'hui.

(N° 35, 5 juillet 1848, pp. 1-2)

1. Au cours de l'été de 1848, on créa à Berlin une brigade spéciale de policiers en civil armés pour lutter contre les rassemblements publics et les manifestations populaires, et comme service d'espionnage. On appelait ces policiers des *constables*, par analogie avec les constables anglais qui jouèrent un rôle important lorsqu'il s'agit, le 10 avril 1848, de disperser la manifestation des Chartistes.

Karl MARX

INFORMATION JUDICIAIRE CONTRE LA NOUVELLE GAZETTE RHÉNANE

Cologne, 6 juillet

Nous recevons à l'instant, la réplique à l'article publié hier par la *Nouvelle Gazette rhénane*, daté de Cologne le 4 juillet, concernant l'arrestation de M. le Dr. Gottschalk et de M. Anneke :

Je déclare fausse l'assertion suivant laquelle j'aurais répondu aux plaintes de Mme Anneke concernant l'arrestation de son mari opérée en l'absence de tout magistrat :

« Je n'ai pas donné l'ordre de se livrer à des brutalités. »

J'ai dit au contraire que je devais exprimer des regrets si les gendarmes s'étaient mal comportés.

Je déclare en outre qu'il est faux que je me sois servi de l'expression : « Les gendarmes ont reçu de l'autorité judiciaire l'ordre de procéder à l'arrestation ». J'ai seulement fait la remarque que l'arrestation a été opérée en vertu d'un mandat d'amener de M. le Juge d'instruction.

Les mandats d'amener sont, d'après la loi, exécutés par des huissiers ou des représentants de la force armée. La présence d'un fonctionnaire de la police judiciaire n'est prescrite nulle part.

Les diffamations contenues dans l'article, autrement dit les outrages à M. le procureur général Zweiffel et aux gendarmes ayant procédé à l'arrestation, seront appréciés au cours de l'information judiciaire qui sera ouverte à cet effet.

Cologne, le 5 juillet 1848

Le procureur,
HECKER.

Nos chers lecteurs voient donc, d'après le texte qui précède, que la *Nouvelle Gazette rhénane* a gagné un nouveau collaborateur plein de promesses : le *Parquet*.

Nous nous sommes trompés sur un seul point de droit. Pour procéder à une arrestation, il n'est besoin d'aucun « fonctionnaire de la police judiciaire », mais seulement d'un représentant de la force publique. De quelles garanties pleines de sollicitude le code n'entoure-t-il pas la sécurité personnelle !

Il n'en demeure pas moins illégal, après comme avant, que Messieurs les gendarmes n'aient pas produit leur mandat d'arrêt. Il demeure illégal qu'ils aient examiné des papiers avant l'arrivée de M. Hecker et de M. son adjoint ainsi qu'on nous l'a assuré par la suite. Mais surtout ce qui demeure illégal ce sont les brutalités que M. Hecker a regrettées. Nous sommes étonnés de voir engager une information judiciaire non contre Messieurs les gendarmes, mais contre le journal qui dénonce les abus de Messieurs les gendarmes.

L'outrage ne pourrait concerner qu'un seul de ces Messieurs : le gendarme dont on a assuré que pour des raisons plus ou moins spirituelles ou spiritueuses, il « titubait » déjà à une heure si matinale. Mais si l'enquête, comme nous n'en doutons pas un instant, confirme la véracité du fait — les brutalités exercées par Messieurs les représentants de la force publique — alors nous croyons avoir souligné très soigneusement avec toute l'impartialité qui convient à la presse et dans l'intérêt le mieux compris des Messieurs que nous accusons, la seule « circonstance atténuante ». Et le Parquet transforme la bienveillante indication de la seule circonstance atténuante en « outrage » !

Et maintenant voyons l'outrage, autrement dit la diffamation concernant M. le procureur général Zweiffel !

Comme nous l'indiquons nous-mêmes dans le compte-rendu, nous avons simplement rapporté des rumeurs, rumeurs qui nous viennent de bonne source. Mais la presse n'a pas seulement le droit, elle a le devoir de surveiller de très près Messieurs les représentants du peuple. Nous avons indiqué en même temps que l'activité parlementaire de M. Zweiffel jusqu'à ce jour ne rend pas improbables les déclarations hostiles au peuple qu'on lui attribue — et veut-on retirer à la presse le droit de juger l'activité parlementaire d'un représentant du peuple ? Alors à quoi bon la presse ?

Ou bien la presse n'a-t-elle pas le droit de trouver dans le

représentant du peuple Zweifel trop du procureur général, et dans le procureur général, trop du représentant du peuple ? Pourquoi alors en Belgique, en France, etc... les débats sur les incompatibilités ?

Quant à l'*usus constitutionnel*, que l'on relise comment *Le Constitutionnel*, *Le Siècle*¹, *La Presse*² jugent sous Louis-Philippe l'activité parlementaire de Messieurs Hébert, Plougoulm, etc... à l'époque où ces Messieurs étaient simultanément chefs suprêmes du Parquet et députés. Que l'on relise les feuilles belges et en particulier les journaux étroitement constitutionnels, *L'Observateur*³, *La Politique*, *L'Emancipation*, pour voir comment ils jugeaient, il y a un an à peine, l'activité parlementaire de M. Bavay, lorsque M. Bavay réunissait en une même personne le député et le procureur général.

Et ce qui fut toujours autorisé sous le ministère Guizot, sous le ministère Rogier, ne devrait pas être autorisé dans la *monarchie établie sur la base démocratique la plus large* ? Un droit qui n'a été contesté par aucun ministère de la Restauration en France, devient illégal sous le *ministère d'action* qui reconnaît en principe la révolution ?

D'ailleurs par notre supplément spécial de ce matin, le public a pu se convaincre de l'exactitude avec laquelle nous avons jugé la marche des événements. Rodbertus est sorti du ministère et Ladenberg y est entré. Le ministère du centre gauche s'est transformé, en quelques jours, en un *ministère résolument réactionnaire à la manière de la vieille Prusse*. La droite a risqué un *coup d'Etat*, la gauche s'est retirée avec des menaces⁴.

1. *Le Siècle* : quotidien qui parut de 1836 à 1839 à Paris. Il fut fondé par une société qui comptait Ledru-Rollin parmi ses membres. Il représentait les tendances de la petite-bourgeoisie qui se contentait de réclamer des réformes constitutionnelles modérées.

2. *La Presse* : quotidien qui paraissait à Paris depuis 1836. En 1848-1849, il soutint les républicains bourgeois et plus tard les bonapartistes. Emile de Girardin en fut le rédacteur en chef de 1836 à 1857.

3. *L'Observateur* (abréviation de *L'Observateur belge*) : quotidien qui parut à Bruxelles de 1835 à 1860. Vers 1840 et dans les années qui suivirent, il fut l'organe de la bourgeoisie libérale.

4. A la fin de la séance du 4 juillet 1848 où l'on avait discuté d'une commission d'enquête sur les événements de Posnanie, l'Assemblée nationale prussienne décida de doter cette commission de pleins pouvoirs. L'adoption de cette décision constituait une défaite pour le ministère Aueswald-Hansemann. Les représentants de l'aile droite tentèrent alors, contrairement aux règles parlementaires, d'imposer un autre tour de scrutin sur la proposition, déjà rejetée, de ne donner à la commission

Et il ne serait pas manifeste que les récents événements de Cologne étaient inscrits dans le grand plan de campagne du *ministère d'action* ?

On nous communique à l'instant que l'accès de la maison d'arrêt est interdit à la *Nouvelle Gazette rhénane*. Le règlement pénitentiaire justifie-t-il cette interdiction ? Ou bien les prévenus politiques sont-ils condamnés à la peine de lire exclusivement la *Kölnische Zeitung* ?

(N° 37, 7 juillet 1848, p. 1)

que des pouvoirs limités. Les députés de l'aile gauche quittèrent la salle en signe de protestation. La droite en profita pour faire passer sa proposition de refuser à la commission le droit de se rendre en Posnanie et d'entendre sur place des témoins et des experts. La première décision de l'Assemblée se trouvait donc annulée de manière illégale.

Friedrich ENGELS

DÉBATS ENTENTISTES A BERLIN

Cologne, 6 juillet

Tandis qu'à Berlin la crise ministérielle n° 2 continue à se développer, nous allons provisoirement « quitter ces tempêtes », pour parler comme le député Mätze, et retourner sur le « lac » jusqu'à présent si « calme » du débat « ententiste ». On dira ce qu'on voudra, nous y avons passé plus d'une heure de douce hilarité.

*Ici règnent encore vertu et décence,
Et pourtant ici fleurissent
Bien des plaisirs discrets¹.*

C'est au tour de la séance du 30 juin. Elle s'ouvre aussitôt par des événements importants et tout particulièrement caractéristiques.

Qui n'a pas entendu parler de la grande campagne des cinquante-sept pères de famille de la Marche de Berg² pour le salut de la patrie ? Qui ne sait avec quel mépris de la mort cette fleur de la petite bourgeoisie conservatrice s'est mise en route, a planté là femmes, enfants et affaires pour monter sur la brèche afin de livrer à la révolution une bataille à mort, en un mot pour mar-

1. HEINE : *L'Allemagne*. Un conte d'hiver. Chap. XXV, strophe 6.

2. Le duché de Berg fut cédé à la France en 1806. Napoléon le réunit à d'autres territoires pour former le grand-duché de Berg, pour son beau-frère Murat, puis après que celui-ci fût devenu roi de Naples, pour le fils aîné du roi Louis de Hollande (le frère aîné de Napoléon III). Il fut donné à la Prusse (provinces rhénanes) au congrès de Vienne.

cher sur Berlin et remettre au ministère une pétition contre les fauteurs de trouble ?

Les cinquante-sept paladins ont remis aussi à l'Assemblée ententiste une épître contenant des vœux pieux, discrètement réactionnaires. L'épître est lue. Quelques Messieurs de la droite souhaitent entendre également les noms des signataires. Le secrétaire se met à lire, on l'interrompt, on crie : Assez, assez !

Le député Berg : Le document que l'on vient de lire est, ou une proposition, ou une pétition. Si c'est une proposition, je voudrais savoir quel membre de l'Assemblée la fait sienne. Si c'est une pétition, qu'on l'envoie devant la commission compétente, et que *l'on ne nous ennuie pas plus longtemps avec elle*.

Cette réponse laconique de M. Berg écarte l'affaire. Le président balbutie quelques excuses et met à l'écart l'épître des cinquante-sept pères de famille.

Là-dessus notre vieil ami, le vieil ami de la gauche, le député Schultz de Wanzleben se lève : « J'ai retiré avant-hier mes propositions concernant le mariage civil, etc... parce qu'il me fallait donner aux projets de loi une formulation différente. Je trouve dans le compte-rendu sténographique cette remarque : « Rires ». Il est possible que l'on ait ri à ce moment, mais certainement *sans motif*. » (*Nouveaux rires*). Le député Schultz de Wanzleben proteste alors, avec toute sa candide honnêteté, de ses bonnes intentions : il accepte volontiers qu'on le reprenne; il s'est laissé convaincre de l'imperfection des projets de loi qu'il avait déposés, et ne pouvant présenter lui-même des amendements à ses propres propositions, il considère de son devoir de ne pas « soumettre » le projet à l'Assemblée dans sa forme primitive, mais de le retirer provisoirement. « Je ne peux rien trouver de ridicule à cette façon de faire, et il me faut protester quand, par le mot : « rires », on présente comme *ridicule* ma démarche tout à fait motivée ».

Il en va du député Schultz de Wanzleben comme du chevalier Tannhäuser :

*Quand je me souviens de ce rire !
Alors je verse des larmes soudaines¹.*

Le député Brill remarque que dans les comptes-rendus sténographiques, par ailleurs excellents, il manque une phrase du

1. HEINE : *Tannhäuser*. Une légende (1836). Chap. II, strophe 13.

ministre Hansemann, disant que le programme de l'actuel ministre est une suite au discours du trône. Cette phrase lui est restée particulièrement en mémoire parce que, étant imprimeur, il avait pensé alors à la phrase qu'il avait si souvent imprimée : « La suite au prochain numéro ». Cette façon de traiter avec tant de légèreté les sujets les plus graves provoque la véhémence indignation du député Ritz. Il bondit à la tribune et déclare :

« Messieurs, je crois qu'il est de la dignité de l'Assemblée de s'abstenir de *métaphores* dans les discours et de comparaisons qui ne sont pas à leur place ici. Elles n'ont rien de *parlementaires* non plus. (*Vive agitation*). Nous avons suivi la séance d'hier avec une grande *hilarité*, je considère que c'est incompatible avec la dignité de l'Assemblée. Je recommanderai, dans l'intérêt de la dignité de cette Assemblée, une certaine *retenue*. »

« Dans l'intérêt » de la « retenue » recommandée par le député Ritz, nous recommanderions, nous, au député Ritz « dans l'intérêt de la dignité de l'Assemblée », de prendre le moins possible la parole, puisqu'une « grande hilarité » lui emboîte toujours le pas.

Mais il apparut tout de suite combien les bonnes intentions d'honnêtes gens comme MM. Schultz de Wanzleben et Ritz, sont, dans ce monde mauvais, toujours méconnues. Le président Grabow désigna en effet les scrutateurs, et parmi eux, pour le centre gauche, M. Schultz de Wanzleben (*Rires*) et pour le centre droit M. Brill (*Hilarité*). En ce qui concerne M. Brill, nos lecteurs doivent savoir que ce député, qui appartient à la gauche la plus résolue, s'est assis au centre droit au milieu des paysans de Haute-Silésie et de Poméranie, auprès desquels il a fait échouer plusieurs suggestions de la réaction grâce à son populaire talent d'orateur.

Suit l'interpellation de M. Behnsch sur la note russe qui aurait provoqué le retrait de Wrangel du Jutland. Auerswald nie l'existence de cette note malgré le *Morning Chronicle*¹ et la *Ptchéla* russe². Nous croyons que M. Auerswald a raison; nous ne croyons pas que la Russie ait envoyé à Berlin une « note » offi-

1. Le *Morning Chronicle* : quotidien anglais bourgeois qui parut à Londres de 1769 à 1862.

2. Il s'agit de la *Severnaïa Ptchéla* (l'Abeille du Nord), journal politique et littéraire russe, qui parut à Saint-Petersbourg de 1825 à 1864, sous la direction de Boulgarine et de Gretsck. C'était un organe semi-officiel du gouvernement tsariste.

cielle. Mais pas plus que M. Auerswald, nous ne pouvons savoir ce que Nicolas a envoyé à Potsdam.

M. Behnsch interpelle également sur la note du commandant Wildenbruch au gouvernement danois¹, note suivant laquelle la guerre contre le Danemark ne serait qu'un semblant de guerre, un jeu pour absorber le trop-plein de force patriotique².

A cette interpellation M. Auerswald trouve le moyen de *ne pas* répondre.

Après une discussion ennuyeuse et embrouillée sur des commissions techniques se produit enfin, pour une fois, une scène parlementaire intéressante, une scène au cours de laquelle un peu d'indignation et un peu de passion couvrent le tambourinage stéréotypé de la droite. C'est au député Gladbach que nous devons cette scène. Le ministre de la Guerre avait promis de répondre aujourd'hui à son interpellation sur le désarmement et l'arrestation des francs-tireurs à leur retour.

A peine le président annonce-t-il ce sujet à l'ordre du jour que M. le lieutenant-colonel Griesheim, une de nos vieilles connaissances, se lève et commence à parler. Mais aussitôt une violente interruption coupe court à cette manière bureaucratique-militaire de s'imposer.

Le *président* déclare que selon le paragraphe 28 du règlement de l'Assemblée, les assistants des ministres ne peuvent prendre la parole qu'avec l'assentiment de l'Assemblée.

Griesheim : Je suis là en tant que représentant du ministre de la Guerre.

Le *président* : Je n'en ai pas été avisé.

Griesheim : Si ces Messieurs ne veulent pas m'entendre... (*Oho ! Agitation.*)

« Ces Messieurs » ! Pour M. Griesheim « ces Messieurs » sont pourtant bien toujours une « haute assemblée » ! M. le président aurait dû rappeler à l'ordre M. Griesheim pour son mépris répété de toute bienséance.

L'Assemblée veut entendre M. Griesheim. Auparavant, c'est

1. La note remise au roi du Danemark par le commandant Wildenbruch, envoyé en mission secrète par le roi de Prusse, précisait que la Prusse faisait la guerre dans le Schleswig-Holstein non pas pour arracher ce duché au Danemark, mais finalement pour combattre les éléments radicaux et républicains en Allemagne. Le gouvernement prussien mit tout en œuvre pour éviter de reconnaître ce document compromettant.

2. « Le trop-plein de force patriotique » : expression empruntée à un poème de Heine : « Bei des Nachtwächters Ankunft in Paris. »

encore M. Gladbach qui a la parole pour exposer les motifs de son interpellation. Mais il déclare d'abord qu'il a interpellé le ministre de la Guerre, et qu'il réclame sa présence, ce qui d'après le règlement est de la compétence de l'Assemblée. Le président écarte cependant cette demande et, vu l'urgence de l'affaire, M. Gladbach se lance dans son interpellation. Il raconte comment les francs-tireurs, sous la pression du despotisme militaire, quittèrent leur corps et rentrèrent chez eux, — comment à Spandau ils furent mis au ban de la société avec la flétrissure des vagabonds par le « haïssable système policier sorti en une nuit de ses repaires », — comment ils y furent désarmés, détenus, et renvoyés chez eux avec une feuille de route imposée. M. Gladbach est le premier député qui ait réussi à raconter une action aussi infamante avec toute l'indignation qui convient.

M. Griesheim déclare que la mesure a été prise sur la requête de la Préfecture de police de Berlin.

M. Gladbach lit alors l'attestation élogieuse, signée par le prince Frédéric de Schleswig-Holstein, remise à l'un des volontaires au moment où il quittait le corps, et lui oppose la feuille de route, digne d'un vagabond, établie à Spandau pour le même volontaire, « par décision ministérielle ». Il signale les menaces d'arrestation, de travail forcé, d'amendes, contenues dans la feuille de route, apporte un document officiel qui dément l'affirmation de M. Griesheim suivant laquelle la mesure aurait émané du Préfet de police, et demande si par hasard il n'y aurait pas à Spandau un ministère russe ?

Pour la première fois, le ministère était pris en flagrant délit de contre-vérité. Une grande agitation s'empare de toute l'Assemblée.

Acculé, le ministre de l'Intérieur, M. Kühlwetter est enfin obligé de se lever et de balbutier quelques excuses. On a pris leurs armes à 18 hommes, ce n'est en somme *rien* — rien d'autre qu'une illégalité ! On n'a pas pu tolérer que des bandes armées parcoururent le pays sans autorisation — 22 francs-tireurs qui rentrent chez eux ! (sans autorisation !)

Les premiers mots de M. le ministre sont accueillis avec d'indéniables signes de mécontentement. La droite elle-même est encore trop sous le coup de l'impression accablante des faits pour ne pas au moins se taire. Mais bientôt, comme elle voit son malheureux ministre patauger péniblement au milieu des rires et des murmures de la gauche, elle se reprend, accueille

ses faux-fuyants boiteux par des bravos bruyants, les partis du centre font partiellement chorus et ainsi M. Kühlwetter se trouve finalement si bien encouragé qu'il peut dire : Ce n'est pas moi, mais mon prédécesseur qui a ordonné cette mesure, je déclare cependant que je l'approuve complètement et que, le cas échéant, j'agirai de même.

La droite et les partis du centre couronnent la bravoure de leur héroïque Kühlwetter par un tonnerre de bravos.

Gladbach, cependant, ne se laisse pas intimider. Au milieu du tapage et des cris des conservateurs, il monte à la tribune et demande encore une fois : Comment se fait-il que M. Schreckenstein qui pourtant était déjà ministre du temps de l'affaire de Spandau, *n'en sache rien* ? Comment est-il possible que *quatre* francs-tireurs, aux certificats élogieux, puissent mettre en danger la sécurité de l'État ? (*Interruption. Remarques de ces Messieurs du centre au sujet du règlement.*) La question n'est pas réglée. Comment peut-on contraindre ces gens à rentrer chez eux comme s'il s'agissait de vagabonds ? (*Interruption. Bruit.*) Je n'ai encore aucune réponse à la question concernant la feuille de route. Ces hommes ont été maltraités. Pourquoi donc tolère-t-on alors une bande de distributeurs de tracts, qui pour la honte de la capitale (*vacarme*) sont arrivés armés de la vallée de la Wupper ? (*Bruit. Bravo.*)

Kühlwetter finit par *avouer* que toute cette histoire est arrivée sous le prétexte que les papiers d'identité étaient douteux ! Donc, le congé signé par le commandement en chef du Schleswig-Holstein est, pour les policiers bureaucrates de M. Kühlwetter, un papier d'identité « sur lequel pèsent des doutes » ? Etrange bureaucratie !

Quelques députés parlent encore contre les ministres jusqu'à ce que finalement le président laisse tomber l'affaire, et que le député Mätze mène l'Assemblée hors des tempêtes de ce débat sur les eaux calmes d'une existence de maître d'école ; et là nous l'abandonnons, en lui souhaitant les joies les plus belles, les plus idylliques.

Nous nous réjouissons qu'une fois enfin un député de la gauche, grâce à une interpellation bien argumentée, et à son attitude résolue, ait réussi à fustiger MM. les ministres, et à provoquer une scène qui rappelle les débats des Parlements français et anglais.

LE MINISTÈRE D'ACTION

Cologne, 7 juillet

Nous avons une *nouvelle crise ministérielle*. Le ministère *Camphausen* est renversé, le ministère *Hansemann* a trébuché. Le ministère d'action a vécu huit jours malgré tous les remèdes de bonne femme, emplâtres de beauté, procès à la presse, arrestations, malgré la prétentieuse arrogance avec laquelle la bureaucratie a relevé sa tête couverte de la poussière des dossiers, elle qui méditait une vengeance brutale et mesquine pour avoir été détronée. Le « *ministère d'action* », composé exclusivement de médiocrités, était au début de la dernière séance de l'Assemblée ententiste encore assez ingénu pour se croire inébranlable.

A la fin de la séance il était complètement disloqué. Cette séance, riche de conséquences, convainquit le président du Conseil von Auerswald de remettre sa démission; le ministre von Schreckenstein, lui non plus, ne voulut pas rester plus longtemps le caudataire d'Hansemann, et c'est ainsi qu'hier le ministère au complet se rendit chez le roi, à Sans-Souci. Ce qui y fut convenu, nous l'apprendrons d'ici demain.

Notre correspondant à Berlin écrit dans un post-scriptum : « Le bruit se répand à l'instant que Vincke, Pinder, Mévissen ont été convoqués en grande hâte pour aider à constituer un nouveau ministère ». Si ce bruit se confirme, nous serons donc enfin parvenu du ministère de médiation à un ministère de la contre-révolution, en passant par le ministère d'action. Enfin ! Le très bref sursis imparti à cette contre-révolution ministérielle suffirait pour que les nains qui au moindre coup de vent de la réaction relèvent la tête, apparaissent au peuple grandeur nature.

(N° 39, 9 juillet 1848, p. 1)

DÉBATS ENTENTISTES

Cologne, 8 juillet

En même temps que la nouvelle de la dissolution du ministère Hansemann, nous parvient aussi le compte-rendu sténographique de la séance ententiste du 4 juillet. C'est à cette séance que fut rendu public le premier symptôme de cette dissolution, le retrait de M. Rodbertus; en même temps, la désagrégation du ministère se trouve considérablement accélérée par les deux votes contradictoires sur la commission de Posnanie, et le retrait de la gauche.

Les déclarations de MM. les ministres sur le retrait de Rodbertus ne contenant dans le compte rendu sténographique rien de nouveau, nous les laissons de côté.

M. Forstmann se leva; il lui fallait protester contre les termes employés par M. Gladbach le 30 juin, au sujet de la « délé-gation des hommes les plus respectables de Rhénanie et de Westphalie ».

M. Berg : A propos du règlement de l'Assemblée, j'ai déjà fait récemment la remarque que la lecture de la lettre n'a pas sa place ici et qu'elle m'ennuie. (Une voix : *Nous* ennue !) Bien, *nous* ennue. J'ai parlé pour moi et pour *plusieurs autres*, et le fait que nous soyons aujourd'hui ennuyés par une remarque tardive ne supprime pas cette remarque.

M. Tüshaus, rapporteur de la section centrale dans la question de la commission de Posnanie, présente son rapport. La section centrale propose que la commission soit nommée pour enquêter sur toutes les questions concernant l'affaire de Posnanie, et laisse ouverte la question de savoir quels moyens la commission aura, dans ce but, à sa disposition.

MM. Wolff, Müller, Reichensperger II et Sommer ont déposé des amendements qui sont soutenus et discutés en bloc.

M. Tüshaus ajoute encore à son rapport quelques remarques où il se prononce contre la commission. La vérité, dit-il, réside comme toujours, et cette fois-ci encore manifestement, dans le juste milieu; après de longs rapports contradictoires, on arrivera à cette conclusion que, des deux côtés, il y a eu injustice. On en sera alors exactement au même point qu'aujourd'hui. Pour commencer, on devrait au moins se faire donner par le gouvernement un rapport détaillé et, sur cette base, décider de la suite.

Comment la section centrale en arrive-t-elle à choisir un rapporteur qui prend la parole contre son propre rapport ?

M. Reuter développe les raisons qui l'ont amené à déposer une proposition de nommer la commission. Il remarque finalement qu'il n'a nullement eu l'intention d'accuser les ministres; lui, un juriste, sait trop bien que toute la responsabilité incombant jusqu'alors aux ministres sera illusoire, tant qu'il n'existera pas une loi sur ce point.

M. Reichensperger II se lève. Il affirme ses énormes sympathies pour la Pologne, il espère que le jour n'est pas loin où la nation allemande s'acquittera auprès des petits-fils de Sobieski d'une vieille dette d'honneur. (Comme si cette dette d'honneur n'était pas acquittée depuis longtemps par huit partages de la Pologne, par les shrapnells, la pierre infernale, les coups de trique !) « Mais il nous faudra conserver un haut degré de calme et de sang-froid pour que les intérêts allemands restent à jamais au premier plan » ! (Les intérêts allemands consistent naturellement à garder le plus possible du territoire). Et M. Reichensperger s'élève particulièrement contre une commission d'enquête sur les faits : « C'est une question qui appartient expressément à l'histoire ou aux tribunaux ». M. Reichensperger a-t-il oublié qu'il a lui-même déclaré, au cours du débat sur la révolution, que ces Messieurs étaient là pour « faire l'histoire » ? Il conclut par une subtilité juridique sur la position des députés. Nous reviendrons plus tard sur la question de la compétence.

Mais maintenant le sieur Bauer, de Krotoschin, un Allemand de Pologne, se lève pour défendre les intérêts de la collectivité qu'il représente.

« Je voudrais prier l'Assemblée de jeter un voile sur le

passé et de s'occuper seulement de l'avenir d'un peuple qui, à juste titre, attire notre sympathie. »

Que c'est touchant ! M. Bauer, de Krotoschin, est tellement entraîné par sa sympathie pour l'avenir du peuple polonais, qu'il voudrait « jeter un voile » sur son passé, sur les actes de barbarie de la soldatesque prussienne, des Juifs et des Allemands de Pologne ! C'est dans l'intérêt des Polonais qu'il faut laisser tomber l'affaire !

« Que se promet-on de discussions aussi attristantes ? Trouvez-vous les Allemands coupables, et dans ce cas veillerez-vous moins à leur conserver leur nationalité, à assurer la sécurité de leur personne et de leurs biens ? »

Vraiment, quelle sublime franchise ! M. Bauer, de Krotoschin, concède que les Allemands pourraient avoir tort — mais quand bien même cela serait, il faut bien que la nationalité allemande soit soutenue aux dépens des Polonais !

« Je n'arrive pas à voir ce que ces fouilles dans les décombres du passé peuvent apporter de profitable à une solution satisfaisante de ces questions difficiles ».

En tout cas rien de « profitable » pour Messieurs les Allemands de Pologne et leurs alliés en furie. C'est pourquoi ils se montrent si récalcitrants.

M. Bauer cherche ensuite à intimider l'Assemblée; une telle commission jetterait de nouveau le brandon de la discorde dans les esprits, attiserait de nouveau le fanatisme et pourrait de nouveau donner lieu à une collision sanglante. Ces considérations humaines empêchent M. Bauer de voter pour la commission. Mais pour ne pas donner l'impression que ses mandants aient à redouter la commission, il ne peut pas non plus voter contre. Par égard pour les Polonais, il est *contre*, par égard pour les Allemands il est *pour* la commission, et dans ce dilemme, pour conserver toute son impartialité, il ne vote pas du tout.

Un autre député de Posnanie, Bussmann, de Guesen, considère sa simple présence comme une preuve qu'en Posnanie habitent aussi des Allemands. Il veut démontrer, à l'aide de statistiques, que « des masses d'Allemands » habitent dans sa contrée. (*Interruption*); que la richesse matérielle y est pour plus des deux tiers entre les mains des Allemands. « Je crois apporter la preuve que, nous Prussiens, nous n'avons *pas seulement conquis la Pologne en 1815 par nos armes (! ? !)*, mais que nous l'avons conquise une seconde fois en 33 ans de paix par nos cerveaux »;

(dont cette séance offre des spécimens). (*Interruption. Le président invite M. Bussmann à s'en tenir à son sujet*). « Je ne suis pas contre une réorganisation; mais la réorganisation la plus raisonnable serait un système communal avec élection des fonctionnaires; ce système et les résolutions de Francfort sur la protection des différentes nationalités¹ offriraient aux Polonais toutes garanties. Mais je suis tout à fait contre la ligne de démarcation. (*Interruption. Nouveau rappel à l'ordre*). Si je dois m'en tenir au sujet, alors je suis contre la commission, parce qu'elle est inutile et source d'agitation; par ailleurs je ne la redoute pas, au contraire je serais pour la commission s'il s'agit de... (*Interruption : il est donc pour !*) Non, je suis contre... Messieurs, pour comprendre au moins les raisons qui ont provoqué les troubles, je vais en quelques mots vous... (*Interruption, contradiction*).

Cieszkowski : N'interrompez pas ! Laissez parler jusqu'au bout !

Le président : Je prie encore une fois l'orateur de s'en tenir strictement à son sujet.

Bussman : J'ai dit tout ce que j'avais à dire contre la commission et je n'ai plus rien à ajouter !

C'est avec ces paroles de rage que Monsieur le hobereau propriétaire foncier, Allemand de Pologne, quitte, indigné, la tribune et rejoint précipitamment sa place au milieu des éclats de rire de l'Assemblée.

M. Heyne, député de la région de Bromberg, cherche à sauver l'honneur de ses compatriotes en votant pour la commission. Il ne peut cependant pas s'empêcher de reprocher aux Polonais leur perfidie, leur fourberie, etc...

M. Baumstark, Allemand de Pologne, lui aussi, est de nouveau contre la commission. Les raisons sont toujours les mêmes.

Les Polonais ne se mêlent pas à la discussion. Seul Po'krzywnicki parle en faveur de la commission. On sait que ce sont justement les Polonais qui ont toujours poussé à l'enquête, tandis qu'il apparaît que les Allemands de Pologne, à une exception près, protestent tous contre.

1. Au cours de sa séance du 31 mai 1848, l'Assemblée nationale de Francfort adopta, sur la proposition de la Commission de la constitution, une proclamation dans laquelle on lit notamment : « L'Assemblée nationale constituante allemande déclare solennellement qu'elle reconnaît pleinement le droit des peuples non-allemands à suivre, sur le sol de la Fédération allemande, la voie de leur propre développement... »

M. Pohle est si peu Polonais¹ qu'il attribue toute la Posnanie à l'Allemagne, et qu'il considère la frontière entre l'Allemagne et la Pologne comme « une ligne de démarcation tracée au travers de l'Allemagne » !

Les défenseurs de la commission ont en général parlé avec beaucoup de prolixité et peu de rigueur. Comme chez leurs adversaires les répétitions succédaient aux répétitions. Leurs arguments étaient pour la plupart d'une hostilité banale et bien moins distrayants que les affirmations intéressées des Allemands de Pologne.

Nous reviendrons demain sur la position des ministres et des fonctionnaires dans cette question, de même que sur la fameuse question de la compétence.

(N° 39, 9 juillet 1848, pp. 1-2)

1. Jeu de mots à propos du nom du député Pohle. « Pole », en allemand, signifie Polonais.

Karl MARX

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Cologne, 9 juillet

Avec beaucoup de ténacité, le ministère Hansemann recule sa dissolution de quelques jours. Le ministre des Finances, notamment, semble trop patriote pour vouloir laisser à des mains inexpérimentées l'administration du trésor de l'Etat. Pour parler en termes parlementaires, le ministère a été dissous et pourtant il continue à avoir une existence de fait. A Sans-Souci, il semble qu'on ait pris encore une fois la décision de tenter de le prolonger. L'Assemblée ententiste elle-même, à chaque instant sur le point de porter au ministère le coup fatal, se reprend l'instant suivant, s'effraie de ses propres convoitises, et la majorité semble pressentir que si le ministère Hansemann n'est pas encore selon son cœur, un ministère selon son cœur est en même temps le ministère de la crise et de la décision. C'est ce qui explique ses hésitations, ses inconséquences, ses sorties acerbes, ses brusques repentirs. Et le *ministère d'action* accepte, avec une sérénité imperturbable et presque cynique, une existence qu'on lui prête, qui est remise à chaque instant en question, une existence humiliée, se nourrissant des aumônes de la faiblesse.

Duchâtel ! Duchâtel ! Inévitable, retardée à grand peine de quelques jours seulement, la chute de ce ministère sera aussi peu glorieuse que son existence. La correspondance de Berlin dans notre numéro d'aujourd'hui permettra au lecteur de mieux juger cette existence. Nous pouvons d'un mot, dépeindre la séance « ententiste » du 7 juin. L'Assemblée berne¹ le ministère Han-

1. Jeu de mots intraduisible; *berner*, se dit en allemand « *haenseln* », ce qui évoque le nom du ministre Hansemann.

semann, elle se donne le plaisir de lui infliger des semi-défaites, il courbe la tête, mi-souriant, mi-grognant, mais quand il s'en va, la haute Assemblée lui crie : « *Ne nous en veuillez pas !* » et le stoïque triumvirat *Hansemann-Kühlwetter-Milde* murmure en réponse : Pas si bête ! Pas si bête !*.

(N° 40, 10 juillet 1848, p. 1)